

Popko Yana

Les stratégies et les étapes de la carrière migratoire des femmes de l'ex URSS.

Sous la direction des professeur-e-s
Fatima Qacha et Daniel Welzer –Lang

Université Toulouse II Jean Jaurès

Mémoire Master II

Médiation Intervention sociale et Solidarité
Département Sociologie et Sciences sociales

Toulouse, septembre 2016

« En tant que femme, je n'ai pas de pays, en tant que femme, je ne désire pas de pays, mon pays c'est le monde entier... »¹.

« Trop longtemps les migrations féminines, [...] ont été considérées comme une conséquence et un corollaire de l'immigration masculine. Aujourd'hui les femmes migrent de leur propre gré en prenant en main leur destin »².

¹ Virginia Woolf

² Michel Peraldi et Véronique Melissa Blanchard, *Destins et Carrières de femmes migrantes. Circulations travail indépendant et promotion sociale des femmes maghrébines et africaines*, étude cofinancée par la Région PACA, 2005

Table des matières

Introduction

Première partie

Les notions employées.....8

Premier chapitre

I. Le cadre théorique et le choix des concepts.....10

A. La sociologie de la migration et les concepts de référence.....10

1. De l'immigration à la mobilité des femmes.....10

2. L'interactionnisme symbolique.....12

3. Le concept de la carrière migratoire.....13

4. Les études post-dé-coloniales.....16

B. La problématique de l'étude.....21

Deuxième chapitre

I. La Méthodologie de l'étude.....23

1. Le terrain d'enquête et la constitution de l'échantillon.....23

2. Le choix de l'approche qualitative et les conditions de recueil des données.....25

3. Le terrain.....26

4. Les difficultés et les restrictions de la recherche.....27

Deuxième partie

Introduction.

Premier chapitre.

I. Le choix de la stratégie pour l'entrée dans le pays d'accueil selon la division ethnique et sociale des femmes de l'ex-URSS.....32

1. L'époque du colonialisme soviétique comme essor de l'immigration?.....32

2. Le contexte de la communauté russophone toulousaine et tarbaise. Les russophones : les « femmes de l'Est » et « les autres ». La non-diaspora ou la communauté imaginaire. Les tensions existantes. L'histoire du passé commun qui les devise toutes.....34

Deuxième chapitre.

I. La mobilité et ses rapports avec la carrière migratoire.....36

1. La migration interne comme l'expérience-clé vers la migration transnationale. Contexte de l'URSS (le déplacement forcé pendant la période soviétique, intégré dans le système de l'organisation sociale).....36

2. La migration externe comme prémices du départ.....39

II. La carrière migratoire par étapes.....40

A. Première étape : la construction du projet migratoire : le projet individuel et/ou collectif.....40

B. Deuxième étape : choisir sa destination.....41

C. Troisième étape : partir, le choix de la stratégie d'entrée et les ressources mobilisées.....44

1. Une « menace implicite » ou la stratégie de la demande d'asile.....45

2. Se marier pour partir ou partir pour se marier : la stratégie maritale.....47

3. Partir pour soi : stratégie via études.....49

a. Investir dans son futur : statut « étudiant ».....49

b. Un jeu d'équilibriste : venir comme fille au pair.....51

4. Le déplacement provisoire : l'expatriation.....52

D. Quatrième étape : l'arrivée et l'installation dans le pays d'accueil.....55

1. Les ressources et les capitaux.....55

a. Les espaces-ressources et les personnes-clés.....57

b. Le statut juridique : le symbole permanent du « provisoire ».....59

Troisième chapitre

I. Les trajectoires-types pour accéder au territoire-destination.....	60
1. Se débrouiller seule.....	62
2. Se confier à une tierce personne.....	64
a. Venir avec un-e passeur-e : l'enjeu de confiance.....	64
b. Venir avec une agence : les frontières vagues entre «l'officiel et l'officieux ».....	65

Quatrième chapitre

I. Partir pour trouver son bonheur ? La réussite recherchée dans l'expérience migratoire.....	67
II. La réussite de la migration- chercher le mieux, s'installer, ou retourner : la continuité de la carrière migratoire ou la sortie définitive.....	71

Conclusion

Annexes

Remerciements

A Fatima Qacha, ma directrice de mémoire,

A Daniel Welzer-Lang, mon directeur de mémoire,

A Françoise Guillemaut,

A Marie-Claire pour tout,

A Daniella,

A Anne-Marie, Diogo, Chris et à ceux et celles qui savent, pour leur soutien sans cesse,

Aux braves femmes russophones connues et inconnues que j'ai rencontré et rencontrerai encore et qui m'ont permis de réaliser ce travail.

Introduction

Longtemps invisible, la migration conjuguée au féminin est devenue un phénomène de plus en plus visible dans notre société [post]moderne. Les travaux qui s'intéressent aux mobilités des femmes de l'Europe de l'Est sont assez nombreux mais ils oublient les femmes soviétiques. De plus, la dénomination de « femmes de l'Europe de l'Est » occulte des profils, des histoires et des motivations pour la migration d'une diversité.

Pour comprendre ces raisons, il me semble intéressant de remonter le temps et d'évoquer les débuts de l'immigration russe en France. C'est au début du XIXème siècle que l'on voit apparaître des mouvements migratoires importants provoqués par des événements historiques qui ont bouleversé la société russe. La période que je tiens à appeler « coloniale » en Union Soviétique est unique dans son genre. La Russie n'a pas eu la mission civilisatrice qu'une puissance coloniale comme la France a eue par exemple.

On constate que le nombre des travaux traitant de la migration féminine, sous différents angles, augmente sans cesse (MOROKVASIC, OSO CASSAS, QUIMINAL). Il m'a semblé important de me pencher d'une manière plus détaillée sur les femmes russophones qui font partie de ce vaste conglomérat que constitue « les femmes de l'Est », mise en marge par rapport aux autres femmes migrantes et aux femmes résidentes. Mais la division sociale touche aussi ce groupe de l'intérieur. Le parcours migratoire d'une femme russophone (arménienne, azerbaïdjanaise, tchéchène, géorgienne ou russe, ainsi que ukrainienne, biélorusse) est très différent de la trajectoire d'une femme d'origine polonaise ou bulgare, *du fait du passé soviétique*.

La division raciale se transforme sous l'influence historique soviétique post communiste et les femmes affirment leur discrimination genrée et raciale par rapport aux autres femmes de la même provenance d'ex pays soviétiques. En outre ce passé soviétique devise les femmes, et je souhaite observer la perception croisée entre les femmes russophones, qui ne forment pas une communauté homogène entre elles. Et pourtant, ce que l'Union Soviétique préconisait c'était une égalité absolue.

L'égalité qui a tenté de gommer toutes les différences de genre/classe/race : tous les Soviétiques étaient égaux et heureux, dans le discours du pouvoir. Vingt-sept ans plus tard, tous les pays-membres (sauf quelques exceptions « volontaires-forcées »), ont devenus libres,

mais nous les femmes ex-soviétiques, nous nous retrouvons, dans un espace-temps précis qui nous réunit, les héritières du passé commun, encore et encore.

Même si chaque parcours migratoire est singulier, j'ai pris conscience que j'avais certains points en commun avec mes compatriotes russes qui se retrouvent comme moi dans la même situation « d'étrangeté » dans un espace-temps donné. Je me suis alors interrogée pour savoir qui étaient ces femmes qui parlaient la même langue que moi, et pour quelles raisons elles se trouvaient sur le même territoire que moi.

Dès lors, avec une approche historique et sociale, l'étude de la trajectoire migratoire des femmes russophones renvoie à un certain nombre de questions : quelles sont les stratégies migratoires des femmes russophones, s'il y en a ? Sont-elles sexuées ? Comment le post communisme soviétique post colonial participe à l'élaboration des stratégies? **Ces questions ont contribué à la construction de la problématique de ma recherche qui s'est appuyée sur les données concernant la carrière migratoire et les études post coloniales.**

C'est important de mentionner que cette recherche s'inscrit dans une approche compréhensive en science sociale. Il s'agit d'un travail exploratoire basé sur des entretiens et des observations participatives. L'objectif principal est de donner la parole aux femmes russophones en France dans le contexte migratoire où elles se retrouvent.

Ainsi, dans un premier temps je voudrais situer la migration féminine dans le contexte historique et social. Dans un deuxième temps j'exposerai le cadre théorique et des approches sociologiques utilisées. A la fin, comme résultat de cette recherche, je présenterai des extraits d'entretiens en faisant le parallèle avec d'autres études dans le champ de la sociologie de la migration. J'espère ainsi attirer le regard de la communauté scientifique sur le phénomène migratoire des femmes russophone sur le territoire français.

Première Partie.

Les notions employées.

Il me semble nécessaire au préalable de préciser certaines catégories et les termes employés dans le cadre de ce travail. Comme nous avons vu dans les parties précédentes, la migration féminine est un phénomène social qui devient plus en plus visible via la médiatisation croissante de la part des pouvoirs politiques et d'autres acteurs sociaux. La catégorisation détermine les rapports sociaux qui lui sont attribuées (GUILLAUMIN, 1977). De ce fait, « ...elle entérine au sein de majorités l'existence de groupes réels ; elle est la manifestation de l'accès à la conscience d'un certain nombre de faits sociaux » (GUILLAUMIN, 1972 (2002))³. La liste des catégories usuelles proposée par la suite, explicite mon choix des termes qui sont explicites pour décrire les rapports de domination que subissent les femmes.

- **Rapports de domination.** Lorsqu'on parle de la domination, on parle d'un processus hiérarchisé et légitime d'exercice du pouvoir d'un individu ou d'une entité sociale sur un autre. Cette action vise à essentialiser les relations entre les deux groupes subordonnés
- « **Race** » (ou **ethnie**). Collette GUILLAUMIN montre comment « *Le phénomène de l'apparition des races au XIXe siècle se constitue donc de l'alliance de trois caractères de la société de ce temps : 1) Les acquisitions empiriques et idéologiques de la philosophie des lumières et révolutionnaire : reconnaissance de la diversité des cultures, postulat de l'unité de l'espèce humaine ; 2) Le développement des sciences au XIXe siècle et la focalisation sur la biologie et l'anthropologie physique d'une part, sur la causalité interne au travers du déroulement temporel d'autre part ; 3) Le développement industriel, particulièrement la prolétarisation et la colonisation qui fondent une société profondément nouvelle.* »⁴ (GUILLAUMIN, 1972 (2002)). Dans le contexte de la colonialité soviétique, qui porte un caractère de nationalisme important, les

³ Collette Guillaumin, L'Idéologie raciste, genèse et langage actuel, Paris/La Haye, Mouton, 1972. Nouvelle édition : Gallimard, Coll. Folio essais (n° 410), 2002, p.25.

⁴ Ibid, p.62

dominant-e-s russes vont à l'encontre avec l'autrui dont la domination est justifiée par la supériorité naturelle.

J'utilise donc le terme de « race » pour désigner les catégories sociologiques qui n'ont pas différences biologiques « réelles » mais qui sont socialement construites pour justifier les rapports de domination⁵. L'utilisation du terme « race » au lieu d' « ethnie » me semble aussi plus justifiée car dans les discours des femmes rencontrées, la perception croisée sur la différence fait appel à la différence biologique et non à l'appartenance ethnique à un groupe bien distinct (comme nous allons voir par la suite, la traite de « noir-e-s » tous les peuples du Caucase).

- « **Classe sociale** ». Dans le sens large, le terme « classe sociale » désigne le « Groupe d'individus ayant une place historiquement déterminée au sein de la société et se distinguant par son mode de vie (habitat, éducation, travail, etc.), son idéologie et, pour les marxistes, par sa place dans le processus de production, à la fois réelle et vécue comme telle par ceux qui la composent (*conscience de classe*) (LAROUSSE, « classe sociale »). Pourtant, l'approche économique est réductrice car elle occulte les relations de pouvoir existantes au sein de ce groupe entre les membres mais aussi avec d'autres classes sociales. J'utilise ce terme comme une composante du système discriminatoire de la distribution et de l'accès aux richesses et aux ressources.
- **Rapports sociaux du sexe/ études du genre**. Les deux notions sont utilisées afin de montrer que les différences entre le « féminin » et le « masculin » ne se réduisent pas aux signes biologiques distincts mais représentent une construction sociale et politique complexe, basée sur les différences sociales et les rapports de pouvoir entre les classes sociales « homme/femme ». En l'occurrence, l'utilisation de concept du genre permet de problématiser les changements sociaux en croisant les rapports entre la race, le genre et la classe sociale, qui se retrouvent à la base du courant d'études postcoloniales, et de contextualiser mon objet de recherche. Pour

⁵ « Précisément ces appartenances culturelles dont la recherche s'est beaucoup préoccupée de montrer qu'elles n'étaient pas des « races réelles ». Or races imaginaires comme races réelles jouent le même rôle dans le processus social et sont donc identiques eu égard à ce fonctionnement : le problème sociologique est précisément là. », Idem p. 91

cela j'utilise les deux travaux d'une philosophe russophone, Madina TLOSTANOVA, qui ne sont pas traduits en français. Le manque de temps et une maîtrise insuffisante de la langue française ne m'ont pas permis de joindre la traduction des fiches de synthèses. Les travaux qui questionnent les rapports de race, du genre et de classe entre les femmes de même couleur de peau et appartenant à la même classe sociale, sont très rares. De plus, les travaux réalisés par des auteurs qui disposent de connaissances pratiques, pouvant expérimenter les situations et disposant de savoirs non-empiriques sont encore plus rares. TLOSTANOVA est une de ces rares auteur-e-s qui se situe à ce croisement par rapport à la race, à la classe et au genre au vu de son propre vécu.

- **Émigrée-immigrée-migrante.** Les trois termes sont employés pour situer les femmes russophones tout au long de mon écrit tout en privilégiant la notion « migrante-s » qui me semble plus opérationnelle dans le cadre de mon travail. Les deux premiers termes s'utilisent dans le contexte statique avec (départ définitif pour « émigré » et installation définitive pour « immigré ») ce qui ne permet pas de montrer l'ampleur, le phénomène et surtout les formes de flux migratoires actuels, qui ne se réduisent plus à la mobilité linéaire (TARRIUS, MOROKVASIC, POTOT).

Premier chapitre

I. Les données de référence et la problématisation.

A. Le cadre théorique et le choix des concepts.

1. La sociologie de l'immigration.

Dans l'histoire de l'immigration française, les femmes n'ont jamais été considérées comme de véritables actrices de leur propre parcours migratoire. Le rôle joué par ces femmes était toujours de suivre leurs maris, d'assurer une sorte de stabilité, d'établir des liens sociaux dans un pays d'accueil. Comme l'affirme Mirjana MOROKVASIC⁶, très longtemps l'immigration a été une mobilité de circulation réservée aux hommes.

Tout au long du développement des sciences sociales et plus particulièrement à partir des années soixante, les études migratoires se transforment et se complexifient reflétant ainsi l'évolution de la société. La transformation des formes de la mobilité ne se réduit plus à la migration masculine d'un pays pauvre vers un pays riche dans un contexte d'emploi. De nouvelles formes de migration se sont développées (dont l'approche offre le cadre de référence de cette étude).

Le développement industriel a été au cœur des flux migratoires qui ont alors pris des formes plus importantes par rapport aux précédentes vagues migratoires. C'est aux Etats-Unis, dans la ville de Chicago, que les sociologues ont commencé à s'intéresser aux peuples qui arrivaient, issus de continents, pays, endroits différents, porteurs de cultures différentes et parlant des langues différentes, les gens sont venus s'installer. Les préoccupations des chercheur-e-s américain-e-s ont été surtout de comprendre les relations entre la Ville et l'étranger. Le but était d'inclure les nouveaux-elles arrivé-e-s dans la structure universelle, assimilatrice, basée autour de l'Etat-Nation.

⁶ Mirjana Morokvasic, « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard retrospectif », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], 16 | 2008, mis en ligne le 14 mars 2011, Consulté le 24 août 2016. URL : <http://cedref.revues.org/575>

A sa naissance, la sociologie française s'est peu intéressée à la question de l'immigration. Les sciences sociales de la migration accordaient une place secondaire à la figure d'un migrant dans la construction sociale.

C'est au début du XXème siècle que L'École de Chicago s'inspire des travaux de Georg SIMMEL qui proposait l'approche de la double posture d'un étranger. C'est un acteur qui interagit dans la marge sociale et au cœur d'une société qui lui est étrangère. Cette « ... *combinaison de distance et de proximité que contient toute relation entre humains arrive ici à un rapport dont la formulation la plus brève est : Dans une relation la distance signifie que le proche est lointain, tandis que l'étrangeté signifie que le lointain est proche* » (SIMMEL, 1999).

Dans ses réflexions on trouve aussi des prémices de l'approche transnationale, qui propose à son tour de dépasser les limites des constructions frontalières autour d'Etats-Nations, créées par les discours politiques et institutionnels : « ...*la frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale* » (SIMMEL,(1908),1999 p.663)⁷.

Après la 2ème Guerre Mondiale et dans les années 60, le pôle d'étude migratoire en France se concentre plutôt sur le niveau macro – qui prend la migration dans son ensemble comme un phénomène social qui dépend de facteurs internes, propres aux différentes politiques d'Etats-Nations.

Les migrants, hommes, jeunes et souvent célibataires ont été appelés à pallier le manque de main-d'œuvre dans les années 70. Leur présence en France a été temporaire et contrôlée par l'Etat. La sociologie de l'immigration porte un caractère économique et vise, plus particulièrement, le domaine du travail. Puis, la politique toujours d'« état-national » et la pratique du regroupement familial liée à une politique assimilationniste -intégrationniste posent de nouveaux enjeux à la sociologie de la migration.

Jusqu'aux années quatre-vingt-dix, Abdelmalek SAYAD s'interrogeait sur la temporalité et « la disqualification » des migrants. Il a souligné la grande importance de connaître le passé du migrant : la nécessité de prendre en compte une binarité d'émigré-

⁷ Georg Simmel, Sociologie. Études sur les formes de la socialisation, 1908, tr. fr. Lyliane Deroch-Gurcel et Sibylle Muller, PUF, Quadrige 1999, p. 663-667.

immigré. C'est à ce moment, que la question de l' «ethnie » commence à se manifester, toujours dans le contexte de l'assimilation-intégration.

Nous pouvons dire qu'avec le développement du féminisme, l'étude sociologique de la migration française a pris un tournant « genré ». Avec les travaux de Mirjana MOROKVASIC, de Laura OSO CASSAS et d'autres, on a commencé à parler des femmes comme des actrices de leur propre parcours migratoire qui a pour but de réaliser leur projet personnel (subvenir aux besoins familiaux, se réaliser professionnellement/personnellement et autres). La migration féminine prend la forme d'une lutte contre le sexisme épistémologique *régnant*. Selon Morokvasic, le fait de visibilité croissante du phénomène migratoire féminin se voit au nombre important des migrantes et à leurs participations actives à l'économie dans plusieurs sociétés.

Pourtant le rôle de la mobilité féminine dans le contexte actuel de flottement des frontières symboliques autour de l'Etats-Nations fait encore débat.

Tout au long de leur vie les femmes ont toujours eu besoin de se justifier, de négocier leur place. L'expérience migratoire n'est pas une exception. Pour partir, pour avoir accès aux ressources – les femmes sont en interaction permanente avec l'autrui individuel et collectif. L'interprétation et la signification personnelles orientent et façonnent les actes, porteuses de sens propre, symbolique pour chacune.

2. L'interactionnisme symbolique

L'interactionnisme symbolique est une approche théorique qui permet de percevoir le monde social à travers le processus d'interactions entre les individus. Il trouve ses prémices dans la tradition de l'école de Chicago à partir des années 1920. On y trouve deux vagues qui ont contribué au développement de la pensée interactionniste. Dans un premier temps, au tournant des années 30, George Herbert MEAD développe une théorie qui met l'individu au cœur de l'interaction qui, d'après l'auteur, forme la société. L'essence de la réciprocité se trouve dans le sens porté sur ces relations avec l'autrui. Dans un deuxième temps, l'approche telle qu'on la trouve chez Mead a été réadaptée par ces disciples toujours au sein de l'Ecole de Chicago dans les années 50. On trouve les trois axes majeurs, proposés par BLUMER, qui déterminent le fond de l'interactionnisme symbolique :

- Les humains agissent à l'égard des choses en fonction du sens qu'ils attribuent à ces choses.
- Ce sens est dérivé ou provient de l'interaction sociale que chacun a avec autrui.
- Ces sens sont manipulés dans, et modifiés *via*, un processus interprétatif utilisé par la personne pour interagir avec les choses rencontrées. »

(traduit par Herbert BLUMER, 1969)

En revenant au Chicago des années 30, cette approche est devenue un outil adapté pour répondre aux besoins sociaux. Les interactions entre les individus et les collectifs et les individus dans les collectifs se trouvent au cœur de la réalité. Les individus deviennent les acteurs-trices principales dans tous les échanges sociaux en apportant du sens à leurs actions.

3. Le concept de la carrière migratoire.

Les travaux dans les domaines sociaux divers montrent la grande fertilité de cette nouvelle tradition qui refuse tout le déterminisme social. Les échanges réciproques entre les individus dans la sphère professionnelle ont été étudiés par E. Hughes. Les interactions par rapport à une ville par R.E. PARK ainsi que par SIMMEL et GOFFMAN.

Comme le soulignent H. S. BECKER et all., l'interactionnisme symbolique ne forme pas une théorie homogène et suppose la présence de plusieurs axes théoriques. C'est pour cette raison, en préférant nous baser sur des travaux définis, que nous nous arrêtons sur l'approche de la carrière, proposée par Becker et développée par M. MARTINIELLO et A. REA, qui ont adapté la tradition interactionniste pour étudier les nouvelles migrations en Belgique.

Dans ce travail, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », concernant les nouveaux migrants, les auteur-e-s proposent une nouvelle analyse qui se base sur l'articulation fine entre trois niveaux sociologiques d'études migratoires : micro (choix personnel) - méso (niveau intermédiaire : l'interaction entre la structure et l'individu) – macro (structure globale) pour construire le concept d'une carrière migratoire. Selon les auteur-e-s l'interaction entre la structure d'opportunités et de contraintes, les caractéristiques de l'acteur-

trice et la mobilisation des ressources (comme le capital social et les réseaux) éclairent le parcours des nouveaux-elles migrant-e-s et leurs dynamiques.

L'immigration peut ainsi s'observer sous l'angle d'une carrière migratoire où les stratégies utilisées pour arriver et rester sont considérées comme des outils visant la réussite du projet. La notion de carrière définie par Howard BECKER dans son livre *Outsiders* comme le changement de statut et/ou de position, accompagné par l'apprentissage des pratiques diverses et des comportements qui provoquent le changement d'identité sociale nous semble pertinente pour l'analyse des parcours migratoires qui est en évolution permanente. Erving GOFFMAN décrit la carrière qui subit des changements : « *c'est-à-dire au cycle des modifications qui interviennent dans la personnalité du fait de cette carrière et aux modifications du système de représentation par lesquelles l'individu prend conscience de lui-même et appréhende les autres* »⁸(GOFFMAN, 1990) et fait écho à notre sujet.

Comme disait Izquierdo ESCRIBANO (2000), le projet migratoire n'est jamais stable. À chaque étape, tout au long du parcours le projet se modifie et s'adapte.

Chacun de ces changements se met en place pour atteindre l'objectif personnel, donc réussir ce projet. Bien que la notion de réussite soit différente pour chaque individu (ainsi que l'échec), nous insistons sur le fait que dans notre travail, on part du constat que le succès, c'est de ne pas retourner dans son pays d'origine sans argent, sans statut désiré (obtenu dans la société d'accueil). **Nous tenterons de comprendre quel sens est attribué à ce terme de réussite selon les objectifs personnels des migrants.** Il faut également préciser que les objectifs eux-mêmes sont variables. À chaque étape de ce parcours, le but peut prendre des formes différentes, qui dépendent des changements sociaux intérieurs et extérieurs, influencés par les politiques publiques, économique et juridique. Le parcours migratoire comme une carrière, s'inscrit sur deux niveaux, objectif et subjectif : « *dans sa dimension objective, une carrière se compose d'une série de statuts et d'emplois clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités, et même d'aventures. Dans sa dimension subjective, une carrière est faite de changements dans la perspective selon laquelle la personne perçoit son existence comme une totalité et interprète la signification de ses diverses caractéristiques et actions, ainsi que tout ce qui lui arrive* » (HUGHES, 1937) et modifie son objectif.

⁸ Erving Goffman, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, 1968, Paris, Editions de Minuit, 1990, pp. 179-180

Les ressources sont employées selon le schéma proposé par MARTINIELLO et REA, concernant les opportunités et les contraintes dans le pays de départ et d'accueil. La difficulté pour entrer dans le pays, issue de la législation sévère de la politique migratoire, le renforcement du contrôle frontalier et l'ambiance peu bienveillante en somme – tout agit sur le choix de la destination et des moyens utilisés, une fois que le choix est fait. Les opportunités telles que des connaissances sur le territoire, la maîtrise plus ou moins de la langue, la politique sociale favorable et autres conditions positives influencent et forment le choix de partir et de s'installer à l'étranger. Tout au long de la carrière, chaque étape demande l'accès aux ressources, disponibles ou pas.

« - le capital économique, selon la dimension financière définie par Bourdieu: – les ressources matérielles, qui se distinguent du capital économique et peuvent prendre, par exemple la forme de services (dons de nourriture, hébergement gratuit, etc.);

– le capital culturel, qui correspond à la troisième forme du capital culturel définie par Bourdieu relative à l'éducation (diplômes, formation, etc.);

– les ressources informationnelles, qui correspondent à la première forme prise, selon Bourdieu, par le capital culturel;

– les ressources statutaires, qui renvoient à des ressources formelles nécessaires dans le processus d'acquisition des statuts (témoignages, prise en charge, etc.);

– les ressources humaines, qu'il faut entendre ici en tant que soutien moral et psychologique.

Les compétences migratoires augmentent les chances pour réussir la carrière de migration. »

De ce schéma découlent les dispositifs via lesquelles les migrant-e-s peuvent avancer dans leur carrière migratoire. Je pars donc de l'hypothèse que les migrantes russophones disposent, utilisent et développent les mêmes ressources et les capitaux.

Dans le cadre de ma problématique liée aux motivations et circonstances des trajectoires migratoires des femmes russophones, cette combinaison des approches théoriques permet de situer les interactions entre les individus et les structures sociales. De ce fait, l'interactionnisme symbolique (Becker), qui vise à décrire les interactions entre les individus que de mettre la structure du social au cœur de l'analyse sociologique. Ceci permet aussi d'observer les logiques et le sens que les acteurs sociaux apportent à leurs actions ainsi qu'à

la construction de faits sociaux. Dans le cadre de ma problématique, ce concept permettra de poser la construction de la carrière migratoire des femmes russophones.

4. Les études post-dé-coloniales.

Il est insuffisant, pourtant, d'étudier la migration sans la situer dans le contexte historique et important de revenir aux propos d'Abdelmalek SAYAD concernant l'indispensabilité de connaître « l'avant » de la migration. Nasima MOUJOURD, considère également l'absence d'études « pré-migratoires » comme un manque important dans la compréhension du parcours migratoire. Dans notre cas, il paraît vital de rendre compte de l'histoire qui a fait émerger une multiplicité de rapports entre « genre-sexe-classe-ethnie » parmi les femmes qui formaient le groupe homogène des femmes soviétiques il y a encore 24 ans. Les études post coloniales sont apparues dans un premier temps dans la sociologie anglo-saxonne. A travers ces travaux des auteur-e-s, issu-e-s d'ex-colonies anglaises, s'interrogent sur la présence et la persistance de rapports de pouvoir et de domination dans la littérature coloniale. Le précurseur de cette approche est Eduard SAID dans son œuvre l'« Orientalisme » paru en 1975. Dans ce travail, il analyse la construction de la vision portée par l'Occident sur l'« Orient » dans son ensemble et qui tente de créer une identité homogène orientaliste. En se basant sur les manuscrits littéraires et sur d'autres formes culturelles d'héritage colonial, SAID critique la perception d'Orient qui renvoient à cette vision « orientaliste » et au pouvoir exercé et entretenu par l'Occident. Deux auteur-e-s Gayatri Ch. SPIVAK dans son œuvre « Les Subalternes peuvent-elles parler ? » (SPIVAK, 1988) et Dipesh CHAKRABRATY évoquent l'Impérialisme occidental qui ne prend pas en compte le contexte historique propre de l'Orient et de ses peuples. La vision européenne reste pour eux réductrice et stigmatisante et l'étude orientale dans le monde occidental procède selon eux d'une posture qui se veut supérieure. Ce n'est pas l'ambivalence respectueuse qui guide la perception d'autrui, mais la comparaison inégale et anfructueuse, qui ôte le droit à chacun de se développer à sa manière, à son rythme et laisse les pays non-occidentaux en position toujours inférieure. SPIVAK et CHAKRABRATY évoquent la problématique de la modernité, l'opposition entre le monde occidental dit sur développé et le monde non occidental qui est assigné à une position extrêmement inférieure. À son tour, SPIVAK ajoute que ce n'est pas seulement la domination exercée par les occidentaux mais également l'exclusion totale et la privation de la parole sur l'arène mondiale qui conforte cette position de nations subalternes. L'auteure prend ses sources dans les écrits de FOUCAULT et DERRIDA ainsi que dans la tradition marxiste. Cette tradition a été rejointe par les pensées

anticoloniales, développées en France par F. FANON et Aimé CÉSAR. Cette vision « orientalisante » s'applique à la Russie dès le début de ses conquêtes expansives, car on y construit aussi l'image « d'un autrui, imaginé » comme différent. Actuellement, les pensées « orientalistes » sont utilisées par les pouvoirs politiques russes afin d'entretenir le pouvoir sur les populations qui sont considérées comme naturellement différentes. Le parcours migratoire des femmes russophones est affecté par cette vision, qui essentialise la différence des femmes par leur l'appartenance aux ethnies distinctes, dont une d'entre elles est la race dominante.

Le post colonialisme avec son préfixe [post] doit témoigner du caractère spécifique du passé, d'un problème résolu. Qu'en est-il après l'effondrement de l'Union Soviétique des relations de pouvoir ? A cet égard, Varikas (2006) souligne « [...] *notre présent communique avec ce passé, quand il reconnaît en lui quelque chose qui le concerne, quelque chose qui n'a pas été résolu et qui, pour cela, guette toujours notre avenir* ».

En partant de l'hypothèse que chaque colonialité est singulière et que chaque oppression a des mécanismes de domination différents, il est difficile de déconstruire les effets du post colonialisme soviétique avec des instruments post coloniaux, occidentaux ou étatsuniens.

La persistance de la triple domination que subissent les femmes : race-genre-classe nous amène à observer cette discrimination dans le contexte intersectionnel, dans le sens où les facteurs dominants ne fonctionnent pas séparément, ils interagissent en renforçant ou en affaiblissant l'un d'eux. Dans un premier temps l'intersectionnalité est apparue dans les études féministes Noires qui n'étaient pas d'accord avec la posture épistémologique de leurs sœurs européennes blanches de la classe moyenne... Les féministes noires considèrent que les femmes blanches luttent seulement contre la discrimination de genre, c'est-à-dire la discrimination subie par des femmes blanches, européennes, de classe moyenne alors que les autres femmes subissent des discriminations multiples qui s'ajoutent à la discrimination de genre, de par leur race, leur couleur de peau, leurs origines sociales etc...

Dans le contexte russe, les rapports de domination et de discrimination se produisent entre les pays subalternes (Troisième monde ou le Sud Global) et LE pays subalterne (Deuxième monde ou la Métropole) : la Russie qui adopte une posture de supériorité par rapport aux pays dominés et dans le même temps vise à rattraper l'Europe et les USA, tout en affirmant qu'elle n'a pas besoin de se rapprocher des pays occidentaux. Cette position forme

en quelque sorte un hybride de « halfness », de manque, de « non-suffisance dans toutes ses dimensions (politique, sociale etc.).

L'existence de cette posture spécifique a été confirmée par la chercheuse Svetlana GORCHENINA qui souligne que « *les théories postcoloniales ne sont pas en vogue au sein de la génération actuelle des chercheurs d'Asie centrale et de la Russie, qui continuent de défendre le culte de l'objectivisme. Cette attitude est due, semble-t-il, non seulement à un manque d'information et à l'isolement relatif de l'espace postsoviétique (...), mais aussi au fait que ces théories réflexives critiquent, outre le fait colonial du passé, les projets nationaux mis en œuvre actuellement dans les différentes républiques, en considérant les nouvelles entités étatiques comme une tentative de reproduire le capitalisme au niveau – local – des États nationaux. De cette manière, elles constituent une sorte d'opposition intellectuelle et restent étrangères au système de pensée des chercheurs centrasiatiques et russes, qui, pour la plupart, sont des défenseurs de l'Etat, peu disposés à critiquer le canon national et l'étape actuelle de décolonisation liée à la formation d'États indépendants par les ex-élites soviétiques.* »⁹ (GORCHENINA, 2009).

Depuis la chute de l'Empire tsariste en 1917, les rêves de ranimer le faste et le pouvoir des anciens tsars ne cessent d'alimenter les ambitions de la Russie. En colonisant plus de la moitié du continent Eurasiatique, l'Empire tsariste avait essayé de gommer les cultures et les langues qui se sont retrouvées à la périphérie de l'échelle de « l'utilité » telle qu'elle avait été envisagée par le pouvoir étatique. Cette caractéristique impérialiste est évoquée par Liauzu : « *Si la colonisation a été pour les sociétés dominées la voie d'accès à la modernité – non pas la seule possible mais celle qui s'est réalisée concrètement – il faut souligner, une fois de plus, que cette modernité a été élaborée en fonction des dynamiques, des besoins de l'Occident, et non en fonction des intérêts des colonisés, qu'elle a été transmise partiellement, de manière tronquée et qu'elle est ambiguë comme toute l'entreprise impérialiste* »¹⁰ (LIAUZU, 2004)

Après la chute de l'URSS, les terres considérées comme des appendices empiriques, ont obtenu leur indépendance. Ces états sont descendus dans la hiérarchie mondiale en sortant de la Fédération de la Russie. Celle-ci a été considérée comme un pays « en

⁹ Svetlana Gorshenina, « La marginalité du Turkestan colonial russe est-elle une fatalité ou l'Asie centrale postsoviétique entrera-t-elle dans le champ des Post-Studies ? », Cahiers d'Asie centrale [En ligne], 17/18 | 2009, mis en ligne le 26 mai 2010, consulté le 23 août 2016. URL : <http://asiacentrale.revues.org/1138>

¹⁰ Idem

développement » tandis que les nouveaux pays sont passés sous l'étiquette des pays sous-développés du tiers monde. Ce phénomène a déclenché une immigration « intérieure » soumise à des raisons économiques. Les ex-compatriotes-e-es de l'URSS venaient chercher le travail à l'intérieur de la Russie. Tou-s-etes ressortissant-es de l'Ex-URSS (Arménien-ne-s, Azerbaïdjanais-se-s, Kirgiz-e-s, Kazakhs, Ukrainien-ne-s etc.) sont arrivé-es en tant que main d'œuvre bon marché qui de surcroît restait invisible. Leur présence est tolérée mais, les rapports qui s'instaurent entre ces ex-citoyens de l'URSS et la Russie sont des rapports de subordination (« Russe =supérieur/ « Autre =inferieur»).

Comme je l'ai dit auparavant, des recherches portent souvent sur l'immigration-émigration dite « intérieure » entre la Russie et les ex-pays soviétiques (Asie, Caucase).

La colonialité post soviétique ne répond pas tout à fait aux discriminations « habituelles » : **les femmes russophones ne sont pas des femmes de couleur**. Elles n'étaient pas tout à fait dominées par les hommes vu la suppression totale du sexe social et biologique dans la société soviétique. Elles n'étaient pas non plus, dans leur majorité en situation d'inégalité de classes. En fait, chaque colonialité se vit différemment et prend des formes indéfinies.

Une philosophe russophone, Madina TLOSTANOVA, utilise dans ses travaux l'approche postcoloniale et l'expérience soviétique et post-communiste pour faire émerger les outils propres au contexte, qu'elle appelle « études décoloniales ». En outre, l'utilisation de sa théorie me permet d'être consciente de la présence d'une tension dans les interactions sociales issues de la société d'origine, qui prend des formes manifestement exagérées dans le contexte migratoire.

Les études de TLOSTANOVA mettent en évidence le caractère d'obligation du « vivre ensemble » dans cet espace qui supposait des différences entre les individus et des relations de dominations diverses : « *en Union soviétique, la domination réelle des discours raciaux a toujours été masquée par une configuration ethnique et religieuse plus compliquée et une image officielle de l'empire multiculturel heureux. Dans sa relation aux colonies, la tactique soviétique s'est raffinée et est devenue plus cruelle, basée sur l'élimination méthodique de toute pensée ou existence alternative.* » (TLOSTANOVA, 2009).

TLOSTANOVA explique cela par le contexte post-soviétique qui porte un caractère spécifique d'une combinaison de deux éléments : un discours postcolonial, qui critique tout le

capitalisme et l'impérialisme et le discours du postcommunisme, qui les accepte *dans le but* de «... *préserver le post-Soviétique en voie de disparition sous la forme d'une communauté imaginée – linguistique, culturelle, spirituelle, épistémique, religieuse, etc.* » (Tlostanova, 2011), ainsi que la double position de cet « espace postcommuniste – post soviétique » : colonisateur pour les pays-tiers d'ex-URSS et colonisé par la modernisation provenant de l'Europe de l'Ouest.

Cette double facette crée des formes mutantes de la construction sociale dans l'espace « post-soviétique » actuel. Les femmes issues d'une société postcoloniale soviétique, pour reprendre F. HINKELAMMERT, dans le discours post-impérialiste/ postcolonial sont considérées « comme n'étant pas tout à fait humain-e-s (c'est à dire pas tout à fait Européenn-e-s, pas tout à fait soviétiques, pas tout à fait chrétien-ne-s, pas tout à fait blanc-he-s, pas tout à fait hétérosexuel-le-s, etc.).(HINKELAMMERT, 2004). Et pourtant cette discrimination ne se trouve pas dans le discours intersectionnel « classique » définie par Patricia HILL COLLINS comme « *analyse affirmant que les systèmes de race, de classe sociale, de genre, de sexualité, d'ethnicité, de nation et d'âge constituent des traits de l'organisation sociale qui se construisent mutuellement, façonnent les expériences des femmes noires et sont en retour façonnés par celles-ci* »¹¹ (HILL COLLINS, 2000). D'où l'intérêt, dans ce travail, de s'appuyer sur la spécificité postcoloniale soviétique du « *rôle de la femme sexuellement, économiquement et psychologiquement exploitée, assimilée aux animaux et extraite du domaine du genre, était joué par une femme serf ethniquement semblable et Autre seulement par la condition sociale* » (TLOSTANOVA, 2011).

Après la dissolution de l'URSS et la chute de rideau de fer, plusieurs perspectives se sont présentées aux femmes ex-soviétiques.

Elles ont subi une sorte d'émancipation forcée à cause des difficultés sociales et économiques générées par la chute du rouble et le manque de produits divers. Les femmes ont été obligées de prendre leurs vies en main ainsi que celles de leurs enfants. Elles ont alors

¹¹ Patricia Hill Collins, *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. N.Y, Routledge, 2000 (1991), in Madina Tlostanova, *Toutes les femmes sont russes, tous les Caucasiens sont des hommes ? Intersectionnalité, pluriversalité et les autres genre-e-s des frontières eurasiennes*, Les cahiers du CEDREF [En ligne], 20 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2015, Consulté le 25 août 2016. URL : <http://cedref.revues.org/830>

pensé qu'une autre vie ailleurs était possible. Tout d'abord, ce sont surtout les femmes en provenance d'Europe Centrale qui ont envisagé des projets migratoires vers l'Europe Occidentale. C'est le passé soviétique et la proximité des frontières européennes qui, me semble-t-il, ont joué un rôle-clé au début de mouvement migratoire. En ce qui concerne la migration féminine massive en provenance de l'Europe de l'Est vers l'Hexagone, nous trouvons des statistiques à partir de l'année 1993.

Il faut aussi noter que ces mouvements migratoires ont été accompagnés par des mouvances migratoires internes, au sein de l'EX- URSS. Cela s'explique par le contexte multinational et l'existence des inégalités entre les différents territoires, unis à l'époque communiste.

Cependant, nous ne trouvons pas de travaux concernant une mobilité féminine russophone des années 1990 à nos jours. Nous pouvons donc nous interroger sur qui sont ces femmes et sur les stratégies qu'elles mettent en place pour partir. Quelles que soient les causes « réelles » de leur départ, elles sont toujours en quête d'une vie meilleure. Nous reviendrons sur ce point dans la partie qui concerne la population, objet de nos recherches.

Même si cette question de l'immigration russophone est très peu étudiée aujourd'hui, j'ai choisi de la traiter.

Les études décoloniales permettent de contextualiser la problématique sur l'échelle spatiale et temporelle. Les trajectoires migratoires des femmes russophones, conditionnées par les interactions subordonnées entre elles et entre elles et le social, liées aux conditions d'assignation à la classe, au genre et la « race », nécessitent d'être observées sous le prisme d'une expérience propre aux femmes, construite dans leur socialisation soviétique. Cette dernière transforme les interactions d'oppression, qui « ... *dans le cours de la routine quotidienne, ceci va de soi, semble normal, naturel, intangible et universel* »¹², en domination réciproque entre les membres. Certes, la domination au sein de la communauté, décrite par Norbert ELIAS, « *porte un caractère phénoménologique et se reproduit par ceux qui la*

¹²Christian Poiret, Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques, Revue européenne des migrations internationales [En línea], vol. 21 - n°1 | 2005, Publicado el 08 septiembre 2008, consultado el 25 agosto 2016. URL : <http://remi.revues.org/2359>

*subissent ultérieurement. Pourtant, la différence se trouve dans la diversité ethnique et prééminence raciale entre les agents-immigrées dans la société d'accueil. ».*¹³

B. La problématique de l'étude

Nous avons pu développer 4 hypothèses :

- Existe-t-il une division ethnique consciente entre les femmes ? et comment oriente/modifie /empêche-t'elle l'utilisation des ressources dans le pays de départ et dans la société d'accueil.
- La même réussite pourra être discriminante pour une, tout en étant valorisante pour l'autre
- Une demande d'asile est une stratégie/ressource comme une autre. Elle peut être en combinaison avec d'autres stratégies/ ressources pour réussir une carrière migratoire.
- Telle ou telle autre stratégie première oriente le choix de la suivante, appliquée dans le cas d'échec.

À cet égard, je tente de compléter et de comprendre les mécanismes d'adoption de telle ou telle autre stratégie. Je souhaite aussi tenir compte des contournements employés par les femmes ainsi que du franchissement des obstacles présents lors de la prise de décision de partir, de la création du projet migratoire et de sa réalisation. Cela amène à la problématique qui traite l'articulation entre la carrière migratoire vers la réussite et l'influence postcoloniale russe qui tient ses racines dans la société soviétique-postcommuniste. Dans la première partie mon propos vise donc à préciser la nature de ces deux phénomènes dans *deux* contextes communautaires : celui de Tarbes et celui de Toulouse afin de rechercher l'éventuel intérêt heuristique de procéder à une telle combinaison. Dans la deuxième partie j'essaierai de comprendre la migration russe sous sa forme féminine en portant mon regard sur des parcours d'actrices, sur leurs sentiments, leurs perceptions personnelles, leurs motivations pour partir, leurs efforts pour réaliser leur trajectoire ainsi que sur les ressources utilisées à ces fins. Et, surtout, dans la troisième partie on s'intéressera au sens que donnent les femmes russophones à leur expérience migratoire sous le prisme de la réussite ou de l'échec.

¹³ Norbert Elias, avec John L. Scotson, Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté, avant-propos de Michel Wieviorka, Paris, Fayard, 1997

Deuxième chapitre.

I. La méthodologie de l'étude.

1. Le terrain d'enquête et la constitution de l'échantillon.

Parce que je suis Russe, je dispose d'un accès « naturel » aux femmes russophones dans les communautés de Tarbes et de Toulouse. Dans la communauté tarbaise, j'ai intégré le réseau social de ma mère, qui est majoritairement russophone car elle ne maîtrise pas suffisamment le français. Dans celle de Toulouse, c'est mon inscription aux cours de langue française qui m'a plongée dans le milieu russophone. Par conséquent, j'ai créé mon propre réseau tout en intégrant les réseaux existants, majoritairement féminins, avec des cercles relationnels amicaux, familiaux, parentaux qui préservent des liens pour des besoins futurs. Cet accès « genré », en tant que femme, « racisé » en tant que Russe, « classé » dans la catégorie étudiante, m'a permis d'intégrer la communauté, dont je ne connaissais pas les frontières. Finalement, c'est ma propre expérience qui m'a autorisée et qui a guidé ma recherche tout au long de ce travail et permis de recueillir la parole des femmes, des proches ou des inconnues, qui constituent mon terrain de recherche.

Il est à souligner qu'au cours de mon travail je ne parle pas des femmes qui forment une communauté homogène. Il s'agit de plusieurs nationalités (Arméniennes, Azerbaïdjanaises, Georgiennes, Tchétchènes ou Russes). En effet, elles ne sont que rarement Russes. Parmi elles, certaines ne se sont jamais rendues en Russie et leur maîtrise de langue dite « commune » n'est pas acquise. Mais, dans le même temps, elles en parlent quand même. Elles affirment avoir « *la même culture* » (Aminat, 41 ans, Tchétchène) issue d'un passé commun. Elles se considèrent presque comme des compatriotes d'un pays qui n'existe plus.

Cependant, nous ne parlons pas ici de diaspora (même si ce phénomène existe sur notre terrain). Nous nous intéressons à la communauté des femmes dans sa globalité, au-dessus des créations diasporiques (arménienne, kazakh, azerbaïdjanaise, etc.).

Toutes migrantes, toutes russophones, elles sont mères de famille, mariées, divorcées, célibataires, veuves etc., avec ou sans d'enfants. De plus, elles sont d'âges différents, avec des niveaux d'éducation très variés (des femmes qui n'ont jamais été scolarisées jusqu'à celles

qui ont fait des études universitaires). Elles sont issues de toutes les classes sociales. Tout en étant différentes, elles sont toutes unies par un trait commun : elles ont décidées de quitter leurs pays d'origine, et de réaliser leur propre parcours migratoire.

Ces femmes venues seules ou en famille, hors ou dans le cadre du regroupement familial ou autres relations d'engagement sont partie prenante dans tout le parcours migratoire.

Elles sont originaires de Russie (Tchéchénie inclus), de Daghestan, d'Asie Centrale, d'Arménie, d'Azerbaïdjan, d'Ukraine, de Biélorussie et de Géorgie. Après avoir observé cette « communauté » je remarque que ce n'est pas que le fait de savoir parler la même langue, mais aussi d'avoir un « passé » historiquement commun ce qui introduit des raisons similaires pour quitter leur pays et, d'utiliser les mêmes stratégies migratoires.

Pour notre échantillon, on se base sur la typologie de migration féminine proposée par Natalia RIBAS MATEOS et Véronique MANRY¹⁴ (2006), répondant à nos besoins pour limiter les causes volontaires ou pas de ce flux migratoire.

Premièrement, ce sont des femmes qui quittent leurs pays pour des raisons politiques, humanitaires ou en raison de conflits militaires. Cette catégorie passe par la voix de la demande d'asile pour solliciter un statut de réfugié-e-s.

Deuxièmement, c'est une migration féminine au niveau d'éducation moyen ou élevé qui intègre des études supérieures ou du travail qualifié.

Par la suite, ce sont les femmes « entrepreneuses elles-mêmes » qui développent des réseaux informels, de commerce international de marchandises.

Et enfin, les femmes migrent clandestinement par leurs propres moyens. Elles se retrouvent souvent dans le travail illégal (au noir).

Nous tenterons de cibler plus précisément les femmes qui remplissent au moins une de ces catégories comme objet de nos recherches.

Chaque catégorie développe ses propres stratégies et itinéraires possibles pour atteindre l'objectif commun à toutes, partir de son pays d'origine afin d'arriver dans un pays d'accueil choisi. Cette mobilité n'est pas seulement soumise à la politique économico-

¹⁴ Natalia Ribas-Mateos et Véronique Manry, *Mobilités au féminin. La place des femmes dans le nouvel état du monde*, Paris, Khartala, 2014, pp 10-11

juridictionnelle (fermetures des frontières, limitation de circulation, contrôle renforcé, difficultés d'avoir un visa, prix élevé du voyage etc.) mais aussi à la perception subjective de chaque actrice, qui n'est pas constante. Nous supposons que cette dernière joue un rôle important dans la réalisation d'un projet migratoire. Chaque individu définit subjectivement ses buts, ses moyens possibles à utiliser, les rôles à jouer (comme, par exemple, auto-« vulnérabilisation » volontaire), afin de réussir son parcours migratoire.

L'échantillon des femmes interviewées est composé de 14 personnes. Ma vie quotidienne et les deux stages m'ont permis d'avoir des échanges formels et informels assez nombreux. Les extraits présentés au cours de ce travail font partie essentiellement des notes qui composent mon carnet de terrain. Lors des discussions informelles, les femmes parlent et les discours ne sont pas conditionnés par des questions prédéfinies ni par le fait d'être enregistrées. Pourtant, lors ces échanges, j'ai utilisé une stratégie de relance, qui m'a permis d'orienter mes interlocutrices vers les thématiques choisies.

2. Le choix de l'approche qualitative et les conditions de recueil des données.

Le cadre méthodologique est primordial dans la recherche. Il oriente les recherches et l'analyse par la suite. Dans mon cas, il est prédéfini par l'aspect théorique de l'interactionnisme. Par conséquent, il me semble plus pertinent d'utiliser l'approche qualitative et non celui de la statistique. Il aurait été peut-être aussi intéressant d'avoir des données quantitatives pour démontrer l'importance du phénomène, mais faute de temps et d'accès aux ressources je ne peux pas fournir de données chiffrées.

Pour essayer de trouver des réponses à la problématique soulevée par mon travail, je me suis concentrée sur l'étude qualitative issue des enquêtes ethnographiques pour des raisons différentes. Tout d'abord, je pense que cette approche correspond davantage au genre du phénomène que je tente d'analyser car cela permet d'avoir connaissance du sens que chaque femme accorde à son parcours, de la finesse des paroles et de l'attitude. Comme dit Céline BONICCO, « *la méthode compréhensive mise en place, [...] est directement commandée et justifiée par l'ordre de l'interaction et le sens commun qui le sous-tend. Si l'interaction est rendue possible par un sens commun, et si les acteurs qui y participent produisent une authentique analyse de cette dernière, le sociologue, comme acteur social dispose également de ce sens commun. Pour expliquer l'interaction, il ne doit pas rompre*

*avec lui, mais s'efforcer au contraire de l'éclaircir, de le faire passer du non conscient au conscient. L'analyse sociologique se présente comme une explicitation de ce sens commun, sans qu'il y ait une différence de nature entre les deux... ».*¹⁵

Ensuite, cela me permet de donner la parole aux femmes, qui sont très longtemps restées muettes et invisibles dans leur parcours migratoire. C'est pour ces raisons que l'approche statistique me paraît réductrice.

Nous allons appliquer le « pragmatisme méthodologique » (REA et TRIPIER, 2003) de l'École de Chicago, comme les entretiens compréhensifs et l'observation participante et à découvert, pour effectuer mon analyse, qui, selon Franco CRESPI, « [...] veut percer les choses d'intérieur ».

La méthodologie, caractérisant l'approche de l'interactionnisme symbolique s'ancre dans les conditions de la réalisation de ce travail. Il s'agit d'effectuer des allers-retours du terrain aux théories. Puisque ce terrain de recherche se trouve être mon quotidien, la question d'une neutralité objective se pose. Par le fait d'être considérée du même genre, d'avoir une situation sociale égale et de partager la même expérience migratoire, mes connaissances et mon vécu propre – l'adaptation du point de vue situé me paraît évidente. En revenant aux identités des femmes migrantes, ma double posture, en tant que femme russophone migrante et étudiante effectuant des recherches sur les mêmes sujets qu'elle-même, permet d'utiliser ce concept et contribue à l'émergence des connaissances approfondies, indisponibles pour autrui.

3. Le terrain.

Pour réaliser cette étude j'ai effectué des stages de 2 mois chacun au sein de la CIMADE de Toulouse et du Secours Populaire de Tarbes. J'utilise également mon réseau personnel pour rencontrer les femmes qui utilisent les stratégies migrantes maritales. Ces 4 mois de stage effectués à la CIMADE et au Secours Populaire m'ont permis de réaliser cette étude avec un public divers. Dans la 1^{ère} association j'ai trouvé des primo-arrivantes de

¹⁵ Céline BONICCO, Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive, Philonsorbonne [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 20 janvier 2013, consulté le 25 août 2016. URL : <http://philonsorbonne.revues.org/102> ; DOI : 10.4000/philonsorbonne.102

types différents : demandeurs d'asile, demandeurs de régularisation pour soin médical / regroupement familial / admission exceptionnelle au séjour. J'ai eu la possibilité aussi de rencontrer et d'interroger des personnes qui n'ont pas obtenu le statut désiré par la voie de la demande d'asile et qui souhaitent effectuer les démarches citées précédemment afin d'obtenir le droit de rester sur le territoire français (pour définir ce type de femmes nous utilisons le terme de « sans-papiers »). Dans le cadre du deuxième stage, j'ai rencontré le même type de public mais aussi des femmes dans une situation juridiquement stable. Ces femmes participent à la vie de l'association en tant que bénévoles.

J'ai choisi comme terrain un lieu qui m'est complètement inconnu et un second qui m'est familier. Cela me permettra d'avoir des informations suffisamment importantes pour mon travail. En outre, la présence de ces publics ouvre la possibilité de comparer les différents discours employés dans le contexte stratégique.

En amont de mes stages j'ai commencé à rencontrer des femmes et pour réaliser mes entretiens j'ai utilisé les méthodes proposées par Stéphane BEAUD et Florence WEBER¹⁶ et Alain BLANCHET et Anne GOTMAN¹⁷. Je suis persuadée que ce type d'interactions est relativement pertinent pour réaliser ma recherche dans le contexte de la connaissance de nos actrices.

Pourtant, cette recherche n'aurait pas pu être réalisée sans mon réseau personnel amical et familial et sans une observation quotidienne dans les lieux communs de socialisation et de rencontre (les institutions administratives, les associations, les marchés, les fêtes, les lieux de culte etc.) fréquentés par les femmes russophones.

4. Les difficultés et les restrictions de la recherche.

L'une des difficultés rencontrée lors des entretiens est le fait que les femmes avaient des hésitations à se dévoiler. Je les ai rencontrées dans un premier temps en tant que simple connaissance grâce à un réseau de relations russophones mais, au fil des entretiens elles ont donné des informations plus intimes, il fallait aller plus loin et donner des informations plus

¹⁶ Stéphane BEAUD et Florence WEBER, Guide de l'enquête de terrain, Paris, La Découverte, 2003

¹⁷ Alain BLANCHET et Anne GOTMAN, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan Université 1992

précises, plus personnelles. Cela ne sera possible qu'avec celles, avec lesquelles une relation de confiance réciproque était établie de longue date.

J'ai projeté ainsi de réaliser mes recherches sur la base de l'observation à découvert au vue de mon engagement important au sein de la CIMADE. Cette méthode me paraît plus appropriée en prenant en compte l'entrée par « la porte administrative » sur mon terrain de recherche. Je pense que l'utilisation de l'anonymat de la chercheuse n'est pas pertinente dans ce cas-là. Mais la multi-posture envers les femmes (en tant que femme, étrangère, migrante, étudiante, russophone, « associée à l'institution », militante) a aidé à créer des multi-relations. Cependant, cette méthode porte en soi des limites comme, par exemple, son rôle participatif, exposé par Damien CARTRON dans son travail « Le sociologue pris en sandwich ! Retour sur une observation participante au McDonald's » (2003). D'après lui, « l'observation participante masquée entraîne un très fort engagement dans l'action, car l'observateur doit à la fois être reconnu comme bon là où il observe, sans pouvoir sortir du jeu, et en même temps mener à bien son étude en prenant soin d'observer et de noter le maximum d'information »¹⁸. Et, bien sûr, elle est impossible dans le lieu connu, où la posture de chercheuse est déjà « caractérisée » et identifiée par ses objets de la recherche.

De plus, mon engagement associatif au long terme me permet d'effectuer une observation ethnologique, si importante pour l'approche interactionniste, car cela donne la possibilité d'avoir l'échantillonnage des stratégies en cours.

En revanche, l'observation participante me paraît plus adaptée dans le deuxième lieu de stage, au Secours Populaire. J'y n'avais pas de connaissances et je m'y suis engagée en tant que bénévole (tout en réalisant le projet du stage) et j'ai participé de façon solidaire à l'activité des femmes. Parce que le Secours Populaire français de Tarbes accueille beaucoup de stagiaires et de nouveaux bénévoles tout au long de l'année et que ces deux groupes participent à la même activité, ma position a été souvent identifiée directement par les femmes (bénévoles et les bénéficiaires russophones). Les femmes m'ont perçue de façon différente en fonction de notre proximité relationnelle. Ma position au sein de la communauté a toujours été dépendante de mon rôle social (fille dans le cercle familial, amie, connaissance, « un outil » dans l'échange des services quotidiens etc.) ce qui a orienté et modifié ma position sans jamais avoir été comme une étrangère par la communauté.

¹⁸ Damien Cartron, Le sociologue pris en sandwich ! Retour sur une observation participante au McDonald's, Travail et emploi, 2003, N°94, p.210

Les outils que j'ai choisis pour mener mon enquête permettent de se rapprocher au plus près du terrain et d'observer les faits sociaux dans leur réalité. Ils s'intègrent aussi dans la combinaison des approches que je développerai dans la partie qui suit.

Deuxième Partie

Introduction.

L'intérêt de ce travail est de comprendre le processus de construction d'une carrière migratoire, les mécanismes de succession d'étapes et leurs caractéristiques spécifiques, ainsi que la nature des ressources sollicitées au cours de la trajectoire migratoire et l'influence des inégalités issues de la société d'origine soviétique. Cependant je n'ai pas pour but de faire toute la sociologie de l'immigration, il me semble important de décrire les « petites entrées » utilisées par les russophones afin de se retrouver sur un territoire étranger.

La vie « là-bas », dans le pays d'accueil envisagé, est souvent imaginée comme quelque chose de « plus » : plus stable économiquement, politiquement, et où les conditions primaires de vie quotidienne sont meilleures. Les représentations par rapport au pays « étranger » sont souvent valorisées. L'ouverture des frontières après la chute de l'Union Soviétique et la séparation des pays, a permis de comparer le niveau de vie « chez soi » et ailleurs. En aparté, nous pouvons noter la dégradation économique et sociale dans tous les pays qui ont fait partie de l'URSS. Pendant les échanges, formels ou informels, avec des femmes russophones, beaucoup d'entre elles ont répété que leur vie et celle de leurs familles avaient changé après l'implosion du bloc soviétique. Avec ce constat, je porte l'hypothèse que l'organisation et « la distribution des rôles sociaux » à l'époque soviétique a volé en éclats au moment où la société homogène est passée du système communiste soviétique à l'ultra libéralisme des années 90 et a ainsi contribué à une certaine perte des repères :

« ...tu détestes ton « hier » et ton « avant-hier » de toutes tes forces mais tu as tellement peur pour aujourd'hui et pour demain parce que tu ne sais jamais ce qui t'arrivera et que tout, autour de toi, prend la couleur d'une tristesse absolue... » (Amalia, Arménienne, 50 ans)

Je ne peux pas affirmer que la situation personnelle, politique et économique des femmes rencontrées était d'une extrême gravité et qu'elles devaient « fuir le pays » à tout prix, mais pour certaines l'émigration semble être un exploit personnel, une quête d'accomplissement social préparée par des projections collectives. Cette démarche « [...] *n'est pas seulement déterminée par la misère et le danger comme on le lit souvent, elle appartient aussi à un geste épique porté par des imaginaires collectifs qui font du Nord un lieu où les héros s'élèvent* »¹⁹ (de LATOUR, 2003). Pour d'autres, la fuite est la solution vitale pour fuir les guerres et autres catastrophes naturelles. Les troisièmes vivent l'expérience migratoire comme une reconnaissance en tant que individu non réduit aux rôles d'une « remorque sociale de », c'est-à-dire une fille « de », une épouse « de », une mère « de »... Pourtant il n'est pas tabou de dire que la raison économique est souvent au cœur de la décision dans la majorité des cas. Mais la raison économique n'est pas seule – les raisons se chevauchent et s'entremêlent, donc il est presque impossible de présenter une cause exacte de départ.

Dans mon travail je tente d'explorer le terrain géographiquement limité par les frontières départementales. Il s'agit d'étudier les communautés russophones de deux départements, la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées.

Dans les communautés toulousaine et tarbaise, qui réunissent des étrangers en provenance des pays de l'ex bloc-soviétique, les moyens d'entrée sur le territoire français sont souvent limités. La typologie, proposée par N. RIBAS MATEOS et al., présentée plus haut, correspond à la réalité rencontrée. Dans les parties qui suivent je voudrais exposer le panorama des stratégies d'entrées sur le sol français ainsi que les trajectoires et les portraits des femmes qui ont choisi tel ou tel autre moyen d'y arriver, selon leurs attentes, ressources et savoirs. Je propose les cinq stratégies les plus fréquentes de la migration féminine en provenance des pays ex-soviétiques, dont les traits communs confirment les observations et autres échanges avec les migrantes.

Il est important de noter que les démarches de recueil de l'information ainsi que les entretiens réalisés demandent un certain recul et une grande précision et objectivité pour les interpréter. Comme je l'ai évoqué dans la partie méthodologie, les échanges avec les femmes ont eu lieu sur le mode de la discussion amicale et ont été très compréhensifs. De plus, l'analyse quoique subjective, demande de poser sans cesse le contexte, de comprendre le sens

¹⁹ Éliane de Latour, « Héros du retour », *Critique internationale* 2/2003 (n° 19), p. 171-189

que donnent les femmes à leurs actions et décisions. La démarche de la connaissance située permet aussi de se démarquer, dans le groupe des migrantes tout en faisant partie de celui-ci. Par ailleurs, mon parcours personnel de femme, migrante, russophone, l'expérience partagée avec les femmes migrantes, me permet de proposer une analyse, confirmée par mon propre vécu. Je tiens à soutenir la réflexion de standpoint theory concernant la participation à des choses communes (langue, socialisation, culture etc.), de chercheur-e avec les act-eur-ric-e-s ainsi que la connaissance du contexte. Les expériences vécues par l-a-e chercheur-e me semblent plus crédibles pour une compréhension et une analyse plus profonde d'un fait social donné que les connaissances théoriques objectives. Je voudrais proposer une variante de l'interprétation, parfois intuitive, des parcours migratoires des russophones ex-soviétiques. Dans le cadre de mon analyse compréhensive, j'ai essayé aussi de démontrer ce qu'apporte l'expérience migratoire aux femmes, les compétences et les acquis qu'elles développent en contournant les « obstacles » administratifs, les interactions entre elles et avec d'autres personnes rencontrées lors du parcours et dans la société d'accueil.

Lors de mes démarches j'ai essayé d'aborder 4 thématiques centrales : la « vie avant la migration », le départ, les moyens utilisés et le sentiment des femmes sur leur parcours personnel. Je tente de montrer que la migration féminine de l'espace post-soviétique s'organise par étapes, porte sur la carrière professionnelle et a pour but- la réussite. Or, cette dernière, différente pour chaque émigrante, porte cependant des traits communs. L'enjeu majeur a été de retrouver les conséquences de notre passé commun, ainsi que les effets de la triple discrimination de par notre appartenance au groupe sexué des femmes, à nos « races » et notre classe sociale inférieure par le biais de la disqualification en tant qu'étrangères.

Dans cette partie qui est divisée en 3 chapitres je voudrais exposer d'abord le contexte colonial soviétique pour illustrer les prédispositions pour quitter le pays d'origine. Les stratégies d'entrée des émigrantes russophones seront abordées par la suite. Ensuite je montrerai les stratégies et les enjeux de la réussite et de l'échec migratoire ainsi que les ressources et les capitaux mis en œuvre par les migrantes pour partir, s'installer, rester ou continuer leur migration.

Premier chapitre.

I. Le choix de la stratégie pour l'entrée dans le pays d'accueil selon la division ethnique et sociale au sein du groupe des femmes en provenance de l'ex-URSS.

1. L'époque du colonialisme soviétique comme essor de l'immigration?

Le type d'entrée sur le territoire ne dépend pas seulement de la structure des ressources, des contraintes et des avantages dont les migrantes disposent et souhaitent trouver dans la société d'accueil. En observant les communautés russophones à Tarbes et à Toulouse j'ai remarqué une différence dans le choix de la stratégie pour accéder au sol français. Il n'y a quasiment pas de femmes *russes* qui viennent de Russie afin de solliciter l'asile en France. Dans les entretiens avec les Russes, un grand nombre ne connaît pas vraiment la procédure de la demande d'asile en France. Elles préfèrent accéder au pays par d'autres moyens qu'elles estiment plus légitimes et qu'elles pensent contrôler. Dans le cas de la stratégie matrimoniale, par exemple, c'est la possibilité de choisir et de contrôler qui maintient la femme dans une position de domination et de force. On retrouve ce même contrôle dans les entrées via l'expatriation et les études.

La confrontation entre la position supérieure que la femme russe occupe, et occupait auparavant dans la société soviétique et post-soviétique (M. TLOSTANOVA), et la soumission aux règles qui sont imposées par l'Etat du pays d'accueil dans le cas de la demande d'asile, freine l'utilisation de la demande d'asile.

La reproduction du schéma de subordination entre les différentes ethnies affecte aussi les stratégies employées par les populations qui étaient dominées par la Russie. En l'occurrence, les Tchétchènes utilisent plus facilement le rôle de la soumission qui ne leur est pas inconnu, tout en étant conscientes des avantages que cela leur apportera. Cette méthode leur a permis de contourner à leur faveur les contraintes dans la société d'accueil mais aussi de ne pas être en conflit avec la société de départ car cette posture de « victime » est ancrée dans le concept des normes. Assignées à la position inférieure, les peuples du Caucase du Nord sont le produit du pouvoir exercé par les Russes, car depuis des siècles ce sont eux qui

ont subi l'imposition « ... *de force leurs normes à d'autres, les appliquant plus au moins contre la volonté ou sans le consentement de ceux-ci* »²⁰ (H. BECKER, 1985, p.40).

La situation dans l'Asie Centrale ne présente pas le même phénomène des relations installées sur les territoires occupés par les Russes. Déjà plus nombreux, les peuples asiatiques n'ont pas eu les mêmes rapports avec la Russie pendant le période de la colonisation. Historiquement, depuis des siècles, les interactions entre la Russie et les peuples centrasiatiques ont porté un caractère spécifique : « *On ne serait douté que le colonialisme russe, à l'instar des autres colonialismes de l'époque, ait voulu de remplir à l'égard de l'Asie centrale une mission civilisatrice que ni la Turquie, ni la Perse ni la Chine ne s'étaient assigné. La Russie était, à l'époque la médiatrice et, et, dans un certain sens, la source originale d'innovations économiques, politiques et sociales européennes, d'émergence des valeurs occidentales.*»²¹ (A. VICHNIEVSKI, 1995).

Il est à noter que la colonialité russe se distingue des autres expansions, réalisées par d'autres pays-colons. Contrairement à ceux-ci, la Russie capturait les zones frontalières en élargissant par ce fait, les territoires de la métropole (VICHNIEVSKI, GORCHENINA, de MEAUX).

²⁰ Howard S. Becker, *Outsiders*, A. M. Métaillé, (1963), 1985, p. 40

²¹ Anatoli Vishnevski, *L'Asie central post-soviétique : entre le colonialisme et la modernité*, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 1995, 4 (décembre) p.103

2. Le contexte de la communauté russophone toulousaine et tarbaise. Les russophones : les « femmes de l'Est » et « les autres ». La non-diaspora ou communauté imaginaire.

Les tensions existantes. L'histoire du passé commun qui les devise toutes.

Avec l'analyse de TLOSTANOVA nous avons pu caractériser le phénomène de la société russophone qui, au travers de l'histoire commune, porte une dimension symbolique qui englobe les représentations sociales que lui ont attribuées les institutions politiques, économiques et les médias. Le fait de généraliser les flux migratoires en provenance des ex-pays soviétiques occulte les différences sociales entre les femmes en les réduisant au groupe minoritaire distingué par le principe de la catégorisation (genre/classe/race). Vues par la société d'accueil comme un groupe homogène, les femmes migrantes russophones sont assignées à l'appartenance commune fondée sur le principe de « race »- russes, genre-femmes et classe-migrantes. Les femmes sont minorisées par cette triple discrimination alors que leurs homologues masculins ne sont pas réduits à une seule catégorie sociale, celle des « hommes russophones ».

Pourtant, le terme « femmes russophones » naturalisé par l'utilisation commune, ne gomme pas les différences mises en avant par les femmes elles-mêmes au sein de leur communauté. La conscience de rapports de domination existants depuis l'expansion tsariste entre les peuples, dans les divers groupes sociaux, introduit l'élaboration de pratiques de contournement et de lutte contre la discrimination au sein de la société d'accueil mais aussi entre les membres de la communauté.

Les regards croisés entre les femmes russophones les divisent car elles utilisent les mêmes mécanismes de catégorisation. Les extraits d'échanges informels avec les femmes russophones illustrent l'existence des regards croisés qui mettent en évidence la reproduction des rapports déjà existants dans le passé commun.

« Elles étaient toujours comme ça... Malines, prêtes à te mettre le couteau dans le dos une fois que tu étais tournée. » (Olga, 45 ans, Russe).

« ...Bien sûr qu'elle a de la chance. Vous avez tout eu. L'argent, tout ça. Combien entre nous ont pu se permettre d'aller étudier dans la capitale ou en Russie ? Bien sûr que maintenant elle fait carrière et gagne des sommes énormes. En plus tout est payé pour elle. Vous (les Russes, ndlr.) ne savez pas ce qu'est le travail dur. Vous- c'est le bureau et donner les ordres... (une femme Géorgienne, 50 ans, qui parle d'une femme russe)

« Ça, c'est le Caucase. Feignants et profiteurs. Est-ce que tu as vu quelqu'un qui vient ici pour travailler ? Non. Même à l'époque (de l'URSS ndlr.) ils ne se fatiguaient pas. Ce sont les autres qui ont bossé pour les nourrir. Nourrir LES Populations en entier, incapables de faire quelque chose. Les primitifs. Les hommes ne savent que sauter dans les montagnes avec les armes et les femmes ne savent que les nourrir et faire le ménage sans arrêt. Il n'y a pas de développement chez eux. Ils n'ont pas besoin. Ils viennent ici et rien ne change. C'est comme s'ils continuaient de vivre dans leurs « aoul » (village perdu dans les montagnes ndlr.) en attendant que leur Dieu fasse tout tomber du ciel. Mais ici c'est l'Etat qui fait ça. Pas besoin de bouger... » (Katya, 46 ans, Russe)

« Je m'appelle Raïssa et je suis Tchétchène. [...] Nous avons eu beaucoup de pétrole, tu pouvais mettre une canne dans la terre et tu risquais d'avoir ta propre source de pétrole. Après les Russes sont arrivés [...] Ils ont besoin de nous pour protéger les frontières et vider notre terre de ses ressources. Pourquoi je dois les aimer et leur obéir ? Cela suffit que notre président « chante » avec Poutine. Nous ne rebellons pas mais nous n'allons pas céder. » (Raïssa, 34 ans, Tchétchène)

Dans le cas de la société russophone le caractère racial est une caractéristique propre au groupe qui se distingue. L'utilisation du terme « noir-e » pour désigner les personnes issues du Caucase et « jaun-e » pour l'Asie centrale, ne montre pas la réalité biologique (GUILLAUMIN, 1972). Pour illustrer la transversalité de la notion de « race », les personnes du Caucase sont traitées de « culs noirs » par les russes et les personnes de l'Asie centrale, les femmes russes sont assignées à la prostitution et au fait d'« être facile », et les nationalités asiatiques sont souvent utilisées pour nommer les capacités réduites d'intelligence (« quel ouzbek ! »).

Cette distinction est tellement incorporée dans la construction de la conscience que les femmes ne le reproduisent pas qu'envers d'autres mais s'approprient la désignation de soi.

« Nous travaillons tous les jours très dur et une habitante du quartier m'a dit un jour: le dimanche il n'y a que les feux tricolores et les noir-e-s qui travaillent.. » (Saténik, 30 ans, Arménienne)

Personne n'a jamais vérifié si les proclamations du parti socialiste concernant la place de la femme dans la société soviétique étaient mises en pratique dans les territoires colonisés.

Deuxième chapitre.

I. La mobilité et ses rapports avec la carrière migratoire.

1. La migration interne comme l'expérience-clé vers la migration transnationale.

Contexte de l'URSS (le déplacement forcé pendant la période soviétique, intégré dans le système de l'organisation sociale).

Pendant l'époque communiste, la mobilité interne sur l'espace commun, n'a pas été très répandue. Après la deuxième Guerre Mondiale, le gouvernement russe, qui a utilisé un pouvoir autoritaire sur tous les territoires du bloc soviétique, a effectué des déplacements forcés des peuples. La politique de la mixité et le déracinement ont été considérés comme indispensables afin d'éviter les émeutes des populations réduites à un stade d'évolution presque primitif. On trouve chez les historiens et géographes (KAUFMAN, 1903), comment s'est construit le pouvoir sur les sols occupés par les forces russes. En l'occurrence, les déplacements des nomades peuplant les terres du Caucase du Nord ont été la conséquence des représentations de l'imaginaire collectif russe concernant les hommes dits *caucasiens*, vus comme virils et incontrôlables. En effet, sous ce prétexte, le déracinement des populations en les parsemant par petits groupes partout sur les territoires soviétiques, ont eu pour but principal de supprimer les traits d'appartenance à d'autres ethnies. Tlostanova note que pendant la période coloniale (de l'époque du tsar jusqu'à l'effondrement de l'URSS), les femmes du Caucase et de l'Asie ont eu besoin d'être « libérées » du patriarcat sauvage, exercé par leurs sociétés, et les hommes ont dû être « divisés » pour essayer de supprimer ce patriarcat. Les deux actions se sont déployées afin de tenir les deux groupes sous contrôle en employant des méthodes bien genrées : protection pour les femmes et « tenir les rênes » des hommes.

Après la chute de l'URSS, les « jeunes » pays se sont retrouvés presque « vidés » après l'exode massif des pouvoirs soviétiques russes. La manière de bi-gouvernance sur place (l'élite autochtone au pouvoir a été contrôlée par les « envoyé-e-s spéciales » de la métropole) proposaient des systèmes économiques et sociaux qui dysfonctionnaient. Le futur très flou mais aussi le grand désir de construire quelque chose qui leur appartiendrait, a nourri la haine contre le peuple russe. Parmi eux, on trouve deux camps : celui qui s'est rapproché de

l'Europe Centrale, la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie, les républiques baltes etc. et celui qui est resté plus proche de la Russie, les pays du Caucase, l'Ukraine et la Biélorussie, les pays centrasiatiques etc.

Dans les années 90, après la perestroïka, l'économie capitaliste, l'incertitude croissante mais aussi le manque de main d'œuvre ont été la cause majeure des vagues migratoires massives en provenance des pays d'Asie Centrale et du Caucase vers la Russie et l'Europe Occidentale. Employé-s, souvent au noir, dans des conditions impossibles, les gens ont été considérés comme des immigrés non désirés mais indispensables. Le fait d'avoir une langue en commun a été une des conditions les plus importantes parmi d'autres (la connaissance de la mentalité, et la culture « soviétique »). En même temps, les républiques comme la Tchétchénie, le Tatarstan et l'Adygué ont continué de faire partie de la Russie.

Pourtant, nous pouvons souligner le caractère spécifique que prend la migration des pays ex-soviétiques vers la Russie : la continuité de l'exode massif des espaces ruraux vers les grandes villes. Dans le contexte russe, la migration internationale prend la forme d'une mobilité intérieure en vue d'entretenir les relations « centre-marges » même après la décolonisation.

En quête de montrer aux autres pays de l'Europe et aux Etats Unis son indépendance et sa puissance, la Russie crée des copies des unions et des coalitions entre les pays encore plus pauvres économiquement donc encore plus marginaux qu'elle. De ce fait, les immigré-e-s du type « push and pull » (LEE, 1966), représentent la quasi-totalité des flux migratoires en Russie. Cette approche « push and pull » perçoit l'immigration comme l'ensemble des facteurs qui poussent les gens à quitter des zones économiquement faibles (push) (localisation rurale, chômage, bas salaire etc.) pour des zones où la demande de main d'œuvre est importante et le taux de rémunération plus élevé (pull). Le passage et le séjour en Russie est une étape franchie par les femmes qui se considèrent « non-Russes » malgré, dans certains cas, l'acquisition de la nationalité russe.

Confrontées au racisme et à la persistance des relations de force entre la population nationale et les migrant-e-s internes, les femmes utilisent souvent le séjour en Russie comme un point de chute qui permet de gagner de l'argent, de se ressourcer au niveau de l'information dans les communautés nationales et de se décider à partir plus loin.

« J'ai nettoyé les toilettes dans un centre commercial à Moscou. [...] Tu sais combien ça coûte de louer une chambre là-bas, dans la capitale? Et en plus c'est impossible dès qu'ils voient ton nom. C'est foutu. Tu n'as pas de chance. Mais il est impossible de trouver le travail chez nous, dans ma région... Et quand ma copine m'a proposé de venir la remplacer pour 1 an (elle a été enceinte) - j'ai accepté de suite ! Je suis venue à Moscou, elle m'a présentée à la patronne et j'ai commencé mon sale boulot. On était logé à 6 dans une chambre afin d'économiser le plus d'argent possible. J'ai été invisible avec le seul but de gagner de l'argent car j'ai ma mère qui m'a élevée toute seule et qui est malade maintenant. Je ne suis pas mariée et chez nous la fiancée doit avoir une bonne dot et payer l'organisation du mariage pour sa famille (on a deux cérémonies de mariages chez nous). Moi je n'ai pas pu faire cela donc j'étais obligée de travailler dur pour retourner chez moi et me marier. Finalement il y a une autre copine qui m'a conseillé un site de rencontres internationales sur Internet. Avec l'argent économisé je me suis achetée un ordinateur, la connexion Internet et je me suis lancée dans mes recherches. Je ne croyais pas au début mais... Là, je suis là, une femme mariée et c'est fini les toilettes. [...] A vrai dire j'ai pensé à partir plus loin de chez moi, mais sans argent c'était impossible. De plus c'est mal vu de partir se marier hors de chez nous. Pourtant ce n'est pas mal vu d'aller travailler comme moi en Russie. Mais une fois que tu es ici (en Russie, ndlr.), je leur ai dit que j'avais rencontré mon mari dans le métro (ce qui n'est pas vrai). Ça m'est égal si on ne me croit pas, personne ne me contredit. Ce que je voudrais dire c'est que sans cet argent je serais toujours sans mari et chez moi, en train de mourir dans la pauvreté. [...] (Gouhar, Kirghize, 32 ans) mariée avec un français à Toulouse.

Le passage, peu importe de quelle durée, par la Russie apparaît comme un « apprentissage » de la migration. Les conditions pénibles de travail comme « 3-D Jobs »²² (dirty, demanding et dangerous) sont souvent expérimentées par les femmes-migrantes. Dans cette étape, comme dans la carrière professionnelle, les techniques de résistance et d'adaptation se construisent et les femmes se font « la peau dure » (Violetta, Arménienne, 40 ans) pour franchir les frontières internationales.

²² Stephen Castles, Conference on theories of migration and social change, St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, Tuesday 1st–Thursday 3rd July 2008, pp. 1-15

2. La migration externe comme prémices du départ.

Dans l'ensemble, sans occulter les motifs de départ imprévisibles des migrantes (les guerres et autres catastrophes), les femmes que j'ai rencontré ont eu l'idée de partir parce qu'elles ont vécu ou vivent une situation « transnationale » (TARRIUS), qui permet de maintenir des liens entre « ici et là-bas »²³ seule ou avec quelqu'un- e de leurs proches (familles ou autres relations intimes) (TARRIUS, 2001, 2002, 2007 ; HILY , 2007, 2011 ; DIMINESCU, 2005). Certaines d'entre elles ont évoqué une envie de bouger quasi impossible à soulager, d'autres disent de ne plus avoir de liens ni d'attaches, dans leurs pays d'origine. Le projet de départ pourra alors se vivre comme une libération de la construction sociale du pays d'origine. Particulièrement en considérant la situation dans les pays ex-soviétiques qui essaient de supprimer l'empreinte russe de leur histoire en favorisant le nationalisme, voir l'intégrisme, ce qui provoque une marche-arrière vers une vision orientaliste de l'organisation sociale, mais qui les lie à la Russie avec l'androcentrisme et le patriarcat. D'où qu'elles proviennent, de Russie ou des anciennes colonies, les femmes partent pour avoir la possibilité de choisir leur vie, sans être étiquetées comme vulnérables, anormales ou autres. Elles ne veulent pas ou ne peuvent pas répondre aux normes qui essentialisent le rôle traditionnellement attribué aux femmes.

Les femmes russophones ont subi les mêmes changements, décrits par Mirjana MOROKVASIC dans ses études sur les femmes de l'Est. Pourtant, comme j'ai pu le remarquer, l'immigration féminine de l'ex-URSS a pour but l'installation définitive ou durable dans le pays d'accueil.

²³ Stefania, Capone, Religions « en migration » : de l'étude des migrations internationales à l'approche transnationale, dans Revue Autrepart, 2010/4 (n°56), p. 237

II. La carrière migratoire par étapes.

A. Première étape : la construction du projet migratoire : projet individuel ou collectif. Projet individuel et collectif.

Dans un premier volet nous allons voir les prédispositions pour partir, donc l'entrée dans la carrière migratoire ; ces critères ne définissent pas complètement le choix du pays de destination mais agissent sur la prise de la décision. Dans le discours des migrantes de mon échantillon, le parcours migratoire bien que préparé et réfléchi n'est jamais évoqué comme le produit de la construction. Cependant, au travers des discussions, de multiples raisons définissent le pays d'immigration. C'est pertinent aussi de savoir que pour le monitoring des données, officielles ou non, qui concernent les possibilités, les avantages et les contraintes sur les territoires « à choisir », les femmes font appel aux réseaux pour trouver « des repères » (une présence physique ou un partage d'expérience vécue...). Dans un deuxième volet je propose d'examiner les ressources utilisées ainsi que les réseaux, traités au travers de la question du genre. Dans un troisième volet on abordera la notion de la réussite ainsi que les différents sens que lui apportent les émigrées russophones. Tout cela m'incite à parler de la présence d'une carrière migratoire même si les femmes ne la présentent pas ainsi lors des échanges et des entretiens.

La dominante individuelle est, souvent, une conséquence d'une certaine rupture avec la famille et les proches ou avec l'entourage social. La non-adhésion aux normes sociales promulguées par les sociétés de départ et l'attribution d'étiquettes (HUGHES, BECKER) mettent les femmes dans une position vulnérable en leur ôtant la capacité d'agir (*agency*). Par exemple, être une mère-isolée dans la construction sociale post-soviétique implique la non-réussite d'une union maritale et attribue à la femme l'entière responsabilité de la rupture. Ou encore, le fait de n'accorder aucun droit sur ses enfants à une mère après une séparation (comme dans la société tchétchène, notamment), ôte à la femme son rôle de mère. Selon la construction de l'ossature « normative » dans les sociétés d'origine, certaines décisions des femmes les placent « hors-normes », comme le non-respect de tout ce qui est « traditionnel » (le refus de se marier, d'avoir des enfants, le désir d'avoir plusieurs partenaires etc.). Dans ce sens, la migration est une expérience libératrice (M. MOROKVASIC) qui ne se réduit pas à

l'émancipation, mais rend les femmes, actrices des changements sociaux²⁴. Comme le montrent mes observations et entretiens, les femmes russophones ont expérimenté plusieurs variables d'empowerment avant de prendre la décision de franchir les frontières.

Cependant, on ne va pas nier le fait que les femmes font souvent appel à leurs connaissances ou à des relations proches comme ressources, pour obtenir l'information ou du soutien économique pour partir.

Le projet migratoire peut murir individuellement mais peut aussi être réfléchi en commun, quand il nécessite la participation et l'intervention membres de la société de départ.

B. Deuxième étape : choisir sa destination.

En effet, la présence russophone importante en France est liée au phénomène transnational et à l'existence de réseaux sociaux solides. Nous allons voir dans le développement de cette partie, des raisonnements qui orientent le choix de la destination.

a) On peut éventuellement exclure les choix des ressortissantes expatriées car le pays de destination est imposé par le marché de l'activité de l'entreprise (par exemple, une collaboration de l' « Ukos (Russie) avec « Total » (France)). Pourtant, dans certains cas, le pays de destination est parfois le produit d'une négociation et la conséquence des rapports de force que les femmes ont réussi à établir au sein de l'entreprise, parfois le hasard, parfois l'absence de choix possible. Le contexte ex-soviétique caractérise les femmes en fonction de leur pays d'origine, la construction salariale est très hiérarchisée et les femmes expatriées n'échappent pas à la discrimination liée au genre et au statut social. Les rapports de pouvoir entre les individus, décrits par TLOSTANOVA, forment des rhizomes sociaux, qui modulent l'organisation de ces sociétés actuelles.

« ... Je n'ai pas eu le choix du pays. Cela, je l'ai appris après, pendant les discussions avec d'autres collègues. On a proposé de partir tout d'abord aux autres, aux fils des « grands-hommes », après à mes collègues hommes parce qu'ils..... sont plus doués quoi. Tout le monde sait ça. [...] Après on a quand même fait le tour des femmes. [...] Donc, on nous a

²⁴ Laura Oso Casas, Femmes actrices des mouvements migratoires, dans Revue Cahier, genre et développement n°5, mai 2005, p179

proposé, à chacune son pays d'expatriation. Je ne me plains pas du tout. J'ai rêvé de la France. Mais je n'ai pas eu le choix. C'était « ou tu pars », avec toutes ces avantages et tout..., soit « tu restes » et tu continues à bosser ici, à faire la même chose avec le même salaire. Je ne regrette pas, mais je n'ai pas eu le choix. » (Natalia, 35 ans, Russe)

La présence d'un réseau transnational dans la trajectoire migratoire des femmes, comme « [...] le processus par lequel les immigrants forgent et maintiennent des relations sociales multiples et imbriquées [multi-stranded] qui relient leurs sociétés d'origine et d'accueil [...] »²⁵(L.BACH, N. GLICK-SCHILLER, C. BLANC SZASTON, 1994) marque presque tous les parcours que j'ai pu rencontrer. Toutes les femmes font partie de cercles relationnels, élargis ou denses, dans lesquels il y aura au moins une personne résidant à l'étranger. Celle-ci devient ensuite une figure de référence même si les femmes ne disposent pas d'un accès direct et ne la connaissent pas personnellement. Quelle que soit la porte d'entrée, grâce au développement de TIC (technologies innovatrices de la communication), presque toutes les femmes, peu importe l'âge, peuvent être considérées comme très connectées. Avant de choisir le pays de destination, elles réalisent des recherches approfondies sur la situation économique et politique afin de connaître les avantages proposés aux migrant-e-s ainsi que les contraintes.

b) Pour les demandeuses d'asile, le choix de destination est souvent prédéfini par la présence d'une personne référente qui facilite l'accès au sol, ainsi que la présence d'un réseau qui accueille la nouvelle arrivée.

« Une de mes tantes habite en France. En Provence, c'est à côté de la mer. Ils ont quitté la Tchétchénie juste après la I ère Guerre avec la Russie. Je ne sais pas si c'est vrai ou pas, mais quand elle revenait passer les vacances dans le coin, elle racontait toujours ses histoires. Elle montrait des photos...Elle disait que son appartement, donné par l'Etat, était grand et spacieux. Qu'il y a de tout et que tout est bon, sauf quelques produits de nourriture et que les Français sont...hm... sales. Pas propres quoi. A cette époque je venais de me marier. On a été logé chez la famille de mon mari [...] j'ai rêvé de fuir, de vivre « comme ma tante », dans le luxe. [...] Je n'ai jamais vu d'autre pays avant, même en Russie, je n'y suis jamais allée. Et nous avons eu la possibilité d'intégrer le dossier de la famille de ma tante. Son mari a été d'accord. C'est pour ça la France. » (Juliette, 47 ans, Tchétchène)

²⁵ Basch L., Glick-Schiller N., Szanton Blanc C, Nations Unbound: Transnational Projects, Post-colonial Predicaments, and De-territorialized Nation-States, Langhorne, PA, Gordon and Breach, 1994

Le cas de Juliette est une référence pour beaucoup des femmes tchéchènes. Beaucoup de familles ont quitté les territoires soviétiques depuis la II^{ème} Guerre Mondiale. Elles se sont éparpillées partout dans l'Hexagone et dans les pays du Proche Orient. Le mouvement migratoire actuel de cette population est en mobilité constante. Ce type d'accès au séjour est historiquement connu par les populations issues de l'ex bloc soviétique et les nouveaux-les arrivé-e-s l'intègrent immédiatement. La stratégie migratoire par la demande d'asile – est un véritable exemple de la migration transnationale. L'organisation des sociétés tchéchènes, arméniennes et azéries est par principe diasporique. Les primo-migrant-e-s, partis après l'éclatement de l'URSS, forment des réseaux immigrés très importants, porteurs d'une information précieuse concernant l'accessibilité et la facilité pour obtenir le statut de « réfugié » et la connaissance des changements politiques dans le secteur social (la sécurité sociale, le RSA, l'allocation d'attente pour une demande d'asile, etc.). Tous ces facteurs influencent le choix de tel ou tel autre pays. Les priorités sont aussi réfléchies collectivement concernant le plus important, la facilité d'accès, les conditions confortables au cours de la procédure ou la possibilité de marche de manœuvre si jamais la demande d'asile n'aboutit pas.

c) Les cyber-fiancées²⁶, ou les femmes qui cherchent la possibilité de quitter le pays grâce aux sites de rencontres utilisent la toile d'Internet aussi pour chercher l'information concernant les pays d'origine des candidats. Elles ne s'attardent pas sur le coup de foudre ou les affinités mais analysent plutôt les caractéristiques sociales (comme l'appartenance à une certaine classe sociale, les capacités financières etc.) et ainsi orientent leur choix. Parmi la majorité des femmes de mon échantillon qui ont utilisé la stratégie maritale, l'aspect physique n'a quasiment pas d'importance.

« ... Ma mère m'a toujours répété que l'homme doit être un tout petit plus beau qu'un singe...Il y a d'autres choses plus importantes chez eux. » (Inna, 45 ans, Russe)

Pourtant, pour toutes les femmes qui ont épousé un Français, une des conditions était d'avoir le choix de travailler ou pas. Souvent, lors des entretiens ou discussions amicales, la question de l'obligation d'avoir une activité est soulevée. Les femmes russophones sont conscientes de la distribution des rôles genrés dans la société d'accueil et les luttes des femmes pour l'égalité des droits, mais exige que le travail reste un choix.

²⁶ Concernant le cyber-mariage comme un outil de migration voir les travaux de B. Mankou(2011) concernant les stratégies maritales des femmes camerounaises . G. Ricordeau analyse la pratique de cyber-mariage des femmes philippines.

« J'ai travaillé dur chez moi. Mon mari m'a quitté définitivement après une longue histoire de mensonge et de tromperie avec sa collègue du bureau. Je me suis retrouvée seule avec deux enfants en bas âge à nourrir... [...] Je ne faisais plus confiance aux hommes de chez nous. Qu'est-ce que j'ai cherché ? La stabilité. J'étais tellement fatiguée à travailler péniblement et nous manquions toujours de quelque chose. J'ai mis ma candidature sur le site de rencontres conseillé par une connaissance [...]. Les conditions ont été : un Européen ou Américain, avec un travail stable qui pourra m'entretenir ainsi que mes enfants. [...] pour ne plus jamais savoir ce qu'était un manque. [...] J'ai retenu deux types : un Français et un Allemand. Arnaud (le mari ndlr.) était un cadre supérieur dans une grosse entreprise. De plus les Français sont beaux, etc. Bref, il avait plus d'avantages. Il m'a payé l'aller-retour 2 fois. Et puis quand il m'a proposé de rester chez lui... il me restait à dire « oui » tellement j'ai apprécié la France. Les « bon vivants », les « gourmands », par -fois des gens « très classe ». J'ai été aussi chez l'Allemand. Je n'ai pas 18 ans, nous ne parlons plus d'amour ou d'attirance physique. J'ai comparé deux pays et mon choix a été plutôt...Pragmatique, si je peux dire. (Irina, 44 ans, Biélorusse)

d) Les migrantes qui ont pour but de faire des études supérieures sont souvent contraintes par les conditions linguistiques. On ne va pas nier non plus que le projet principal d'immigration vise l'installation durable dans le pays d'accueil ou joue le rôle d'un support pour faire carrière dans le pays de départ.

C. Troisième étape : partir, le choix de la stratégie d'entrée et les ressources mobilisées.

Dans ce paragraphe nous allons voir les « portes d'entrée » sur le territoire français, utilisées par les femmes russophones dans le cadre de leur trajectoire migratoire. La différence entre elles, se définit par la possibilité d'être entièrement responsable de son voyage ou de se confier à une tierce personne. Dans le premier cas le franchissement des frontières est une action physique mais aussi symbolique, que la femme effectue avec ses propres capitaux.

1. Une menace « incertaine » ou la stratégie de la Demande d'asile.

Cette porte d'entrée est définie comme un départ forcé, une fuite du pays d'origine. D'après la convention de Genève du 28 juillet 1951 et la Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Articles L711-1 à L713-3), il existe deux types de protection réalisés par l'État : le statut du réfugié et la protection subsidiaire. Le premier est accordé à *« l'étranger craignant d'être persécuté dans son pays et qui ne peut pas ou ne veut pas se réclamer de la protection de ce pays. Il doit s'agir de persécutions fondées sur la race, la religion, la nationalité, l'appartenance à un certain groupe social ou les opinions politiques »* ou *« à l'étranger persécuté dans son pays en raison de son action en faveur de la liberté »*.

Dans le cas de la protection subsidiaire, l'étranger *« qui ne remplit pas les conditions d'obtention du statut de réfugié et qui prouve qu'il est exposé dans son pays: à la peine de mort, à la torture ou à des peines ou traitements inhumains ou dégradants, et s'il s'agit d'un civil, à une menace grave, directe et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence généralisée résultant d'une situation de conflit armé interne ou international »*. Dans notre travail nous ne voulons pas juger de la légalité ou de la décence de l'utilisation de cette stratégie mais nous voulons voir les ressources mises en place qui dépassent l'assignation à cette catégorie.

Les premières observations du panorama migratoire de Tarbes et Toulouse, nous permettent de constater qu'on trouve un grand nombre d'étrangers aux différentes étapes de la procédure d'asile.

Katya, une géorgienne de Tbilissi, âgée de 40 ans, mariée, 3 enfants, a quitté sans son mari, avec 2 enfants, la Géorgie en 2002 pour échapper à des conditions de vie économiquement insuffisantes. Elle a choisi le « chemin » de la demande d'asile parmi plusieurs types de migrations dites féminines (mariage, regroupement familial, *care* etc.). Son choix paraît logique et bien réfléchi pour *«... être une première tentative »* de quitter son pays d'origine. Donc, en effet, ses actions et sa posture développent une véritable stratégie dans le sens que *« si l'on dit d'un individu qu'il a un comportement stratégique, cela veut dire non seulement que sa conduite est rationnelle, qu'il effectue ses choix d'action en fonction de la perception de ses intérêts et des risques que certains choix peuvent lui faire*

*courir, mais aussi qu'il se voit dans le futur, préférant un moindre gain aujourd'hui, pour un avantage plus stable ou plus important demain »²⁷ (GRESLE *et al.*, 1994).*

Après avoir sollicité le réseau dense de son père en Géorgie, elle a obtenu la possibilité de venir en Allemagne chez sa sœur avec un visa de tourisme. Ce pays était une étape nécessaire pour préparer son départ pour la France qu'elle avait choisi comme point final de destination. Avec l'aide de sa sœur, Katya est arrivée à Paris puis à Toulouse avec un passeur. Une fois sur place, aidée par ce dernier, la géorgienne a déposé une demande d'asile et est entrée en CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile).

Au cours de la procédure, son mari, qui n'avait pas réussi à partir avec sa femme, la rejoint en 2003. En employant ses capitaux et ses compétences, elle et sa famille obtiennent le statut de réfugié. Après avoir stabilisé sa situation, Katya a fait venir ses parents de la même façon en les ajoutant à son dossier de demande d'asile. Au bout de ce cheminement migratoire, aujourd'hui, Katya dispose d'une stabilité économique car son mari travaille et a obtenu une reconnaissance sociale avérée. Elle est devenue une personne référente pour les candidats à l'immigration mais aussi pour les autres, qui s'installent en France.

Plusieurs possibilités s'ouvrent aux candidat-es à la migration : le regroupement familial, la migration professionnelle, le mariage sont les stratégies les plus utilisées, mais celle de la demande d'asile est le moyen d'intégrer le pays pour toute la famille.

Le regroupement familial n'est possible que sous la condition d'avoir un membre de la famille proche dans le pays d'immigration. Katya, qui n'avait ni famille ni connaissances en France, était la première à s'y installer. Elle a payé un passeur d'origine arménienne issu du réseau de sa sœur pour arriver à Toulouse. Nous allons revenir ultérieurement sur le rôle déterminant de cet homme. Le choix du département de la Haute-Garonne s'impose par le fait que ce passeur connaît et vit dans cet espace. Il partage ses connaissances concernant les conditions d'accueil, la disposition des logements libres (places au CADA), la politique publique régionale concernant l'aide sociale à l'enfance etc., son action dépasse l'aide apportée généralement par les passeurs « classiques » en guidant Katya dans ses premières démarches de demande d'asile.

La migration professionnelle ne l'intéressait pas non plus car, en s'évaluant personnellement, elle n'était pas prête à exercer un travail de domestique ou de travailleuse

²⁷ François Gresle *et al.*, Dictionnaire des sciences humaines, Paris, Nathan, 1994

du sexe afin de répondre aux besoins matériels de sa famille. Les secteurs professionnels généralement attribués aux migrantes se trouvent « en bas de l'échelle sociale » malgré les avancés sociétales. M. NEDELUCU soutient cet exemple en s'appuyant sur l'expérience migratoire des femmes roumaines hautement qualifiées au Canada.

En parallèle, elle savait que le niveau réel de ses études et ses connaissances ne lui permettraient pas d'accéder à des postes de travail valorisants. Nous pouvons imaginer, qu'elle a eu l'information concernant une possibilité de demander d'asile, en utilisant ses réseaux en Géorgie et celui de sa sœur en Allemagne. Sa sœur bien intégrée dans une communauté migratoire transnationale (un géorgien en Allemagne qui connaît un arménien en France etc.) nous apparaît comme la clef-succès dans cette réalisation migratoire. Katya, à son tour, intègre son réseau dans celui de sa sœur afin de construire, étape par étape, un réseau élargi, qui permet d'échanger sans interruption des biens, des informations etc... La collaboration à ce réseau se trouve à la base d'une réussite des projets migratoires.

Elle était déjà mariée donc une stratégie maritale n'a pas été utilisée pour intégrer le pays d'accueil.

La « mobilité comme ressource » en tant que travailleuse saisonnière, comme c'était le cas des femmes polonaises décrites par M. MOROKVASIC, n'a pas été exploitée à cause des raisons géographiques. La Géorgie, ainsi que d'autres pays ex-soviétique, se trouve assez loin de l'Europe, ce qui ne permet pas aux populations d'assurer une circulation « va-et-vient » (comme par exemple, dans le cas de la Roumanie, la Bulgarie et la Pologne). Il est impossible de dire que les gens ne partent jamais de leurs pays en utilisant ce modèle, mais il est sûr qu'il est moins employé que les autres moyens.

2. Se marier pour partir ou partir pour se marier : la stratégie maritale.

Un grand nombre de femmes russophones utilise, elles aussi le cyberspace pour trouver « *un mari français* » afin de fuir leur pays. Ici, nous pouvons parler des stratégies migratoires qui représentent une symbiose du réseau personnel qui, à son tour, est utilisé par le biais de la toile informatique (utilisation des contacts résidant dans pays d'accueil désiré afin d'avoir accès aux adresses mail etc.). Cependant il existe un autre type de stratégie maritale employée par certaines populations, notamment par les tchéchènes et les azerbaïdjanais « *mariage aveugle* » (quand certains membres de la famille résidants dans le

pays d'accueil envisagé organisent un mariage pour pouvoir « *faire migrer* » une femme de leur famille). La quasi-totalité des mariages de ce type sont organisés entre des membres de la même ethnie, pour que ce type de mariage ne pose pas de problèmes interculturels majeurs et renforce la tension entre les genres le cas d'échéant.

Le « regroupement familial », comme l'indique bien son nom, permet d'accéder au terrain souhaité par les biais de la parenté.

« J'ai rencontré mon futur mari sur internet. [...] J'ai eu des soucis personnels chez moi, donc je me suis demandé « pourquoi pas ? » et j'ai accepté son invitation. J'ai voulu vraiment rompre avec mon pays. De plus il connaissait le maire de la commune où il est né... Il connaît tout le monde. Notre mariage – c'était rapide et sans problèmes. » (Kira, 43 ans, Biélorusse).

Pourtant, les recherches de ces femmes ont duré plusieurs mois. En se méfiant des sites gratuits, donc présumés escrocs, Kira a eu recours au site dont le tarif de l'adhésion était important, mais qui était le double pour les hommes. Cette marchandisation des relations sexuelles, cependant, porte un caractère protecteur pour les deux côtés-intéressés, en garantissant la motivation sérieuse de construire « *quelque chose de durable* » (Tatiana, 48 ans, Ukrainienne). Les femmes de l'Est sont imaginées comme de bonnes mères et femmes obéissantes mais en même temps, très ouvertes sur le plan sexuel, et cela fait appel aux caractéristiques « raciales » communes. Elles sont souvent associées à « *old-fashioned femininity from the would-be-bride, wich in their language means a promise to find not emancipated, home loving and not career-oriented women who regard males as heads of family* »²⁸ (VARTTI, 2003). Pourtant, les migrantes russophones en provenance du Caucase et du Caucase du Nord (Daghestan et Tchétchénie) contournent cette assignation en utilisant les mécanismes de la construction patriarcale de leurs communautés ainsi que de la religion musulmane pour les derniers. En réaction avec la domination subie au cours des décennies, l'entité sociale, presque hermétique qu'elles représentent, considère que les sangs ne doivent pas être mélangés et applique le plus souvent cette injonction interne, héritée du passé colonial russe en refusant le mariage « ...avec un étranger, comme c'est-à-dire le différent, signifie aussi violer le tabou sexuel qui est un des plus puissants dans l'identification normative de chaque groupe »²⁹ (BARBARA, 1993). Dans l'entretien avec Gulnar, une jeune

²⁸ Riitta Varti, Equal partners online? German match marking web sites and trafficking , in Mirjana Morokvasic-Muller, Umut Erel, Kyoko Shinozaki (dir.) Crossing and shifting Boundaries, vol.1: Gender on the move, Leske and Budrich, Opladen, 2003, pp. 177-206

²⁹ Augustin Barbara, Les couples mixtes, Paris, Bayard, 1993

femme kazakhe, mariée deux fois avec des hommes français, on peut voir la situation spécifique des femmes asiatiques.

« De toute manière ils (les hommes français, ndlr) pensent que nous sommes soit japonaises soit chinoises, par-là donc. « Les asiatiques » sont très à la mode actuellement, on ne va pas le nier – l’image d’une femme modeste, muette, fait désirer. Mais ce qu’ils ne savent pas c’est que nous sommes nées en Union soviétique. On fait des fêtes, on boit et on mange du porc. Mais ça c’est pour plus tard, au début c’est la fleur d’Asie qui compte » (Gulnar, 34 ans Kazakhe)

La posture dominante des femmes issues de la société dominante russe de l’URSS et après l’éclatement du pays, contrairement aux femmes « caucasiennes –soviétiques », porte les traits d’une certaine émancipation. Les femmes russes, biélorusses et ukrainiennes sont en train de s’émanciper. Le marché marital russe *« [...] laisse à désirer. »* (Tamara, Biélorusse, 45 ans) le nombre d’hommes inférieur à celui des femmes. La construction sociale dans les parties de l’Est fait émerger une sorte de concurrence entre les femmes. La tension sociale implique comme obligation de réaliser ses devoirs en tant que mère et épouse par rapport à la famille.

Évidemment, celles qui ont déjà eu une expérience maritale, avec des enfants issus des unions précédentes, disposent de moins de chances que les jeunes filles.

3. Partir pour soi : stratégie via études.

a. Investir dans son futur : statut « étudiant ».

Comme dans le cas professionnel qu’on développera par la suite, la migration via les études en France est favorisée par plusieurs accords universitaires franco-russes. L’obtention d’un visa étudiant ne pose souvent pas de problèmes. Dans la majorité de cas, il suffit de s’inscrire dans un établissement supérieur, de souscrire à une assurance et de disposer de la somme indiquée par le gouvernement français sur son compte bancaire.

« Je suis danseuse. Je suis venue en France dans le cadre de l'échange entre nos écoles de danse classique. J'ai eu le visa pour un an- la durée de la formation. Et puis...après je suis restée ici. Tout le monde est rentré au pays sauf moi et une de mes copines. [...] J'ai été quelques mois en règle (avec un titre de séjour, ndlr), j'ai essayé de m'inscrire à la fac, mais sans visa c'était peu possible. Il fallait que je pense à ça un peu avant, avant l'expiration de mon visa. [...] J'ai rencontré D. On s'est marié. Il travaille avec moi dans le cabaret, il sait tout. Venir pour études n'est pas très satisfaisant...Soit tu es obligée d'aller à la fac jusqu'à la fin de tes jours soit tu rentres au pays. Pas le choix. » (Shynar, 30, Kazakhe)

Le cas des étudiantes est un bon exemple du système structurel interactionniste entre les possibilités mises en place par les pays de départ et d'accueil. Le visa longue durée, avec la mention « étudiant », obtenu dans les ambassades dans les pays ex-soviétiques vaut pour titre de séjour. Pourtant le nombre d'années passées sur le sol français en tant qu'étudiante n'ouvre pas droit à la demande de carte de 10 ans, par exemple, ni à la possibilité de déposer une demande de nationalité française. Les années d'études sont considérées comme des parenthèses dans la vie de la personne et ne sont pas prises en compte par l'administration française dans le cadre du changement de statut.

Cette stratégie est ainsi utilisée dans deux variantes. Dans le premier cas elle est employée juste pour quitter le pays, et des résultats insuffisants aux examens engendrent un refus de prolongation de titre de séjour de la part de la préfecture ce qui entraîne l'étudiante vers la situation de « sans-papiers ». Dans le deuxième cas, les femmes qui viennent pour vraiment réaliser leurs études ne projettent presque jamais de quitter leur pays d'origine définitivement. Pourtant, elles se gardent une certaine marche de manœuvre si l'occasion d'avoir un poste meilleur se présente. C'est le cas de Gulnar, une femme kazakhe, qui a vécu l'expérience migratoire comme un investissement dans sa carrière professionnelle dans son pays d'origine. En disposant déjà d'un capital culturel important, elle a mis en œuvre l'occasion de l'enrichir.

« Je n'ai jamais pensé rester en France. J'ai eu une possibilité de travailler dans le Consulat français à Astana donc pour moi, mes études ici, c'était vraiment pour améliorer mon français et...C'était du plus, quoi. [...] Cela me plaît bien la vie en France. [...] Bizarrement, on m'a proposé un travail à l'Ambassade kazakh à Paris. Je ne t'étonnerais pas si je te dis que j'ai accepté » (Gulnar, 34 ans, Kazakhe)

En outre, elle précise que dans le cas d' « imprévus » (comme ses parents malades, une rencontre avec quelqu'un ou un changement professionnel) elle ne rejette pas la possibilité de retourner au Kazakhstan.

Pourtant, le changement du projet migratoire au cours ou à la fin de la période d'études implique souvent de faire appel à d'autres stratégies. Les femmes alors utilisent leurs compétences et leurs réseaux de sociabilité dans les deux pays (d'accueil et d'origine) afin d'analyser les aspects positifs et négatifs de telle ou telle autre stratégie.

b. Le jeu d'équilibriste : venir comme fille au pair.

Ce programme est destiné aux jeunes femmes âgées de moins de 26 ans. Il s'agit ici de venir s'installer dans un pays choisi. Le logement, la nourriture et la rémunération modeste en échange de services, garde d'enfant-s et travaux domestiques. Ce type d'immigration temporaire nécessite l'obtention d'un visa spécifique qui est soumis à une durée de présence limitée. Le nombre de renouvellements est également limité. Pendant le séjour l'apprentissage de la langue fait partie du programme. La spécificité se trouve donc dans la bifurcation entre l'immigration du travail et celle des études.

Dans la majorité des cas, le visa fonctionne pendant un an et les démarches du renouvellement sont obligatoires et doivent être faites par la famille qui reçoit. La migration de ce type pourra être une étape pour quitter le pays d'origine. Dans ce cas-là elle est bien réfléchie et préparée. En outre, comme nous allons le voir dans la partie qui traite du travail, à tous moments la personne peut changer ses plans initiaux (voyager, apprendre la langue, gagner d'argent) et prendre la décision de rester dans le pays.

« J'étais étudiante à la faculté d'enseignements, mention « professeur de français pour les étrangers ». Mes parents n'avaient pas, et n'en ont pas plus maintenant, d'argent pour m'envoyer en France pratiquer la langue. Donc « fille au-pair » a été une super occasion pour moi. En Russie, avant de partir, je me suis fait un peu des sous pendant les vacances scolaires grâce aux cours particuliers etc[...]. Je me suis dit que je voulais rester ici (en France ndlr.) et voilà. Ma famille (d'accueil ndlr) n'a pas voulu me prolonger mon visa, j'ai donc été obligée de me débrouiller autrement. J'ai rencontré mon copain, qui est Abkhaz. Sa

famille a demandé l'asile il y a longtemps. On s'est Pacsé. Et à la préfecture on m'a dit que c'était suffisant pour que je puisse obtenir un titre renouvelable, parce que pour les conjointes de « reconnu-es » (statut de réfugié ndlr.) il n'est pas nécessaire de retourner dans le pays pour faire une nouvelle demande pour le visa. » (Irina, 28 ans, Russe).

Partir comme fille au-pair engendre un statut assez spécifique : la symbiose entre le travail (soin pour les enfants, l'entretien de la maison), la vie en famille et l'activité en tant qu'étudiante. Dorénavant, les femmes qui viennent par ce biais-là sont soumises à des conditions administratives être âgées de moins de 26 ans, être originaires de certains pays l'appartenance ethnique (certaines nationalités n'ont pas le droit d'intégrer ce programme d'échange international), à des pratique d'usage, être de sexe féminin de préférence (la majorité des familles donne la préférence aux femmes) et à une position au quotidien entre « être un membre de la famille » et « être une domestique ». Quel que soit le projet initial : rester à l'étranger ou revenir dans le pays, les femmes qui utilisent cette porte d'entrée apprennent à considérer ce temps comme un investissement. Outre l'apprentissage et la pratique de la langue, elles s'intègrent dans des réseaux communautaires et nationaux.

4. Le déplacement provisoire : l'expatriation

La migration professionnelle vers la France, concernant les femmes russophones, implique dans la majorité des cas l'expatriation. L'histoire des relations économiques franco-russes prend ses racines dès l'année 1990. Avec la mondialisation et l'ouverture des marchés internationaux et la libre circulation des marchandises, les mouvances humaines ont pris un caractère assez ordinaire. Les ressources humaines souvent hautement qualifiées s'installent en France temporairement. Initialement, la migration dans ces cas-là prend la forme d'une promotion professionnelle, économique et sociale dans le pays d'origine. Les personnes concernées n'envisagent pas souvent de rester dans la société-hôte. « ... *c'est notre entreprise à Moscou qui travaille avec eux [Airbus], ce n'est pas moi qui ai cherché un contrat ou un poste à l'étranger... Non-non, moi, je suis bien ici, on me paye la maison, la voiture et je touche le salaire d'ici. Comme ça...* » (Ekaterina, 31 ans, Russe). Grâce à l'accord franco-russe sur la migration professionnelle, ce type de stratégie est un tremplin pour une carrière transnationale « *ici-là-bas-ailleurs* ». C'est-à-dire les migrantes dont « *la*

pluri-appartenance (aussi bien aux territoires qu'aux réseaux), l'hypermobilité, la flexibilité sur le marché du travail, la capacité de transformer une habileté relationnelle en une compétence productive et économiquement efficace »³⁰ (DIMINESCU, 2005) cherchent les conditions les plus favorables pour accéder à un statut socio-économique plus élevé sans tenir compte des frontières géographiques.

Par ailleurs, l'installation dans un pays étranger (en Europe ou dans un autre endroit développé, de préférence) permet d'exercer plus facilement une activité économique... L'exemple de cette femme russe, qui travaille elle aussi dans la société franco-russe, et pour laquelle l'expatriation a été évidente en raison de ses nombreux avantages symboliques et réels. De plus cette expérience professionnelle participe à l'enrichissement du capital social (les connaissances dans le métier, l'apprentissage des langues, le développement des cercles relationnels etc.) qui permet d'acquérir une aisance et d'intégrer le marché du travail au niveau international.

Les femmes entrées en France par le biais du travail montrent une certaine résistance à un changement éventuel de leur statut. Leurs parcours professionnels qualifiés impliquent la dualité dans le développement de deux « carrières », celle qui se situe dans le cadre migratoire et la seconde dans le cadre de l'emploi. Lorsque leur contrat de travail arrive à échéance et que la situation administrative devient urgente elles prennent conscience de l'impossibilité de retrouver un emploi et sont contraintes de faire appel à d'autres stratégies pour rester sur le territoire d'accueil, comme celle du mariage par exemple. *«J'ai rencontré mon copain au boulot. Il est Italien, pas marié, de mon âge. Qu'est-ce que je dois chercher ailleurs ???[...] Si je ne trouve pas de travail une fois mon contrat est terminé, on va se marier. Mais je pense que ça ira comme ça... J'ai commencé mes recherches là. Je suis sûre de moi donc ça va aller...* » (Macha, 32 ans, Russe).

La scolarisation obligatoire pour tous et l'accès sélectif mais libre aux études supérieures ont fait émerger un niveau assez élevé de formation professionnelle pour toute la population russophone. De ce fait, les migrantes sont, dans la majorité des cas, titulaires de diplômes du troisième cycle, ou au moins, disposent de l'équivalent du diplôme du BTS. Pourtant, cette stratégie migratoire porte un trait « national » parmi les femmes russophones dans les communautés de Toulouse et de Tarbes. La possibilité de partir en tant que

³⁰ Dana Diminescu, Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique, Migrations Société, Vol 17, n°102, 2005, p. 279

professionnelle qualifiée est réservée aux sociétés « dominantes ». En ayant hérité d'une « égalité modérée » entre les sexes, les femmes de la partie Est de l'ex-bloc soviétique peuvent agir dans la construction sociale afin de se réaliser sur le plan professionnel.

« J'ai commencé la formation chez Airbus quand j'ai senti que j'en avais vraiment envie. Pour le moment je la trouve très intéressant et très complémentaire à ma formation initiale. Mais je ne suis pas sûre que j'aille travailler...Sinon si je ne bosse pas, on ne va pas mourir. » (Anna, 36 ans, Russe).

Comme nous l'avons dit auparavant, et comme le précise Madina TLOSTANOVA, après la chute de l'URSS, les jeunes nations ont continué soit à se référer au modèle occidental d'organisation sociale avec ses valeurs, soit ont cherché dans leur passé, en se référant aux sociétés ancestrales. Dans les systèmes patriarcaux, tels qu'on peut les trouver en Tchétchénie et dans les aouls éloignés des grandes métropoles en Arménie et en Azerbaïdjan, mais aussi dans la partie sud du Kazakhstan, le rôle de femme n'est pas réduit à leur activité domestique en tant que « fille-femme-mère » mais l'activité professionnelle occupe une place secondaire et ne doit jamais être visible. La division sexuée des activités sociales décrite par Meriem RODARY³¹ (RODARY, 2010), trouve écho chez les russophones en provenance des pays cités ci-dessus. Dans le colonialisme russe, comme le remarque Tlostanova, l'occultation de l'activité des femmes soviétiques, les assigne à l'imaginaire du féminisme occidental, comme personnes privées du droit de travail. Bien que les femmes russophones soient plutôt obligées de travailler dur pour subvenir aux besoins de leurs familles, elles recherchent la distribution des rôles sexués afin d'avoir le choix de travailler ou pas. La socialisation pendant la période socialiste a fortement dévalorisé l'inactivité des femmes « soviétiques » (ZDRAVOMISLOWA, 1995). Pourtant, le Pouvoir de la métropole n'a pas réussi à assimiler tous ses territoires à la nouvelle modernité. Les femmes de la partie centrale de l'Empire russe étaient censées « être » un exemple de l'égalité entre les sexes, c'est à dire exercer un travail considéré généralement comme masculin. En raison de la mauvaise application des lois dans les républiques du Caucase et de l'Asie centrale, par le système géopolitique soviétique, qui s'intéressait principalement à ses intérêts stratégiques frontaliers

³¹ Meriem Rodary, Le travail des femmes dans le Maroc précolonial, entre oppression et résistance, Cahiers d'études africaines [En ligne], 187-188 | 2007, mis en ligne le 15 décembre 2010

et aux ressources les femmes du Caucase et de l'Asie centrale, n'ont eu accès qu'à des droits égaux « nominatifs ».

D. Quatrième étape : l'arrivée et l'installation dans le pays d'accueil

1. Les ressources et les capitaux : état de lieu.

Il est impossible de parler de la carrière migratoire sans évoquer la question des ressources investies par les migrantes afin de réaliser leur projet et pour franchir les étapes nécessaires. Les ressources sont indispensables pour exister dans le continuum social. Dans le cadre de mon travail j'utilise le tableau proposé par M. MARTINIELLO qui regroupe les ressources et les capitaux nécessaires dont dispose chaque personne qui démarre une carrière migratoire ou que tentent d'obtenir les migrantes.

Premièrement, c'est le capital social, formé par la totalité des ressources relationnelles de la personne qui permet aux migrantes d'acquérir « [...] *les compétences nécessaires à la réalisation de ses objectifs et, in fine, à la maîtrise de sa trajectoire* »³² (MARTINIELLO, REA, TIMMERMAN, WETS, 2010).

Sous la forme d'un réseau social défini comme « *un ensemble d'entités sociales, d'individus, de groupes d'individus, reliés par des relations binaires permettant de transmettre des ressources matérielles et/ou immatérielles* » (B.MILARD, enseignante à l'Université de Toulouse Jean Jaurès, 2015), le capital social permet aux femmes d'activer, d'intégrer ou de créer leurs réseaux de socialisation dans le cadre de leur migration. Dans la modalité d'une chaîne migratoire, les femmes qui disposent d'un membre-ressource dans le pays étranger, doivent activer tous les maillons de cette chaîne pour accéder à la personne-clé du réseau.

Souvent les femmes utilisent les réseaux à dominante familiale pour organiser leur départ vers le pays de destination. Si ce n'est pas le réseau familial, c'est toujours un cercle de

³² Marco Martiniello, Andrea Rea, Christian Timmerman, Johan (sous la direction de), Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique, Gent, Academia Press, pp. 272-273

connaissances proches (ami-e-s, collègues de travail de confiance) qui est sollicité afin de parvenir au but- c'est à dire partir.

Deuxièmement, c'est le capital culturel qui joue un rôle très important. Ce terme inclut plusieurs ressources (symboliques et physiques) qui forment le bagage transportable et probablement utilisable dans une société d'accueil. Les connaissances et les acquis professionnels, le niveau de formation initiale, facilitent l'intégration dans la structure sociale du pays-hôte. Ces ressources culturelles permettent aussi d'élargir les strates sociales auxquelles les migrantes sont assignées dès leur arrivée, et de maîtriser leur trajectoire et leur socialisation. Ces ressources sont également activées en cas d'échec (par exemple, en cas de changement de statut administratif vers un statut moins favorable pour une migrante), le capital culturel agit sur les capacités de création d'autres ressources, formelles ou informelles, nécessaires pour la survie ou le maintien des conditions de vie supportables et acceptables par une émigrée.

Par ailleurs, il est nécessaire de préciser que le capital économique joue un rôle important. Le « pouvoir d'achat » des migrantes russophones permet tout d'abord de payer les services des passeurs, puis d'échanger des biens matériels (bijoux, électroménager, etc.) pour obtenir des informations, du crédit sur un téléphone, une connexion internet afin de se maintenir dans le réseau et être joignable à tout moment.

Ce qui ressort majoritairement des entretiens, c'est que les femmes, à leur arrivée, disposent de sommes importantes, épargnées en cas de besoin ou d'interruption dans le versement des prestations sociales.

Une fois sur le territoire d'accueil, les migrantes se trouvent face à une société qui leur propose des avantages et des possibilités mais qui impose aussi des contraintes. Il s'agit ici, comme nous montre l'analyse de REA et MARTINIELLO, de la situation de l'interaction structurelle entre les lois qui régulent l'immigration (permis de séjour, accès à la formation etc.) et les pratiques des migrantes qui s'adaptent à cette structure.

a. Les espaces-ressources et les personnes-clés.

Les lieux de socialisation pour les femmes primo-arrivantes sont, soit les dispositifs mis en place par le gouvernement soit le réseau familial.

La stratégie de la migration par la demande d'asile est, en quelque sorte, réductrice, car elle conditionne les femmes à une procédure administrative stricte. Si les demandeuses d'asile sont hébergées par le CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile), elles intègrent les communautés des immigré-e-s déjà existantes au sein de l'institution. Les primo-espaces de socialisation dans le pays d'accueil se composent majoritairement d'étrangers.

Les centres qui enseignent la langue française sont aussi des lieux-ressources qui offrent des opportunités de rencontres et augmentent le capital culturel. Les migrantes russophones se rapprochent des autres femmes par leur appartenance au sexe commun et se retrouvent hors tension sociale car elles appartiennent à la même catégorie « étrangères ». Ces espaces sont les « points-clés », qui favorisent la création de liens qui pourront être sollicités plus tard, tout au long du séjour car porteurs de tous les capitaux nécessaires : informationnel, humain etc. (MARTINIELLO, 2010) pour réussir le projet migratoire.

« Ma situation administrative ne me permet pas de travailler (perte de titre de séjour après avoir divorcé d'un mari français, ndlr). C'est grâce au bénévolat que je rencontre des gens, je sors de chez moi. C'est déjà ça... Je pratique mon français...Je rencontre beaucoup de gens – parfois on me demande de faire un petit travail par ci par là. [...]Tu travailles avec les Français, ils te font confiance. Comme ça je connais du monde. » (Tatiana, Ukrainienne, 45 ans)

Les endroits que fréquentent les femmes afin d'obtenir les ressources nécessaires ne se limitent pas aux associations qui donnent des cours de français. Les structures sociales mises à disposition des femmes par la politique publique sont les maisons de quartiers, les centres d'accueil pour les femmes, la CAF. Les institutions portent une double image, celle qui donne accès aux ressources symboliques (l'apprentissage de la langue, les rencontres, l'accès aux formations etc.) et aux ressources « réelles » (l'aide financière, vestimentaire et le logement) mais qui exercent dans le même temps une fonction de contrôle (Foucault). Les femmes y sont considérées comme vulnérables, « victimes » et « privées de... », et profitent de cette position pour développer des stratégies et des pratiques de contournements. GIDDENS a écrit : « Même ceux qui paraissent les plus démunis ont la capacité à mobiliser

des ressources et à se ménager des espaces de contrôle »³³. L'éventail des stratagèmes employés est illimité, par exemple les femmes peuvent commencer par adopter les discours « convenables et convenus, audibles et légitimes pour les autorités et les institutions »³⁴ (MANTOVAN, 2011) mais aussi acceptables par les membres de la communauté. Les femmes se montrent conscientes du rôle qui leur est assigné et les paroles d'Olga en sont témoins. Après le divorce, avec son mari français, Olga s'est trouvée dans une situation précaire car son ex-mari l'a jetée hors du domicile conjugal dont il était le propriétaire. Elle s'est adressée à plusieurs associations de protection des femmes ainsi qu'à des structures sociales pour déposer une demande de logement. Après quelques rendez-vous avec ces services et 3 mois d'attente, elle a obtenu un appartement en centre-ville. Compte tenu de nos relations amicales, Olga m'a confié les tactiques qu'elle a utilisées pour réussir ses démarches. Elle a intégré le rôle de victime, qui a souffert de violences psychologiques pendant sa vie de couple, en situation de vulnérabilité tant attendue par les travailleurs sociaux. Elle n'était pas maquillée et pleurait facilement lors des entretiens. Pour les femmes de la communauté elle a mis en avant l'obtention d'un appartement et d'une aide financière importante, en occultant sa situation de « femme quittée ». Elle est devenue une figure-référente dans les lieux-ressources. Pour les travailleurs sociaux elle incarne une héroïne, une victime par excellence et pour les membres de la communauté une guerrière qui a réussi à « déjouer » son mari français.

Dans ces lieux-sources où se trouvent des « compatriotes », les cercles relationnels des femmes russophones se croisent sans s'entremêler complètement. Ces cercles prennent la forme de grappes, composés de membres liés par des liens forts, d'amitié ou de parenté. Le grand nombre de cercles forme un véritable capital social accessible par des liens faibles qui organisent la société russophone composée de plusieurs communautés ethniques. Cette force des liens ethniques, selon Alain TARRIUS, caractérise les relations transnationales qui sont une autre ressource importante.

Les liens familiaux et amicaux jouent aussi un rôle très important pour les migrantes russophones comme pour d'autres femmes issues d'autres migrations. Savoir les préserver, les entretenir et les enrichir est le capital le plus riche. C'est dans les relations conservées dans la société d'origine, que se créent les liens dans la société d'accueil. Les femmes russophones

³³ Anthony Giddens (1982), in Jon D. Goss et Bruce Lindquist, Conceptualizing international labor migration : a structuration perspective, *International Migration Review*, XXIX (2), Summer, 1995, p.187

³⁴ Giacomo Mantovan, Les récits de vie des demandeurs d'asile tamouls, *Hommes et migrations*, 1291/2011, p. 50

apparaissent comme des utilisatrices avancées de la logistique de la circulation des biens et des personnes. En entrant en France, elles intègrent les réseaux transnationaux existants et deviennent simultanément les productrices et les bénéficiaires d'une information importante afin de réaliser leur séjour. L'implication des femmes dans les relations transnationales apporte sens et forme à leurs déplacements dans l'espace³⁵ (TARRIUS, 2012).

Pourtant, l'utilisation de ces lieux ressources est influencée par la division ethnique entre les femmes. Le partage important d'informations (par exemple, l'attribution d'aides sociales etc.) est commun quand il porte une forme généralisée et ne comporte pas de précisions. Plus l'information est précise (le lieu, la somme, les conditions d'attribution), plus le cercle de diffusion se réduit, tout d'abord par principe « racial » puis selon l'appartenance ethnique.

b. Le statut juridique : le symbole permanent du « provisoire ».

La pratique du classement des migrant-e-s dans le pays qui les reçoit, les assigne à des groupes sociaux, définis par le statut juridique attribué. La double perception de la situation administrative, par les migrantes et par les institutions, introduit des rapports de force. Le système migratoire en France prévoit deux statuts qui autorisent le séjour sur son territoire. Dans le premier cas, l'entrée et le séjour portent un caractère « provisoire » et prévoient le retour dans le pays d'origine. Dans le deuxième cas le séjour est permanent. Ces types de séjour sont hiérarchisés et jalonnent le parcours migratoire en entraînant une ascension sociale ou la marginalisation. Le passage d'un statut à l'autre, par exemple, d'un titre de séjour d'un an au récépissé provisoire, place certaines migrantes en situation d'incertitude. Ce passage réduit l'accès aux prestations sociales, et aux aides humanitaires mais ne les supprime complètement. Elles glissent de la catégorie de « plein droit » à la catégorie d'« assistée ». Au cœur de la communauté, malgré les relations d'entraide et de soutien, la perte du statut « favorable et stable », introduit une sorte de mépris.

« J'ai divorcé avec mon mari (Français ndlr.) et il a porté plainte contre moi à la préfecture en disant que notre mariage avait été une « escroquerie » de ma part. Il était pourtant très gentil lors de notre séparation. C'est après que j'ai su... J'ai reçu un courrier de la

³⁵Alain Tarrius, Des transmigrants en France. Un cosmopolitisme migratoire original, Multitudes 2012/2 (n° 49), p 45.

préfecture qui me demandait de venir avec tous mes papiers, lors du rendez-vous on me les a tous repris et m'a donné un récépissé valable trois mois, le temps d'« étudier la situation ». [...] Les filles, que je considérais comme mes copines, m'ont toutes tourné le dos. Je me suis retrouvée toute seule, en train de perdre mon travail car mon autorisation de séjourner en France et de travailler était très vague. [...] Même à la banque on me regardait de travers. Mon conseiller a vu mon « nouveau papier »...Je ne sais pas comment expliquer mais c'était comme – « alors, madame, on ferme quand votre compte puisque vous allez rentrer chez vous bientôt ? » ». (Eugenia, 35 ans, Ukrainienne)

Cette situation administrative est un exemple du processus de discrimination concernant sa place dans la société d'accueil et au sein de la communauté. Pour l'institution, son ancien titre de séjour était une garantie de stabilité économique et l'adhésion et le maintien à des normes sociales. Dans le contexte communautaire ce changement a modifié son image qui était celle d'une femme mariée avec une activité salariée. Comme nous l'avons vu précédemment, la socialisation « à la soviétique » accorde toujours toutes les responsabilités de l'échec du mariage aux femmes.

Cet exemple, parmi beaucoup d'autres, démontre la fragilité des situations dans lesquelles se trouvent les femmes qui dépendent toujours de plusieurs facteurs hors de leur contrôle. La politique de fermeture des frontières, le durcissement général envers les étrangers, l'appartenance au genre féminin et le fait d'être étrangère influencent aussi la perception du statut juridique dont disposent les femmes.

Troisième chapitre.

I. Les trajectoires-types pour accéder au territoire-destination.

Les itinéraires des femmes russophones, rencontrées au cours de mon enquête, démontrent que la trajectoire migratoire ne se réduit pas à la linéarité et que le point final de destination peut varier. J'utilise le terme « territoire-destination » qui englobe des étapes et des lieux traversés par les migrantes et qui peuvent se transformer à tout moment de territoire provisoire de séjour à territoire permanent et plusieurs variables sont possibles dans la quête

de départ. Pourtant, il s'avère compliquer de retracer le cheminement des migrantes car il s'agit de reconstruire les événements qui ont eu lieu dans le passé et qui prennent une forme simplifiée dans les mémoires. Les points de chute, les lieux de passage et de résidence provisoire ont souvent été effacés ou occultés par d'autres événements plus importants pour les migrantes (le mariage, la naissance d'un enfant lors de la mobilité). Cependant, le parcours migratoire représente une succession d'étapes et de ressources utilisées. Selon l'information recueillie auprès des femmes russophones, la stratégie d'entrée ne détermine pas la trajectoire d'accès au sol d'accueil bien que des liens existent.

J'ai pu discerner quatre trajectoires-types qui sont plus démonstratives mais ne sont pas essentiellement dogmatiques car il m'a été impossible d'embrasser le grand nombre de cas présents.

Le schéma migratoire donc peut avoir les formes suivantes :

- Direct et légal : départ d'un point A (pays de départ) jusqu'à point B (pays d'accueil choisi) avec le visa ;
- Pointillé et légal : départ d'un point A (pays de départ) jusqu'à point B (pays d'accueil choisi) en passant par plusieurs points-étapes (pays, villes) qui s'étendent sur « l'espace-temps », mais la situation administrative reste toujours légale ;
- Pointillé et illégal : départ d'un point A (pays de départ) jusqu'à point B (pays d'accueil choisi) en passant par plusieurs points-étapes (pays, villes) qui s'étendent sur « l'espace-temps », avec un départ en toute régularité mais avec un passage entre les points de départ et d'arrivée des étapes pas toujours réguliers.
- Pointillé et latent : départ d'un point A (pays de départ) jusqu'à point B (pays d'accueil choisi) en passant par plusieurs points-étapes (pays, villes) et l'installation dans un lieu qui n'était pas l'objectif imaginé. La migrante attend donc la possibilité d'intégrer le pays choisi dès que l'occasion se présente. Le temps qui s'écoule entre le départ et l'arrivée pourra être long.

Dans le binôme « stratégie-trajectoire », les deux éléments s'influencent réciproquement. Même si c'est la stratégie choisie dès le départ qui prédéfinit le cheminement, l'élément de hasard, et les facteurs que la candidate à l'immigration ne peut maîtriser entièrement (une

politique migratoire du pays d'accueil, des « simples » imprévus quotidiens etc.) pourront engendrer un changement stratégique.

Dans le processus migratoire deux variables de la « posture » sont possibles : utiliser ses propres ressources pour franchir les frontières et utiliser ses propres capitaux humains, économiques etc. Ou bénéficier des capitaux relationnels des autres, en échange de biens matériels comme l'argent, les bijoux... ou un échange sexuel, un service etc. Je propose donc de voir dans les parties qui suivent les deux choix d'organisation de départ des femmes russophones que j'ai pu observer.

1. Se débrouiller seule.

Pour beaucoup de russophones le fait de partir ne pose pas de problèmes. Une fois décidées à quitter leur pays, les femmes interpellent les divers acteurs de leurs réseaux. Les ressources possibles sont souvent activées après avoir élaboré la première étape du parcours et après avoir décidé de quelle façon elles veulent intégrer le pays choisi.

Habitué-e-s à être chassé-e-s et déplacé-e-s³⁶ (F. TETARD et A.MARTINS, 2006), les femmes et les hommes en provenance des ex pays soviétiques (Arménie, Géorgie, Kazakhstan et autres) s'organisent en diasporas afin de préserver leur culture, leur langue et la structure sociale sur des territoires qui ne sont pas les leurs. Les peuples déracinés se retrouvent partout dans le monde, organisés soit en petit groupe soit en grande communauté. La présence de ces communautés sur les sols étrangers facilite d'un côté la mobilité des ethnies qui en font partie. De l'autre côté, cette mobilité, même individuelle, demande une certaine négociation avec la communauté de départ et celle dans le pays d'arrivée. Dans le cadre de la migration féminine russophone, les femmes utilisent les réseaux des femmes, mixtes ou ceux à dominante masculine. Les femmes réalisent leurs projets migratoires en faisant appel à leurs propres compétences et aux capitaux mis à disposition. « Se débrouiller seule » c'est être dépendante aussi d'un capital économique important, introduit par l'appartenance à la classe sociale moyenne qui permet de passer les frontières en utilisant l'entrée « officielle ». En l'occurrence, la possibilité de réaliser sa migration influence le choix du pays et la stratégie d'entrée. Tout au long du trajet, les femmes doivent elles-mêmes négocier chaque étape.

³⁶ Françoise Tetard et Annie Martins, Juifs et Allemands d'ex-URSS Le courrier des pays de l'EST, 2006/3 (n° 1055), 2006

En fonction de leur capital économique, les femmes choisissent leurs moyens « mobilisables » pour intégrer le pays choisi. La nature de leur passage aux frontières peut porter un caractère officiel ou officieux du point de vue administratif et de l'opinion sociale.

Par exemple, Natacha, une femme russe, a utilisé son capital de séduction lors de son entretien à l'ambassade de France. *« Je savais que c'était très difficile d'obtenir le visa même avec l'inscription à l'université. J'ai tout préparé : l'argent sur le compte, les attestations de mes parents comme quoi ils ont eux aussi une bonne situation financière. Mon dossier était, franchement, bon. Mais tout s'est joué lors de l'entretien.] Si cela ne passait pas comme prévu ou, je ne sais pas – tout était raté. [...] J'ai eu rendez-vous avec un officier très jeune, de mon âge. Lui était très agréable...au niveau physique je veux dire. J'ai eu l'impression qu'il y a eu une sorte de feeling entre nous. J'ai beaucoup souri ... Je ne sais pas ce qu'il a écrit dans son rapport [...] car il n'a pas posé beaucoup de questions [...] je n'étais pas certaine d'avoir « gagné » lorsque j'ai reçu la réponse positive du consulat français avec mon passeport tamponné. »*

La jeune femme décrit cela comme un *feeling* entre elle et l'officier, mais lors de l'entretien elle montre comment elle s'est comportée : elle a gonflé ses lèvres, elle a montré sa poitrine en précisant le port d'un soutien-gorge push-up, un décolleté plongeant et des battements de cils aguicheurs. On comprend que cette stratégie jouait sur le caractère de la séduction sexuelle fondé sur l'assignation au genre « femme » comme objet de désir. Il est très probable qu'elle n'aurait pas utilisé cette stratégie dans le cas où son officier avait appartenu au même sexe biologique qu'elle, ou si cet homme n'était pas entré dans son jeu. Elle est consciente de son rôle de dominée et elle en tire profit car dans l'interaction avec l'officier. Au préalable, elle s'est aussi l'assignée à l'image de la « femme russe » qui supposait un certain comportement de sa part. Ce phénomène est décrit par Daniel WELZER-LANG (2004) dans la surreprésentation de la virilité chez les hommes comme une condition d'appartenance au genre sexué, tandis que dans notre cas chez les « femmes russes » c'est leur féminité qui est sur jouée du fait de leur appartenance à deux catégories discriminées, celle de la « femme » et de la « russe ».

2. Se confier à une tierce personne

a. Venir avec un-e passeur-e : l'enjeu de confiance

La fonction du passeur est très importante pour traverser les frontières. Dans le GRAND LAROUSSE on le définit comme *personne qui aide à passer clandestinement une frontière, les lignes ennemies, une zone interdite*. Dans le discours politico-économique l'image du passeur-e se réduit à celle du trafiquant-e humain, criminel-le, responsable dans tous les cas de figure du flux migratoire clandestin. Cette posture construite par les autorités politiques et médiatiques présentant le passeur comme un agent qui utilise des rapports de force inégaux afin de préserver sa position dominante. Ce discours idéologique amène donc à la « victimisation à priori » des migrants et la « diabolisation » des passeurs. Mais, il n'existe cependant pas, un type « unique » de passeur comme il n'existe pas non plus une structure migratoire identique pour chaque candidat-e à l'immigration.

Irina une femme géorgienne qui réside en Allemagne a recueilli des informations importantes concernant la France auprès de son réseau. Elle a trouvé un homme arménien qui était prêt à conduire Katya, sa sœur aînée, dans une ville choisie et lui expliquer le fonctionnement de la prochaine étape. Nous pouvons penser que cette Géorgienne a utilisé ses compétences communicatives pour accéder à l'information car, en plus du transport, il lui a expliqué les démarches administratives à effectuer. Ici on peut se référer à Zahra, une femme citée dans la thèse de F. QACHA, qui se montre comme une utilisatrice avancée de cette stratégie de recueil d'information afin de parvenir à ses fins. Pour la somme payée par Katya, ce passeur ne se contente pas de la conduire à Toulouse mais il l'a accueillie chez lui et l'a fait entrer dans sa famille. Il est probable que pour Katya cette rencontre a été un moment clé de son parcours.

« Je lui ai dit que je ne savais rien mais que je ne voulais surtout pas retourner en Géorgie. Il a passé plusieurs appels via son portable afin de me demander combien d'argent j'avais. J'avais 300 € mais je lui ai répondu 170€. Il m'a demandé si j'étais prête à tout faire pour rester en France. Je lui ai répondu que « oui, mais pas de prostitution, ni de drogue etc. ». Il m'a pris 100€ en disant qu'il allait tout arranger. »

Il est vrai que la place occupée par celui qui trouve une brèche frontalière est assez valorisé, et entraîne une certaine ascendance dans la construction interactionnelle. Bien que les relations entre un-e passeur-e et un-e candidat-e émigrant-e subissent une hiérarchie, elles

portent presque toujours un caractère de « gagnant-e /gagnant-e ». Dans le sens où chacun-e obtient ce qu'il-elle désire. Nous sommes d'accord avec la thèse d'Anaïk PIAN concernant l'intervention économique dans la structure migratoire. Dans une société de consommation comme la nôtre, ce type de « guide » échange ses compétences et savoirs, comme des marchandises, contre des moyens financiers ou autres. Malgré tout, ces relations sont tout à fait inégalitaires. Smain LAACHER et Laurette MOKRANI appellent un-e passeur-euse un « maître-tresse du jeu ». Lui-elle seul-e prend le passage sous son contrôle et demande une soumission totale aux règles qu'il-elle impose. Cette obéissance devient nécessaire. Dans la sociologie de l'immigration on l'appelle aussi « l'aventurier » parce qu'il n'y a aucun résultat garanti. Malgré cela, le nombre de « réussites » et l'honnêteté sont très importants pour la réputation de cet agent. Mais cela n'évite pas les tromperies en tous genres.

En revenant au passeur arménien, nous répétons que c'est lui qui a orienté le vecteur migratoire de Katya. Probablement il a partagé sa propre expérience vécue et réussie. Même s'il n'a pas vraiment franchi les frontières nationales, Katya est rentrée sur le territoire français de façon légale (donc il ne s'agit pas de trafic des sans-papiers), ce qu'il a apporté sur le trajet Paris Toulouse a entraîné une bonne orientation de sa mobilité. Il est difficile de revenir dans le passé afin de comprendre les interactions entre Katya et son passeur. Mais je peux supposer qu'elle a sur joué sa représentation féminine de femme seule, vulnérable avec deux enfants en bas âge. Il est très probable qu' *«être femme offre une opportunité de migrer lorsque par ailleurs existent des obstacles à la mobilité des hommes »*³⁷.

b. Venir avec une agence : les frontières vagues entre «l'officiel et l'officieux »

Le rôle du passeur est joué aussi par les agences de voyages. Beaucoup de femmes font appel à ces structures qui facilitent l'obtention du visa et organisent les trajets sans poser de questions. Les petites agences assurent leur profit grâce à cette activité. Ils remplissent les bus de personnes qui désirent traverser l'Europe et, pour certaines, pour y rester. C'est le cas d'Aya, une femme kazakh. Pendant quelque temps elle a vécu avec son mari à Moscou, la capitale de la Russie. Après un divorce compliqué, elle a décidé de venir en France car une de

³⁷ Christine Catarino et Mirjana Morokvasic, Femmes, genre, migration et mobilités, Revue européenne des migrations internationales [En ligne], vol. 21 - n°1 | 2005

ses copines, épouse d'un français y habitait. Aya n'a pas réussi à obtenir un visa français malgré plusieurs tentatives et les sollicitations de ses connaissances. Pourtant une de ses collègues a proposé le service de sa fille, une opératrice de voyage, qui pouvait lui ouvrir un visa Schengen. Aya a payé le trajet en bus, son visa espagnol d'un mois et la réservation d'un hôtel à Barcelone. Deux semaines plus tard, la femme a quitté la Russie dans un bus plein. Elle raconte que les premières personnes sont descendues en Pologne, ensuite à Leipzig en Allemagne, quelques-unes à Strasbourg et elle-même à Lyon. Au début de ce voyage elle a eu la sensation d'être l'héroïne d'un film d'espionnage où elle ne devait pas divulguer qu'elle ne se rendait pas à la destination finale initialement prévue. A sa grande surprise personne ne s'intéressait à personne. Quand les gens ont commencé à quitter le bus lors des arrêts, Aya a été étonnée par la réaction des conducteurs et des guides, plutôt par l'absence de réaction. Après une « *pause-pipi* », une des accompagnatrices a expliqué que c'était habituel, que les gens rejoignaient l'Europe ou parfois, s'ils connaissaient le chauffeur, montaient dans le bus en cours de route. Finalement, très peu de gens arrivent à Barcelone.

Un grand nombre d'agences-passeurs exploite ce schéma, très répandu dans les territoires de l'ex URSS. Tous les participants sont conscients de ce trafic mais le profit financier occulte l'illégalité de la réalité et contourne les obstacles politico-administratifs mis en place pour protéger les frontières européennes.

La différence entre deux types de passeurs influence aussi la marchandisation du franchissement des frontières. Dans la première situation le passeur fait partie soit du réseau personnel de la candidate à l'immigration, soit il est membre d'un cercle relationnel plus large. De ce fait, l'enjeu de la confiance est primordial car il s'agit de préserver sa réputation et réussir le maximum de « traversées ». Les femmes rencontrées lors de notre recherche déclarent ne pas avoir eu de « soucis » pendant le voyage. Quelles que soient les conditions de voyage (voitures ou camions, la durée du parcours etc.), les passeurs se sont toujours bien comportés et n'ont pas usé de leur position pour tenter d'abuser des femmes.

Contrairement aux passeurs, les agences de voyage transportent les voyageurs de manière légale. C'est une activité déclarée et « transparente ». Les prestataires de services touristiques savent reconnaître les « vrais touristes » de ceux qui veulent juste partir. Toute la machine bureaucratique est mise en œuvre afin de faciliter l'obtention du visa et le passage

des frontières. En revanche, ces services sont chers car nécessitent le paiement des taxes consulaires, la réservation d'un hôtel et le coût du voyage.

Dans la majorité des cas ce sont les contraintes économiques et relationnelles qui orientent le choix.

Quatrième chapitre

I. Partir pour trouver son bonheur ? La réussite recherchée dans l'expérience migratoire.

Selon Becker, la notion de réussite est très difficilement identifiable car chaque individu lui porte un sens propre. Elle se construit en fonction du sens donné par la société d'origine (le pays de départ, la socialisation primaire : la famille, l'éducation et les autres institutions) mais aussi par ses aspirations propres. La réussite est souvent le synonyme de reconnaissance personnelle pour soi-même, de réponse aux attentes familiales et, dans certains cas, à la société d'accueil.

La réussite est aussi le produit de la perception des personnes autour de l'individu qui, comme montre BECKER dans son ouvrage *Outsiders*, désigne la réussite comme déviante par rapport aux normes imposées par la société, mais dans le cas de la migration, accorde à l'individu le statut d'une personne qui a réussi.

Dans de nombreux cas, la majorité de la société reconnaît le succès de l'émigration au vu de l'ascension économique et des biens matériels possédés. Dans la définition de la réussite se trouve aussi la question de la division sociale. Appartenir à un groupe considéré comme supérieur permet d'adhérer aux représentations de la réussite.

L'expérience migratoire des femmes russophones apporte des modifications de la perception de la réussite car elle entraîne une disqualification et la perte du statut social acquis dans le pays d'origine, surtout en sachant que les femmes étudient et sont quasiment toutes

titulaires de diplômes d'études supérieures. Les femmes montrent alors les objets de leur réussite mais préfèrent ne pas dire comment elles l'ont été obtenus. C'est le cas de Théya, une Géorgienne, mariée avec un Français qui ne gagne pas suffisamment pour assurer à sa famille le niveau de vie désiré par Théya. Médecin en Géorgie, elle n'a pas pu valider son diplôme et doit exercer l'activité d'aide à domicile auprès des personnes handicapées ou alitées. Ce travail dévalorisé dans la société d'origine est souvent occulté dans le discours de Théya, ici et en Georgie. Pour sa famille et les relations proches ainsi que pour ses cercles relationnels plus élargis, elle travaille dans le secteur médical puisqu'elle en « a envie » et que son mari ne « lui interdit pas d'avoir une activité respectée ». L'imaginaire collectif dans le pays d'origine lui attribue une réussite économique. Elle devient une personne de référence pour décrire la réussite migratoire.

D'autres femmes ressentent une sorte de tension entre la notion de réussite dans leur société d'origine et dans la société d'accueil. La réussite, en tant que mobilité sociale, ne se réduit pas à la perception subjective de la migrante, mais reste dépendante de l'opinion référente des proches resté-e-s dans la société-mère (L. OSO CASSAS). Larisa, une Ukrainienne, souligne le déplacement des priorités vers l'acquisition d'un capital culturel qui ne garantit pas, l'obtention des ressources économiques mais qui augmente les possibilités d'accès à des activités professionnelles. La crise économique générale qui a suivi l'effondrement de la société communiste avec l'« égalité des chances pour tous » a provoqué la dévalorisation financière des professions dites « intellectuelles » (dans les domaines, comme, la médecine, l'enseignement etc.). Dans la société post-soviétique, l'emploi de tous les moyens légaux et illégaux ont pris un caractère populaire et, comme le nomme MORAWSKA (MORAWSKA, 2001), les actions de type « *beat the système/ bend the low* »³⁸ ont été mises en œuvre afin d'obtenir de l'argent. Dans la société européenne qui n'a pas connu de changements politiques d'une telle ampleur, ce ne sont pas des ressources financières importantes qui définissent l'appartenance à la classe sociale supérieure.

Par ailleurs, la notion de « réussite » apparaît en permanence dans le discours de Katya, une Géorgienne. Depuis sa décision de partir, elle structure sa trajectoire autour du succès. J'ai pu remarquer chez Katya que cette notion de réussite, porte de multiples sens, et se focalise sur les biens matériels (nouvelle voiture, nombreux vêtements...) et sur des mondanités (invitation chez les gens, entrée dans un cercle social privé...). Par le biais de la

³⁸Ewa Morawska, Structuring migration: The case of Polish income-seeking travelers to the West in Theory and Society vol. 30, 2001, p.55

migration, cette ascension sociale, ou « auto valorisation », définit l'objectif principal qu'elle s'est fixée et les efforts qu'elle met en place pour l'atteindre. Le parcours migratoire aboutit, par l'intégration dans la société d'accueil (« ...mes copines françaises... ») et la reconnaissance dans son pays d'origine.

Pourtant, la réussite du parcours migratoire comme du projet initial, peut subir des changements qui dépendent de la construction structurelle de la politique du pays d'accueil, c'est-à-dire des dispositifs de l'Etat concernant les possibilités d'obtention d'un titre de séjour, et des aides sociales. Les femmes russophones dans les cas qui nous concernent projettent de s'installer en France pour une assez longue période, voire définitivement. C'est pour cela, que la migration russophone ne porte pas un caractère pendulaire qui concerne juste des rentrées et sorties du pays d'accueil en vue de gagner de l'argent. Or, le facteur économique est une composante importante de la réussite. Mais pour beaucoup de femmes la réussite se réduit à la possibilité de rester dans le pays d'accueil et le retour est considéré comme un échec. En revenant aux représentations sociales communes de la réussite dans le pays de départ, intimement liées au succès économique, la migration est souvent attachée à l'obtention de biens : économiques, et autres signes de richesse, et symboliques, comme le statut social dans le pays d'accueil. Le fait d'avoir de l'argent à faire parvenir à la famille restée au pays, occulte le statut administratif défavorable des femmes. Dans ce cas-là, la réussite prend un caractère binaire : d'un côté un sentiment d'échec pour les femmes dans le pays d'accueil et la représentation de la réussite dans le pays d'origine. Le parcours de Rita, une femme arménienne en est l'exemple. Elle est venue en France pour demander l'asile avec ses deux enfants en bas âge. Sa mère et sa sœur cadette sont restées à Erevan. Au cours de la procédure elle a été prise en charge par le CADA (centre d'accueil de demandeurs d'asile) donc logée gratuitement. A l'aide des associations caritatives (dons alimentaires et vestimentaires, jouets, loisirs pour les enfants et cours de français gratuit) et d'une modeste allocation mensuelle de 300€ environ, elle a touché aussi l'ASE (l'aide sociale à l'enfance) octroyée par le Conseil Régional du département. En se montrant économe mais sans privation sévère, elle a commencé à envoyer une aide financière à sa famille de manière régulière.

« Nous sommes tellement pauvres là-bas que mes 100 € misérables y sont une fortune...J'ai envoyé des fringues aussi, pour ma mère et ma sœur. Puis elles m'ont envoyé des photos : très belles toutes les deux. Tout le monde pensait que j'étais presque un oligarque ici. [...] C'est devenu un peu plus dur quand j'ai reçu le dernier négatif (la réponse négative soit de

l'OFPRA soit de la CNDA, ndlr), je me suis retrouvée dans la rue, sans subsides...Juste avec l'argent des enfants (l'ASE). J'ai expliqué un peu à ma famille que la situation avait changé, que peut-être il n'y aurait plus d'argent. Je suis devenue » personne « ici (en France, ndlr), sans papiers, personne. [...] Je suis hébergée par une Française âgée, je fais le ménage chez elle et chez ses voisins. J'envoie 150€ chaque mois en Arménie. Je suis en galère ici, mais tout le monde là-bas pense que tout va bien. Peut-être ce n'est pas la situation que vivent les ami-e-s et les voisins de ma mère dont les enfants rentrent passer les vacances et amènent beaucoup de cadeaux. Ma mère sait que c'est compliqué pour nous de venir car il y a des soucis mais là-bas tout le monde s'en fiche du statut. [...] Le plus important c'est d'avoir un peu de sous pour survivre et sans moi c'est impossible. [...] »

Cet extrait d'entretien nous montre que la perception de la réussite n'est pas liée au fait d'être en situation régulière dans le pays d'accueil. Pourtant, beaucoup de femmes, comme Rita, se battent pour régulariser leur situation pour ne pas se sentir « en danger » (contrôle de police) et « en galère » (travail non déclaré, privation de la majorité des services sociaux) et le sentiment d'être en marge sociale dans les communautés (arménienne et russophone dans le sens plus large) dont elle fait partie.

Pourtant, pour les migrantes qualifiées qui ont été mutées en France, la perte du statut engendre un sentiment d'échec malgré la mise en place de contournements et d'autres stratégies.

« Je suis venue ici en qualité d'ingénieure radiotechnique pour travailler dans une grosse entreprise pendant 3 ans. J'ai rencontré mon copain et après quelque temps on s'est installé ensemble. [...] J'ai grimpé les marches de la hiérarchie et, hop, très vite je me suis retrouvée dans une position de cadre supérieure. On m'a proposé un CDI sans intermédiaire de ma boîte en Russie. J'ai démissionné là-bas et j'ai continué à travailler avec mon titre. Sauf qu'il y a eu des changements au niveau beaucoup plus haut que le mien et mon contrat n'a jamais été signé. [...] Mon copain m'a proposé de nous PACSER ou de nous marier pour que je reste. Les entreprises françaises ne me veulent pas à cause de mon statut, car en étant au chômage je suis toujours avec le nom de mon entreprise sur mon titre de séjour et c'est très compliqué d'embaucher un-e étranger-e – personne ne veut s'en occuper. [...] Je cherche sans cesse, j'enchaîne les entretiens mais personne ne veut me prendre. Je ne peux pas retourner en Russie et dire à mes parents : voilà, je suis nulle, on m'a licenciée et là, je vais me marier. Non. Je suis une spécialiste et je trouverai du travail. Si cela ne marche pas, je ne

le dirai à personne. De toute manière je n'ai rien annoncé à mes parents. » (Anna, Russe, 33 ans)

II. La réussite de la migration- s'installer, chercher le mieux ou revenir: la continuité de la carrière migratoire ou la sortie définitive.

Tout au long de mes recherches, l'hypothèse initiale concernant la linéarité du parcours migratoire ne s'est pas confirmée. Dans la communauté russophone, la moitié des femmes disposent déjà de l'expérience de la migration transnationale et s'appêtent à franchir de nouveau des frontières si la situation actuelle cesse de leur convenir. Pourtant, on retrouve la persistance des stratégies employées. Anna, une Ukrainienne de 40 ans, a été mariée 4 fois. Tout d'abord, elle est partie aux Pays-Bas pour une durée de 3 ans. Elle dit que l'homme était radin et n'avait pas envie d'aider la famille d'Anna restée à Kharkov. Elle s'est inscrite à nouveau sur les sites des rencontres. On peut noter qu'elle maîtrise l'allemand et le français. Son deuxième mari était allemand mais les conditions de vie ne convenaient pas à Anna. Puis, toujours via le site de rencontres internationales, elle est partie se marier en Belgique. Au bout de 2 ans de mariage, elle a déménagé à Toulouse pour s'installer avec son « quatrième choix » qui est Français. Chaque étape de sa trajectoire migratoire, malgré ou grâce à l'utilisation de la même stratégie, lui a apporté une augmentation de ses capitaux, relationnels, économiques et culturels. Anna se déclare « triste, privée de vie heureuse familiale » même si c'est elle qui recherche des conditions de vie qui répondent à ses désirs et qu'elle a développé tout au long de sa migration.

Comme le dit H. BECKER, la réussite d'une carrière est dépendante de la définition qu'on lui accorde. La solitude, l'incertitude juridique et économique, le sentiment d'insécurité trouvent aussi écho chez les migrantes. Par ailleurs, les avantages symboliques et matériels transforment la perception de la réussite et de l'échec.

Dans la sociologie de la migration, c'est le fameux exemple du travailleur immigré d'Abdelmalek SAYAD, qui projette de retourner dans son pays d'origine car il était parti travailler temporairement mais qui s'est installé dans le processus migratoire. Les femmes russophones envisagent mais ne réalisent presque jamais le retour définitif dans le pays d'origine. La réussite de la stratégie choisie contextualise le partage de ce « rêve de retour » avec les proches. Par exemple, voici deux cas de femmes qui ont choisi la stratégie via le mariage. La première, Tatiana, 50 ans, est Russe. Après avoir vécu des périodes très compliquées avec son conjoint français, elle intègre son mari dans ses projets futurs, chez elle, dans sa ville natale. La seconde, Alla qui décrit sa vie de couple avec un homme français comme « l'enfermement » en prison, déclare attendre que leur fille soit grande pour divorcer et retourner vivre chez elle, avec une pension française car « *il me doit toutes ces années que j'ai perdues avec lui et dans cette France* » (Alla, Biélorusse, 42 ans). Il n'est pas certain que ces deux femmes, Tatiana et Alla réaliseront leurs projets respectifs.

Conclusion.

La migration des femmes russophones en provenance de pays de l'ex URSS reste toujours marginale dans les recherches. Malgré l'intérêt croissant de la part de communauté scientifique, les flux migratoires post-soviétiques sont un phénomène ignoré du fait qu'il regroupe plusieurs pays dont les altérités et similitudes se nouent très fort.

Ce travail porte un caractère exploratoire et n'a pas la prétention d'être une référence ni de présenter une analyse complète. L'étude des deux communautés toulousaine et tarbaise semble être pertinente pour réfléchir aux interactions au sein des groupes de femmes russophones mais est réductrice car elle ne traite pas d'autres variables de la migration féminine.

Cependant il est possible de tirer quelques conclusions qui répondent aux hypothèses et aux questions posées au début de ce travail mais posent d'autres questions et demandent une étude plus approfondie. En réalisant un état de lieu des stratégies migratoires des migrantes russophones pour entrer en France, j'ai pu tirer deux constats majeurs.

Concernant le premier, comme nous avons pu voir dans le premier chapitre de la deuxième partie de ce travail, les femmes russophones quittent leurs pays, à la recherche d'une « vie meilleure ». Les migrantes de mon échantillon entrent en France en utilisant les stratégies suivantes : le mariage avec un résident français, la demande d'asile, l'expatriation et les études. Les femmes adoptent telle ou telle autre stratégie et les perfectionnent sans cesse. Le caractère « sexué » de ces stratégies reste toujours une option et un signe de performance. J'ai pu remarquer que les migrantes font appel aux ressources genrées dans les situations qu'elles maîtrisent et les appliquent aux stratégies utilisées en toute conscience. De ce fait, en reprenant la thèse de Nicole CLAUDE MATHIEU que « céder n'est pas consentir »³⁹, les migrantes entretiennent des possibilités d'utiliser les situations de domination masculine (le cas d'obtention du visa) si le résultat peut apporter un profit. Les déclinaisons « sexuées » des ressources utilisées peuvent procurer aux femmes russophones une importante marche du manœuvre pendant la trajectoire migratoire.

Dans la deuxième partie nous avons pu voir les stratégies employées par les femmes ainsi que la trajectoire migratoire qui se construit comme une carrière, par étapes. Ce concept

³⁹ Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, chapitre V, 1985

de la carrière, utilisé par MARTINIELLO et REA (MARTINIELLO, REA, 2010) pour observer les nouvelles migrations en Belgique m'a permis de révéler la conception « pragmatique » de la migration des femmes russophones. J'ai pu démontrer que le parcours migratoire s'organise par étapes et a pour but la réussite dont le sens est différent selon les individus. Pourtant, l'expérience migratoire enrichit visiblement les projets de vie « meilleure » en augmentant les conditions à atténuer pour à y arriver. Les femmes russophones démarrent leur projet, s'installent dans la migration tout comme dans la carrière professionnelle et la comparaison entre la carrière migratoire et la carrière professionnelle s'avère donc pertinente.

Dans la société d'accueil, les migrantes s'adaptent aux conditions sociales, économiques et politiques. Elles sont obligées d'utiliser leurs capitaux économique, social et culturel afin de parvenir au but de leur carrière migratoire –la réussite. J'ai tenté aussi de démontrer que les changements dans tous les sens, l'acquisition et la transformation des capitaux et des ressources, vécus par les femmes lors du processus migratoire influencent leur perception de la réussite et de l'échec, deux notions qui n'ont plus de frontières distinctes.

Il me semble important de m'arrêter sur le capital le plus important dont disposent les migrantes. Il s'agit du capital social qui est formé par le réseau relationnel. Il est porteur d'une capacité à développer d'autres capitaux et des ressources (financier, soutien moral, information). Dans presque tous les cas rencontrés, la forme transnationale du réseau, dont disposent les migrantes russophones, augmente les chances de réussite. Ce type de réseau (entretenu dans le pays d'origine, d'accueil et ailleurs) fournit l'accès aux expériences déjà vécues par ses membres, donc sert à préparer et réaliser le mieux possible le parcours migratoire. La partie du réseau qui reste dans un pays d'accueil assure le côté moral (soutien, écoute etc.) et pratique (garde d'enfants, aide aux parents etc.).

Le deuxième constat vise à souligner l'influence du vécu commun pendant la période de l'URSS et les mécanismes de socialisation qui continuent à influencer les comportements des migrantes au sein du pays d'accueil. Les femmes russophones forment une communauté active, où cohabitent plusieurs diasporas ethniques. En outre, la provenance des femmes, leur histoire commune vécue différemment, influencent leurs relations et favorisent ou limitent l'accès aux ressources nécessaires à leur réussite. J'ai pu constater que des rapports de force, issus de la politique actuelle de la Russie, qui essaie de maintenir son autorité sur les territoires collatéraux de l'Asie centrale et du Caucase perdurent dans la communauté

russophone ainsi que le désir des pays, vingt-sept ans après l'éclatement de l'URSS, de devenir indépendants. Malgré tout, les liens entre les peuples persistent, des liens qui réunissent et divisent les femmes de la communauté russophone. Les individus se regroupent car elles partagent une position marginale commune dans les sociétés occidentales. J'ai pu remarquer que le type de relations que les études de TLOSTANOVA mettent en lumière continue d'orienter le parcours des femmes d'origine russophone aujourd'hui en France. Ce que les femmes ont vécu à l'intérieur de l'Empire Soviétique continue d'exister et de marquer les rapports des femmes migrantes russophones en France, entre elles. La division par le principe « ethnique » affecte non seulement la distribution des ressources (l'information, les connaissances, l'accès aux autres réseaux etc.) au sein de toute la société russophone, mais influence aussi le choix de la mise en œuvre de tel ou tel autre capital et le choix des stratégies. Les femmes disposent ou acquièrent des compétences afin d'intégrer les réseaux d'immigré-e-s quelle que soit leur « situation nationale ».

Nous avons pu voir aussi, en reprenant la thèse de Sayad concernant l'installation dans la migration que toutes les femmes rencontrées ont le projet de revenir « un jour chez elle », mais déplacent sans cesse cette date sur une courbe temporelle. Derrière la figure de la femme-migrante russophone on découvre un vaste réseau relationnel qui fait d'elle une actrice importante de la migration transnationale. Toutes les femmes, malgré la division des classes dans la société de départ post soviétique, font preuve de « l'émigration de misère »⁴⁰ (TARRIUS, MISSAOUI, QACHA, 2013) car le facteur le plus important qui « déclenche » la migration est économique. Même le grand nombre de migrantes expatriées rencontrées, en déclarant le départ à l'étranger soit comme une obligation, soit comme une aventure, ne peuvent pas nier l'aspect financier favorable de leur séjour. Leur assignation par la population nationale à la communauté-ethnie « russophone » les marginalise socialement dans la société d'accueil. Les relations de pouvoir, du point de vue politique et, surtout économique qui divisent les femmes sur les vastes territoires de l'ex-Empire de l'URSS, les réunissent sur le sol étranger.

Après la disparition de l'URSS et de l'esprit « amitié des peuples », la migration en provenance de ces pays reste toujours inconnue faute de travaux. Il me semble intéressant de voir comment la migration des pays de l'ex URSS, dans un sens plus large, impacte la société d'accueil. De plus, les mécanismes qui construisent la perception de la communauté des

⁴⁰Alain Tarrius, Lamia Missaoui, Fatima Qacha, Transmigrants et nouveaux étrangers, Presse universitaire du Mirail, 2013, p 97

migrantes russophones par la population autochtone et les institutions sociales sont à découvrir. Quels sont aussi les mécanismes et les conditions qui isolent et « racisent » certaines populations au sein de cette homogénéité « russophone »? Comment la société d'accueil qui appelle « russes » ou « russophones », les personnes en provenance des pays de l'ex URSS, les divise en groupes « indépendants »?

Bibliographie

- ASSOGBA Y., FRECHETTE L., *Le concept d'aspiration et la démarche migratoire des jeunes*, in GAUTHIER Madeleine (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, p. 227-241 – Sainte-Foy (Québec), BARDEM I, 1993
- AZRIA R., BORDES-BENAYOUN C., SCHNAPPER D., *Les mots des diasporas* », Archives de sciences sociales des religions, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008
- BALIBAR É. et WALLERSTEIN E., *Race, nation, classe, Les identités ambiguës*, Paris, Edition La Découverte Poche, “Sciences humaines et sociales”, 1997 [1988],
- BARBARA A., *Les couples mixtes*, Paris, edition Bayard, 1993
- BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, Edition La Découverte 2003
- BECKER H. S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales* , Paris, La Découverte, 2002
- BECKER H. S. et STRAUSS A.L., *Careers, Personality and Adult Socialization*, American Journal of Sociology, vol. LXII, 3, pp. 253-263., 1956
- BECKER H. S., *Outsiders, Études de sociologie de la déviance*, Paris, Edition Métailié, trad. fr. 1985 (1ère éd. 1963),
- BLANCHET A., GOTMAN A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris, Edition Nathan Université 1992
- BONICCO C., *Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive*, Philonsorbonne, 2007, mis en ligne le 27 janvier 2013, consulté le 23 décembre 2014. URL : http://philonsorbonne.revues.org/102_1|2007, p.31-48.
- BOUKHOBZA N., *Les filles naissent après les garçons.*, Femmes, genre, migration et mobilités REMI vol. 21 - n°1. P.227-242, 2005
- CAPONE S., *Religions « en migration » : De l'étude des migrations internationales à l'approche transnationale*, Autrepart 4/2010 (n° 56), p. 235-259 www.cairn.info/revue-autrepart-2010-4-page-235.htm. DOI : 10.3917/autr.056.0235.
- CARTRON D., *Le sociologue pris en sandwich ! Retour sur une observation participante au McDonald's*, Travail et emploi, №94, 2003
- COLLIN F., *Déconstruction ou destruction de la différence des sexes*, in Contretemps, n°7, septembre 2003, “Genre, classes, ethnies : identités, différences, égalité”, pp. 46-57.
- CRENN C. et KOTOBI L., *Du point de vue de l'ethnicité : Pratiques françaises*, Edition Armand Colin/Recherches, 2012

- DE GOURCY C., *Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exiliale*, REMI vol.29-N°4-2013, p.43, AEMI
- DE LATOUR E., *Héros du retour*, Critique internationale. n°19, p. 171-189, 2003
- DELPHY C., *Penser le genre* in Hurtig M.C., Kail M., Ruch H., Sexe et le genre, de la hiérarchie entre les sexes., Paris, Edition CNRS, 1991
- DIMINESCU D., *Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique*, Migrations Société, Vol 17, n°102, 2005, pp. 275-292
- Dossier « Femmes dans la migration » vol.17-N°99-100, Migration Société, mai-août 2005
- Dossier « Femmes dans la migration » vol.17-N°99-100, Migration Société, mai-août 2005
- ELIAS N. et SCOTSON L. J., *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, avant-propos de WIEVIORKA M., Paris, Edition Fayard, 1997
- Femmes, genres, migration et mobilité, sous coordination Catarino C., Morokvasic M., Hily M.-A., REMI vol.21-N°1-2005, numéro entier, AEMI
- Fraisse G., *La controverse des sexes*, Paris, PUF, 2001
- GOFFMAN E. *Asiles. : Étude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Les Éditions de Minuit, novembre 1968
- GRANOVETTER M., *Le marché autrement, essais de Mark Granovetter*, col. Sociologie Économique, Paris, Edition Desclée de Brouwer, 2000
- GRESLE F. et all., *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Edition Nathan, 1994
- GRESLIER F., *La commission des Recours des Réfugiés ou « l'intime conviction » face au recul du droit d'asile en France*, REMI vol.23-N°2-2007, AEMI
- GUILLAUMIN C. *Sexe, Race et Pratique du pouvoir, l'Idée de nature*, Paris, Côté femmes, 1992
- GUILLAUMIN C., *L'idéologie raciste*, Paris, Edition Folio essai, 2002 (1972)
- GUILLEMAUT, F. *Stratégies des femmes en migration : pratiques et pensées minoritaires. Repenser les marges au centre*, thèse pour le doctorat nouveau régime : Sociologie et Sciences Sociales. Université de Toulouse II Le Mirail, janvier 2007
- HAJJAT A. *Immigration postcoloniale et mémoire*, Paris, Edition L'Harmattan, 2005
- HILY M.-A., BERTHOMIERE W., MIHAILOVA D., *La notion de "réseaux sociaux" en migration*, Réseaux sociaux en migration, n° 1250- juillet-août 2004, p. 6-12

- HILY M.-A., DUBUS G. et OUESLATI A., *Etre d'ici et de l'a-bas : mobilité, appartenance. Regards sur les migrations tunisiennes*, Agadir (Maroc) : Editions Sud Contact, 2009, pp.215-223
- HUGON A. (sous la dir.) *Histoire des femmes en situation coloniale, Afrique et Asie, XXe siècle*, Paris, Karthala, 2004
- JEFFREY D., MAFFESOLI M., *La sociologie compréhensive*, Presses Université Laval, 2005
- JUTEAU D. *L'ethnicité et ses frontières*, Montreal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999
- KERGOAT D., *Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe*, in Hirata, H. ; Laborie, F. ; Le Doare, H. ; Senotier, D., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, p. 35-34, 2000
- LAACHER S. et MOKRANI L. *Passeur et passager, deux figures inséparables, Parcours, filières et trajectoires*, ed. Gisti, Plein droit n° 55, décembre, 2002
- LEE E. S., *Demography*, Vol. 3, No. 1., 1966, pp. 47-57
- Les résistances des hommes au changement*, Cahiers du genre n° 36, Edition L'Harmattan, 2004
- LIAUZU C. *Colonisation : droit d'inventaire*, Paris, Edition Armand Colin, S.E.J.E.R., 2004
- MANTOVAN G., *Les récits de vie des demandeurs d'asile tamouls, Hommes et migrations*, 1291/2011, p. 50
- MARTINIELLO M. et REA A. et TIMMERMAN C. et WETS J. (dir.) *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, Gent, Edition Academia Press., 2010
- MATHIEU N.-C., *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, chapitre V, 1985
- MESLIN K., *Les transformations des rapports sociaux de sexe dans l'immigration cambodgienne en France de 1975 à nos jours*, *Le Mouvement Social* 4/2008 (n° 225), p. 65-79
- MORAWSKA E., *Structuring migration: The case of Polish income-seeking travelers to the West in Theory and Society* vol. 30, 2001, p.55
- MORELLI A et GUBIN E, *Pour une histoire européenne des femmes migrantes*, *Sextant*, n° 21-22, p. 7-15., 2004
- MOROKVASIC M. *La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants d'Europe de l'Est*, pp. 105-122. *Cultures et Conflits*, 42-43, 1999

MOROKVASIC M., *Émigration des femmes : suivre, fuir ou lutter*, Nouvelles Questions Féministes, n° 13, p. 65-75., 1986

NEDELCOU M., *La mobilité internationale des compétences. Situation récentes, approche nouvelle*, L'harmattan, Paris, 2004 pp. 77-103

OSO CASAS L., *La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris. Stratégies de mobilité sociale et trajectoires biographiques*, Femmes, genre, migration et mobilités, REMI vol. 21 - n°1. P.107-129, 2005

PEROUSE DE MONTCLOS A., *Réfugié ou déplacé ? Les enjeux d'une requalification : l'exemple de la Géorgie après la guerre de 2008*, REMI, vol. 26-N°3-2010, Université de Poitiers

PFEFFERKORN R. *Inégalité et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*, Paris, Edition La dispute, 2007

POIRET C. *Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques; quelques enseignements du débat nord-américain*, REMI, n°21, pp. 195-226., 2005

POTOT S. *La place des femmes dans les réseaux migrants roumains.*, Femmes, genre, migration et mobilités, REMI vol. 21 - n°1, 2005

QACHA F. *Migration transnationale. Rôles des femmes et des réseaux familiaux*, thèse de doctorat de sociologie, Toulouse II Le Mirail, octobre, 2010

REVEYRAND COULON, O. *Stratégies individuelles ou contraintes collectives. Approche psychologique et anthropologique de la migration des bassari (Sénégal oriental) à Dakar*, thèse de doctorat d'État Ès Lettres et Sciences humaines (section psychologie), Université de Toulouse le Mirail, février 1989

RIANO Y. et BAGHDADI N. *Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen. Le rôle du genre et des imaginaires géographiques dans la migration des femmes*, Genre et frontières - frontières de genre. Nouvelles Questions Féministes. Vol. 26, n° 1

RIBAS MATEOS N. et MANRY V. *Mobilités au féminin : La place des femmes dans le nouvel état du monde*. Paris, Edition Karthala, 2013

SAID E. W. *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Editions Seuil, 1994

SAYAD A. *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, Éditions De BoeckWesmael., 1991

SHAKIROVA S. *Zhenschini.SU--Zhenschini.KZ: osobennosti perekhoda* (Femmes SU— femmes KZ – caractères de transition). *Gender: Traditsii i Sovremennost* [Genre, Traditions

et Modernité], dir. Kasymova S., p. 92-135. Dushanbe, Shkola Gendernogo Obrazovaniya, 2005

SIMMEL G. Sociologie, *Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999 (1908)

SPIVAK G.C. , trad. par VIDAL J., *Les subalternes peuvent-elles parler?*, Paris, Edition Amsterdam, 2006

TABET P. *La grand arnaque : sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan, 2004

TARRIUS A. *Territoires circulatoires et espaces urbains. Différentiation des groupes migrants*, Annales de la recherche urbaine, n°59-60,1993

TARRIUS A., BERNET O., *Mondialisation criminelle la frontière franco-espagnole de la Junquera à Perpignan, rapport de recherche*, Edition Edilivre, 2014

TARRIUS A., MISSAOUI L., QACHA F., *Transmigrants et nouveaux étrangers*, Toulouse, Edition Presse universitaire du Mirail, 2013, p 97

TETARD F. et MARTINS A., *Juifs et Allemands d'ex-URSS Le courrier des pays de l'EST*, 2006/3 (n° 1055), 2006

TLOSTANOVA M. *Dekolonialnie gendernie epistomologii* (Epistomologies décoloniales du genre) Moscou, Edition Maska, 2009

TURUKANOVA E. *Migratziya zhenchin iz Rossii : eshe odna strategiya uspeha ? Gendernie aspect socialnoi transformatzii* (L'émigration des femmes russes : encore une « stratégie pour la réussite » ? Les aspects du genre dans la transformation sociale), RAN, Moscou, 1996

WELZER-LANG D. et ZAOUICHE-GAUDRON C., *Masculinités : état des lieux*, Toulouse, Edition Eres, 2011

WELZER-LANG D. *Étudier les hommes et les rapports sociaux de sexe : où sont les problèmes ?*, Revue de sociologie et d'anthropologie

WELZER-LANG D. Le QUENREC Y., MEIDANI A. CORBIERE M., PIORO S., *Les hommes en changements*, Actes du séminaire européen sur les résistances masculines aux changements (Toulouse, le 24-25 février 2004)

ZDRAVOMISLOWA E., *Stratégies des femmes chômeuses dans une période de transition dans l'économie du marché*, Cahier du GEDDIST, n° 12, 1995, pp. 55-56

Revues en ligne

GORSHENINA S. *La marginalité du Turkestan colonial russe est-elle une fatalité ou l'Asie centrale postsoviétique entrera-t-elle dans le champ des Post-Studies ?*, Cahiers d'Asie

centrale [En ligne], 17/18 | 2009, mis en ligne le 26 mai 2010, consulté le 11 décembre 2015.
URL : <http://asiecentrale.revues.org/1138>

MANKOU B., « " Femmes camerounaises et "cybermigration maritale en France : analyse et impact socio-économique d'une dynamique migratoire nouvelle". Vol. 28/2 | 2011, mis en ligne le 01 septembre 2011, consulté le 14 janvier 2015. URL : <http://communication.revues.org/1954> ; DOI : 10.4000/communication.1954

MOUJOURD N., *Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires*, Les cahiers du CEDREF [En ligne], 16 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2011, Consulté le 13 janvier 2015. URL : <http://cedref.revues.org/577>

RODARY M., *Le travail des femmes dans le Maroc précolonial, entre oppression et résistance*, Cahiers d'études africaines [En ligne], 187-188 | 2007, mis en ligne le 15 décembre 2010

TLOSTANOVA M. *Toutes les femmes sont russes, tous les Caucasiens sont des hommes ? Intersectionnalité, pluriversalité et les autres genre-e-s des frontières eurasiennes*, Les cahiers du CEDREF [En ligne], 20 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2015, Consulté le 12 décembre 2015. URL : <http://cedref.revues.org/830>

TLOSTANOVA M. *De l'imaginaire postsoviétique et de la colonialité globale : une perspective genrée*, Collections À traduire, Recueil Alexandries, décembre 2011, url de référence: <http://www.reseau-terra.eu/article1224.html>

Annexes

Annexe 1.

La politique de visas.

Le Visa type « C » (visa court séjour dans l'espace Schengen) autorise une ou plusieurs entrées (la durée maximale est de 3 mois) avec les motifs de délivrance suivants: touristique, familial, professionnel ou bien privé. On doit faire une demande de visa si on envisage de traverser le territoire national vers un autre pays hors espace Schengen.

Le Visa type « A » ou VTA (visa de transit aéroportuaire).donne l'autorisation de traverser la zone transnationale sans rentrer sur le territoire national.

Le Visa type « D » (visa de long séjour) est uniquement valable pour le pays qui le délivre, et autorise les étrangers à séjourner sur le territoire national pendant une période de plus de 3 mois. Il existe deux types de visas :

- La « Carte de séjour à solliciter dès l'arrivée en France »
- Le « Visa de long séjour valant titre de séjour »

Les conditions d'entrée sur le territoire française.

Afin d'obtenir le visa d'entrée il faut se présenter au Consulat français du pays d'origine. Il existe plusieurs types de visa autre que les visas de type C cités ci-dessus. Afin de poursuivre des études, l'étranger doit effectuer la demande le visa valant titre de séjour pour un an.

L'obtention de ce type de visa est soumise à certaines conditions : une préinscription exigée dans l'établissement agréé, le respect des conditions de logement et des ressources financières ainsi que la maîtrise de la langue. Ce visa autorise les étudiant-e-s à exercer une activité professionnelle limitée à 20 heures par semaine.

Dans le cas du mariage entre un-e étranger-e et un-e français-e, la demande d'un visa en tant que conjoint-e de français-e est possible. Quel que soit le lieu de célébration du mariage, il faut obligatoirement le faire valider par la Cour administrative d'appel de Nantes (la cour compétente dans ce domaine). Les conditions des ressources et de logement ne sont pas exigées.

L'étranger qui se trouve déjà sur le territoire français a la possibilité de demander une régularisation sur place. Le code de l'entrée, du séjour et du droit d'asile prévoit les situations de régularisation suivantes :

1. L'étranger qui est marié-e avec un-e français-e et qui obtient un visa « conjoint » dans son pays d'origine (sauf les algérien-ne-s dont l'entrée régulière est suffisante). L.313-11-4
2. L'étranger père ou mère d'un enfant français. L'enfant doit être mineur et résider en France. Cependant le parent est invité à justifier qu'il a participé concrètement à l'éducation et à l'entretien de son enfant depuis sa naissance ou au moins pendant deux ans. L.313-11-6
3. L'étranger malade
4. L'étranger mineur

Le droit d'asile.

Selon la Convention de Genève (Article 1a2) : « *Toute personne qui craint avec raison d'être persécutée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, qui se trouve hors du pays dont il a la nationalité et qui ne peut ou ne veut en raison de cette crainte se réclamer de la protection de ce pays* ».

L'Office français de protection des réfugié-e-s et apatrides (OFPRA) est le seul organisme de détermination de première instance qui accorde le statut de réfugié-e. La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) est la seule juridiction d'appel.

Deux types de protection sont possibles :

- Le statut de réfugié-e.
- La protection subsidiaire.

Toute personne, majeure ou mineure, peut solliciter la protection de la France. Crainte avec raison : elle doit être fondée et actuelle. Il s'agit d'une crainte que l'étranger doit pouvoir démontrer dans le récit. Il s'agit de convaincre l'officier de protection de l'OFPRA. La situation est examinée au moment où le demandeur est entendu par l'OFPRA. Il faut donc que

les risques soient actuels. Il est possible que le demandeur n'ait pas été victime de persécutions quand il était dans son pays mais qu'il soit désormais actuellement menacé en cas de retour.

Les critères pour déposer la demande d'Asile:

1. La « Race ». Actuellement on parle plutôt de l'appartenance ethnique. Toutes les personnes appartenant à une origine ethnique qui risque le génocide et les persécutions raciales sont concernées.
2. La religion. Ce motif concerne le fait d'appartenir ou pas à une communauté religieuse (réellement ou pas) ou de se proclamer athéiste dans un Etat religieux.
3. L'appartenance à un groupe social. Les membres de ce groupe ont des caractéristiques communes qui les diversifient des autres. Cela concerne les homosexuels, les transsexuels, les personnes qui subissent l'esclavage, les femmes victimes de mariage forcé, celles victimes d'excision etc.
4. Les opinions politiques. Cette protection concerne les populations qui sont engagées dans les mouvements politiques. Pourtant, les personnes craignant les persécutions ne sont pas obligées de justifier leur participation personnelle.
5. La nationalité. Cela concerne les personnes qui appartiennent à un peuple sans structure étatique (Kurdes, Palestiniens, etc.).

La directive de 2004 refondée en 2011 (2011/95/UE) porte sur la notion de réfugié sur place. Elle définit la notion de la persécution : actes suffisamment graves : soit des actes qui constituent en eux-mêmes une violation des droits de la personne (violences physiques, psychologiques, sanctions discriminatoires...) soit une accumulation de différentes mesures, ainsi que des persécutions (article 6 de la directive) de la part de l'Etat, soit de parties politiques qui contrôlent l'Etat, soit des acteurs non étatiques. Le motif de persécution doit être clairement identifié et convaincant.

Les clauses d'exclusion (Les cas dans lesquels aucune protection ne peut être accordée) : des crimes de guerre ou génocide, des crimes graves de droit commun (meurtres, proxénétisme), agissements et buts contraires aux NU. Ainsi, depuis la réforme de 2015, l'OFPRA ne peut donner le statut à une personne qui entre dans ces clauses. En revanche, si le crime est commis dans le pays d'accueil, l'étranger peut recevoir le statut de réfugié mais ne peut pas recevoir la protection subsidiaire.

Les clauses de cessation de la protection : soit l'évolution de la situation politique soit une volonté personnelle. C'est l'OFPRA qui décide de maintenir le statut ou le retirer.

Protection subsidiaire

Selon l'article L.712-1 du CESEDA, *le bénéfice de la protection subsidiaire est accordé à toute personne dont la situation ne répond pas à la définition du statut de réfugié mais pour laquelle il existe des motifs sérieux et avérés de croire qu'elle courrait dans son pays un risque réel de subir l'une des atteintes graves suivantes :*

- *la peine de mort ou une exécution* (après l'abolition de la peine de mort dans tous les Etats européens, l'expulsion et l'extradition sont souvent refusées aux personnes qui risquent la peine de mort dans leur pays d'origine.
- *la torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants* (cela concerne les situations des personnes dont les craintes rentrent dans la convention de Genève mais qui n'ont pas réussi convaincre totalement la commission de recours).
- *pour des civils, une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence aveugle résultant d'une situation de conflit armé interne ou international* (dans le contexte actuel, ce motif est un des principaux pour accorder le statut aux victimes des guerres).

Les clauses d'exclusion

Les deux clauses sont les mêmes que pour celles du statut réfugié. Pourtant, contrairement à la clause de l'OFPRA, le fait d'exercer le crime sur le territoire français se porte raison pour supprimer la protection.

Les titres de séjour.

En général la durée d'un titre de séjour correspond à un an. Cependant, il existe aussi des titres pluriannuels (pour les étudiant-e-s, conjoint-e/membre d'un-e européen-ne, protection subsidiaire). Dans le cas d'un titre de longue durée, le motif de la délivrance est mentionné sur la carte.

La carte de résident est valable pour 10 ans.

L'autorisation provisoire de séjour (APS) est souvent délivrée pour une durée maximum de 6 mois et n'entraîne pas obligatoirement la délivrance d'un titre de séjour. L'autorisation concerne les catégories suivantes :

- Les demandeurs-euses d'Asile.
- Les étrangers malades.
- Les étudiantes à la fin de leurs études (titulaires d'un diplôme de Master ou équivalent) qui souhaitent réaliser une première expérience professionnelle.
- L'accompagnant-e d'un enfant malade.
- L'étranger qui souhaite s'engager dans une mission de volontariat en France, dans une association ou une fondation qui doivent être reconnue d'utilité publique.

L'attestation qui prouve le dépôt de la demande d'un titre de séjour ou son renouvellement porte le nom de **Récépissé**. Dans certains cas le récépissé donne le droit de travail.

Régularisation sur place.

Il est possible d'être régularisé sur le territoire français sur certaines conditions

- Le jeune entré avant l'âge de treize ans
- Le jeune pris en charge par l'ASE
- Le parent d'enfant français
- L'apatride
- L'étranger malade
- L'étranger né en France
- L'accidenté du travail
- Les victimes de violences conjugales
- Les victimes de proxénétisme ou de la traite des êtres humains
- L'étranger qui possède les liens familiaux et personnels en France
- L'admission exceptionnelle au séjour

Annexe 2.

Les entretiens.

Katya (40 ans, géorgienne).

(...)

« Je suis née en Géorgie, à Tbilissi, la capitale... Mon père est géorgien, il a travaillé dans le service de taxis. À l'époque c'était le boulot du prestige, il a bien gagné sa vie, et grâce à lui nous aussi. Ma mère est russe avec un peu de sang juif. On dirait qu'elle a travaillée juste pour faire quelque chose, je veux dire, pas pour d'argent. On m'a payé mes études supérieures puis mon père, qui connaissait tout le monde à Tbilissi, m'a trouvé une place dans l'hôpital dans le bureau de distribution. À l'époque, tu sais, nous avons bien gagné notre vie ! Surtout si tu as accès à la distribution (rire)...C'était dans les années 90's... Puis tu sais, avec la Russie, on est devenu indépendant. Il n'y avait plus personne avec d'argent, appart des riches et des hommes politiques d'État.

Ma sœur aînée, Irina, est tombée amoureuse d'un géorgien qui avait des affaires du certain sens, tu comprends ? Il vendait, achetait, revendait...Les armes, les drogues et d'or. Il n'était pas vraiment un délinquant... Si tu ne sais pas travailler et tu es un simple prof de la lutte

grec ? Et de plus tu n'as pas trop de cerveau et d'intelligence ? Comment faire ? À l'époque il était beau, musclé, avec son Mercedes noir, qu'est-ce que tu veux de ma sœur ? Voilà, il a eu des gros problèmes avec les « Grands Hommes » du marché noir et donc il a décidé de quitter la Géorgie. Ma sœur avait 17 ans et était enceinte de lui. Il est partie en Allemagne. Après l'accouchement, Irina a laissé sa fille chez nous, donc à moi et ma mère, pour suivre son homme. Elle connaissait la ville en Allemagne où il était, mais n'avait rien d'autre comme information plus précise. Elle est partie comme ça. Apparemment, au-début elle ne l'a pas trouvé. Elle a fait l'inscription à la fac afin de rester plus de temps possible pour le trouver. Sinon elle est venue avec un visa du tourisme... Je ne me souviens pas de quelle durée. À l'époque, tout était très simple avec les papiers. Elle a obtenu son titre et pu s'inscrire à la fac. Au bout d'un moment elle nous a appelés pour dire qu'elle n'a pas trouvé son copain mais qu'elle ne retourne pas en Géorgie. À ce moment-là, je me suis dit qu'il faut qu'on aille nous aussi. Ah, j'étais déjà mariée avec un homme, David, qui était le chauffeur. Il a eu ses propres bus donc au début il a bien gagné sa vie, mais, comme avec mon père, c'était la même histoire avec l'indépendance et tout (ndlr. Indépendance de la Géorgie)... J'étais enceinte quand nous avons dus vendre notre appartement et de déménager chez la mère de mon mari. C'était l'enfer. Une énorme maison de 4 étages, mal isolée, sans d'eau ni de WC. Après l'accouchement de ma fille, Anna, je suis retombée enceinte presque de suite. C'était la galère. David gagnait moins en moins. Je n'arrivais pas de vivre avec sa mère dans la maison pourrie. De plus ma fille ainée avait une allergie grave donc il a fallu la laver tout le temps afin de mettre un produit super cher. Et en plus j'ai eu Natia, la fille de ma sœur. Mon père a quitté ma mère, puis elle avait quelques problèmes de santé et, comme une cerise sur le gâteau, est devenue handicapée. Donc c'était clair que c'était à moi de m'occuper de tout le monde. Et donc après l'appel d'Irina de l'Allemagne, j'ai décidé de partir, de ne pas rester en Géorgie. Ma sœur galérait elle aussi, toute seule, sans savoir parler la langue, de fois sans logement... Mais elle était contente. J'écoutais sa voix... Elle était... Je ne sais pas. Elle galérait c'est sûr. Je me suis dit, qu'est-ce qu'il fait qu'elle est là-bas et moi je suis là. Et chaque jour est encore pire que le précédent. Il y avait une diaspora énorme de russophones. Ils l'ont aidé de trouver un travail, de rencontrer les gens. De plus elle a appris très vite l'Allemand. Elle s'est débrouillée bien à mon avis.

Elle m'a donné envie de partir. Mais l'Allemagne... je ne l'ai jamais aimé ce pays. La langue aussi ne m'a donné pas trop d'envie. Irina m'a dit qu'elle connaît un géorgien qui peut m'amener soit en France soit en Italie. Bah, à l'époque tout le monde rêvé de la France. Elle

m'a dit aussi, qu'elle a un plan donc il faut que je vienne avec de l'argent et puis elle organise tout.

Après plusieurs disputes et discussions, j'ai réussi de convaincre mon mari. Tu sais les discussions géorgiennes ! Voilà c'était ça... Mon père a trouvé quelqu'un qui a travaillé dans le Ministère d'affaires d'étrangers afin qu'on puisse avoir nos passeports d'extérieurs avec des visas touristiques pour l'Allemagne. Mon mari a dû vendre un de ses cars. Puis le deuxième. À la fin on peut dire, qu'on avait plus le choix...le choix pour ne pas partir, je veux dire. Nous avons acheté les billes d'avion pour tous les 5 (ndlr. elle, son mari, ses deux filles et sa nièce) pour rentrer chez ma sœur. Le passeport de David n'était pas prêt. On a décidé qu'il est mieux de perdre juste un seul billet que les 5. Donc je suis partie toute seule avec trois filles. Nous avons restées presque 2 semaines chez Irina. C'est là quand j'ai vu LIDL pour la première fois ! Quand nous sommes rentrés dedans, je pensais que je vais mourir... Il y avait un nombre inimaginable de variétés des chips. Moi, j'ai connaissais de loin que 2 marques.

Le premier temps on a profité la ville, toute petite et agréable. C'était le premier voyage dans ma vie. Même en Géorgie je n'ai pas trop bougé. Durant la deuxième semaine ma sœur organisait mon départ en France. À la fin, cet homme géorgien qui devait m'amener en voiture a eus des empêchements. Irina m'a dit que je peux prendre le train tranquillement, il n'y a pas des frontières entre les deux pays et même que je n'attirerai pas d'attention en tant que femme blanche (ndlr. Elle ne ressemble pas à une femme géorgienne) avec deux petites filles blondes. J'ai payé mon billet pour le train. Le reste de la somme prévue pour payer mon « transfert » ma sœur a donné à ce géorgien contre l'adresse et numéro de téléphone d'un arménien qui devrait me recevoir à la gare de Toulouse. Je n'ai pas beaucoup pensé comment je rentre, qu'est-ce que je vais faire, elle est comment la vie en France. J'étais déjà sous le choc culturel lors de mon passage chez ma sœur. Je n'ai même pas pensé si je risque quelque chose en donnant presque tout mon argent à quelqu'un que je ne connais pas, pour avoir un numéro éphémère d'une personne, qui peut-être n'existe pas. J'ai galérée un peu à Paris, pour trouver ma correspondance. Mais tout s'est passé bien. Je ne me souviens pas trop les détails...

En arrivant, j'ai appelé cet arménien. Il m'a amené dans un café en face de la gare. Pendant la discussion, il m'a posé des questions, genre, est-ce que j'ai de la famille en France ou dans la région, qui m'envoyé de l'Allemagne etc. Puis est-ce que je suis venu pour travailler un

peu et quel il est mon projet. Je lui ai dit que je ne sais rien mais je ne veux surtout pas retourner en Géorgie. Il a fait plusieurs appels via son portable afin de me demander combien d'argent j'en ai. J'ai eu 300€. Mais je lui ai dit que 170€. Il m'a demandé si je suis prête à tout faire pour rester en France. Je lui ai répondu que « oui, mais pas de prostitution, ni drogues etc. ». Il m'a pris 100€ en disant qu'il va tout arranger.

Il nous a amené à Toulouse chez une famille arménienne (ndlr. on sait que lui fait la partie de cette famille). Pendant la route, il m'a expliqué comment on peut rester en France, les démarches à faire etc. Le lendemain, on m'a expliqué comment on doit écrire une histoire pour demander d'Asile. On m'a parlé aussi des sujets d'histoires qui marchent le plus. Nous avons préparé un canevas avant d'aller au CADA. Dans l'après-midi j'ai pris mes deux filles dans mes bras et suis rentrée avec les mots que les arméniens m'ont entraîné de dire : « Bonjour, je veux demander d'Asile en France. » Les Français m'ont très bien accueilli. Ils nous ont donné à manger... Nous étions les 3 familles avec des enfants et encore quelques gens tous seules. Oh, il avait des nationalités différentes : tchéchènes, mongols, biélorusses, albanais, arabes... du tout. Il y avait une assistante sociale qui a parlé un tout petit peu russe, Dominique, elle était licenciée plus tard, donc j'ai pu raconter un peu mon histoire, sans rentrer dans les détails. Les « sociales » (travailleurs sociaux) m'ont dit que les entretiens complets- c'est pour plus tard. Puis cette femme, Dominique, nous a amenés tous à la préfecture pour retirer les dossiers. Tout déroulait comme m'avait dit l'arménien : les autres travailleurs sociaux ont trouvé pour moi et mes filles une place pour dormir, ont donné à manger, un peu d'argent. Lui (ndlr. Arménien), m'avait dit qu'il ne faut surtout pas que je dis que j'ai d'argent, comment je suis venue et que je connais quelqu'un sur place, et en France et sur Toulouse. Et c'était tellement vrai ! Je veux dire que je ne connaissais personne. Les Arméniens – c'est bien, mais eux, ils parlent une autre langue et tout... Tu ne sais jamais de quoi ils parlent. Tu peux compter juste sur toi-même. Côté d'argent- c'est pareil. J'ai vite calculé jusqu'à quand je pourrai tenir avec la somme que j'ai disposée. Et puis malgré tout, j'étais contente quand même. J'ai dit au CADA que je suis mariée. Que mon mari arrive un jour, j'espère. Bon, j'ai expliqué dans le cadre de notre dossier dont on a fait avec cet Arménien.

Tu gardes des relatons avec lui ? Et avec la famille qui t'a hébergé ?

Je ne sais pas, et oui et non. Eux, ils sont partis. Je sais que lui habite à Nice... Je crois. De fois il vient. Mon mari et lui ont des connaissances en commun. Et cette famille... Elle a

déménagé à Paris. Mais ici, à Toulouse, il y a une sœur de « madame ». On se croise en temps en temps donc j'ai des nouvelles. Et eux, ils ont les miens je suppose.

(...)

Alors. Nous avons passé 2 ou 3 semaines en attendant que l'OFPRA enregistre ma demande d'Asile et qu'on me donne une place au CADA. Cependant, David a obtenu son passeport avec le visa et était prêt de réaliser le même chemin que moi, en passant par ma sœur. C'était mon gendre qui lui a amené à Toulouse. (Question : donc ta sœur l'a trouvé à la fin ? Ils étaient ensemble ? Et ton mari, il lui a payé ce passage ou c'était plutôt le service familial ?) Ah tu me parle plus de cette histoire. Je ne veux pas trop parler de ma sœur car sinon il faut que tu fasses un livre. Là, ils étaient ensemble... Chaque fois, il part nul part, personne sait s'il va retourner ou pas et ma sœur... cette folle, fait lui des gosses!!!

Donc il est bien rentré en France deux mois plus tard.

Donc il lui payé ou pas ?

Je ne sais pas. Je ne crois pas. Il a dû payer l'autoroute et l'essence, il me semble. De toute manière mon mari n'était pas le seul. Il a transporté encore des gens dans sa voiture.

En même temps avec ton mari ?

Oui ! Et bah tu sais quoi, y a deux ans il a été arrêté pour le trafic humain, je ne sais pas si ça se dit... Je ne connais pas des détails. À cette époque je n'étais pas très proche avec Irina.

(...)

C'est à cette époque j'étais déjà logée par le CADA dans le bâtiment commun avec d'autres familles étrangères. Pendant deux ans on attendait l'interview à l'OFPRA. Je suis tombée encore enceinte. Mon mari, en tant que bon mécanicien s'est fait vite des amis et commençait travailler au noir. Et vu qu'il est très gentil, il réparait tout le temps les voitures d'assistant-es sociaux-les. Il a été très fatigué... Depuis toujours rien ne change... Alors. La directrice nous a invités pour diner chez elle. Son mari, un avocat, spécialiste dans le domaine des réfugiés politiques, était très connu dans la région. Il a proposé à David de retaper leur maison et faire encore quelques travaux. Et petit à petit nous sommes devenus amis, peut-être... À l'époque, la mère de la directrice occupait un bon poste à l'OFPRA... C'était un bon échange, je trouve. Mon mari a travaillé beaucoup chez eux. Et de leur côté, nous avons eu la suivi personnelle,

avec des bons conseils : comment construire le dossier, comment se porter à l'OFPRA, qu'est qu'il faut dire et à l'inverse... Malgré tout cela, nous avons eu la réponse négative. Et logiquement, on a pris le mari de la directrice, comme un avocat pour nous représenter au CNDA. Nous avons gagné le procès en 2006. L'avocat a aidé à trouver un travail en CDI à mon mari. Il faut dire qu'il y travaille toujours... En même temps j'ai eu ma quatrième fille.

Vous étiez toujours au CADA à cette époque ? Comme ça tu as eu beaucoup des copines j'imagine...Tu me parle toujours de cette arménienne...La traductrice à la préfecture ?

Non, on a du quitté le CADA... Il faut dire que nous étions déjà logés dans l'appart. Avec 4 enfants il est un peu compliqué de vivre dans une seule chambre. Donc le CADA nous a logés dans un grand appart privé. Et puis quand on a eu nos papiers, c'était à nous de chercher un autre logement.

Mais les femmes, les familles, avec qui tu étais au CADA... ?

Toulouse est petit. Je peux te dire qu'on se croise. Veut-on ou pas.

En 2007 j'ai décidé de faire venir mes parents. Surtout ma mère... Mon père a obtenu son statut dès l'OFPRA et ma mère après le CNDA (par des raisons personnelles on a séparé les dossiers). Depuis 2003 j'ai appris le français, mes filles vont à l'école ici...au début j'ai été limitée au niveau de mes relations. J'ai eu que des copines géorgiennes ou russophones. Pour garder le réseau, je garde des relations avec le CADA et la CIMADE, ils m'appellent en temps en temps pour traduire. Ou sinon au TA (tribunal administratif) ou bien au commissariat... Je rencontre des hommes géorgiens. Et là, il en a du tout ! Des délinquants, des malades. Je ne te dis pas. Ce ne sont pas les types à côtoyer. Si c'était mon choix... Vu qu'on garde toujours nos traditions, on les invite à manger chez nous avec leurs campagnes. Si ils-elles sont dans une situation régulière, nous passons le temps ensemble... David peut faire ses affaires, trouver un petit boulot au black, je ne sais pas trop ce qu'ils font. Si ils-elles ont des problèmes, j'essaie de les aider, faire le dossier, traduire quand je suis disponible... Les femmes géorgiennes me trouvent si elles ont besoin. À Tbilissi tout le monde sait qu'on habite en France, qu'on a une situation stable... Mes copines de Toulouse qui déménagent à Paris, par exemple ou ailleurs en France, et même pas qu'en France, à l'étranger on peut dire, mes tiennent au courant concernant la politique de la ville ou de pays. On se tient au courant. Par exemple, on sait qu'à Paris il est presque impossible d'obtenir un logement quand tu viens juste de rentrer, même avec des enfants. Sauf que dans les villes comme Tarbes, Toulouse ou

Auch il y a plus des chances, on dirait que la région est plus gentille, par exemple tu as l'aide d'ASE même quand tu n'as pas tes papiers. De fois donc mes copines me demandent d'accueillir les familles chez moi. Elles savent qu'ici c'est mieux pour elles. J'essaie de les aider. Après je sais que je peux les solliciter si j'aurai besoin. On doit s'entraider sinon ça ne marche pas. On m'a aidé beaucoup quand je suis venue toute seule avec deux bébés, on m'a expliqué comment je peux obtenir mes papiers. C'est vrai que je ne vais pas aider à chacun par le fait qu'il parle géorgien, mais si je le connais ou quelqu'un de leurs familles – je l'aide.

Et puis tu sais qui arrive souvent ? Tu les connais... Je ne veux pas dire qu'il n'y pas des problèmes graves, mais souvent c'est juste par des raisons économiques que les gens viennent. Je ne les juge surtout pas ! Chacun son truc. Puis certains s'échappent de la Géorgie à cause des problèmes avec la loi... De fois j'ai l'impression que maintenant ceux qui arrivent sont des emmerdeurs et profiteurs. Mais bon, ce n'est pas mon problème.

Regarde mes 3 filles... L'ainée est très forte dans ses études (raconte le parcours de sa fille et des réussites des autres 4). Au moins je sais que c'est mieux pour mes filles. Elles sont libres pour faire leurs études et tout. (ndlr. l'ainée a 15 ans et commence à sortir avec des garçons.)

Ah pour le mariage on a déjà décidé avec mon mari. Nous allons trouver un beau garçon géorgien, ici ou ailleurs. Je ne sais pas, mais j'ai l'impression qu'avec les étrangers ça ne marche pas trop. Regarde la fille de ma sœur en Allemagne. Elle est sorti avec un allemand, ils se sont installés ensemble, elle est tombée enceinte... Pour lui tout va bien, mais chez nous une fille enceinte qui n'est pas mariée- c'est mal vu. Bon, ma sœur s'en fiche un peu, mais y a les grands parents. En Géorgie il y a une famille. Il faut y penser. Ils se sont mariés après. Mais je ne pense pas que ça va durer. No, no, nous trouvons un beau garçon de bonne famille... S'il faudra, il viendra en France. Ou ma grande va le suivre. Je ne pense pas qu'elle aura envie de retourner en Géorgie un jour. Elle est française déjà. Au moins elle trouve un français mais je ne sais pas comment mon mari va réagir. Dans tous les cas c'est pour plus tard. (ndlr. Elle cherche des contacts avec des familles (russophones orthodoxes ou géorgiennes ou françaises) avec des garçons= sa fille n'a que 15 ans mais elle prépare déjà son avenir ; une projection de ses stratégies propres sur ses enfants. Question de religion).

Mais elle a déjà eu un copain, non ? C'était un Géorgien ?

Ah non du tout ! Regarde ce qu'elle a fait cette débile ?! J'ai pensé que David va s'exploser ! Il a devenu tout rouge et tu dais avec sa tension... Non. Cette vache nous a amené un noir.

Noir? C'est-à-dire ?

Bah noir ! Un arabe.. Bref, ça s'est passé. Plus de garçon ! Et alors, surtout, c'est mieux de passer les vacances en Géorgie et de ne pas y vivre. J'ai trouvé notre séjour magnifique, la dernière fois quand on y était, tu te souviens, en été. Là-bas tout le monde pense qu'on est trop riche ici. Eux, ils ne pensent pas qu'on paye nos filles (ndlr. école privée pour les 5), qu'on a un crédit pour la maison (ndlr. C'est son mari seul qui travail ; elle n'a jamais travaillée en France – cf. une remarque + bas), les impôts (ndlr. Ils sont non-imposables) et autres. La mère de mon mari est malade, les médecins ne lui donne pas beaucoup de temps. Il y reste sa sœur aussi. Mais donc la dernière fois elle a demandé David si elle peut venir. Moi j'ai dit qu'il n'y a pas des soucis mais après, lors de discussion, j'ai vite compris qu'elle veut venir en France pour vivre... Ce n'est pas parce que je suis contre... Bien sûr que mon mari était ravi et tout, mais nous avons beaucoup discuté pendant notre séjour et après. Il est d'accord avec moi maintenant. Cela sera trop compliqué pour nous, pour elle. C'est mieux peut-être qu'elle reste en Géorgie. Il nous faut quelqu'un qui va garder la maison et puis nous projetons de retourner un jour. La Géorgie est endroit formidable pour la retraite et quand tu as des sous. Ma belle-mère partira un jour et la maison restera abandonnée. De plus, pour le moment nous n'avons pas des chambres libres. Et quand les filles seront grandes, nous allons prendre notre retraite- donc il ne faut pas surtout laisser la maison.

Je crois que la sœur de mon mari a compris. Et quand même il nous faut quelqu'un qui restera avec ma belle-mère pour prendre le soin d'elle. Mon mari travail en France, moi, je m'occupe de nos filles. Et elle (ndlr. la sœur) est toute seule, n'est pas mariée, n'a pas d'enfants. Qu'est-ce que je peux faire ?

Elles te restent des copines en Géorgie?

Pas vraiment. Je me suis rendu compte que il y a beaucoup des femmes que je connais sont parties. Tu sais, y a quelque temps, je me suis dit qu'il faut que je retrouve mes copines d'enfance, pas d'enfance mais de l'époque quand j'étais jeune. Grace au Facebook et « Odnoklassniki » j'ai réussi quand même de récolté pas mal des contacts. Surtout en Allemagne. Partout. Au Canada aussi. Nous avons pensé de partir au Canada. Nous sommes des Français-es maintenant. Et mon mari, vu qu'il a des bonnes mains qui poussent du bon endroit, aurait trouvé un travail assez facilement. Et puis sur FB je suis tombée sur une copine d'école, qui habite au Québec. C'est bien là-bas mais... Ce n'est pas le même climat, pas la même politique sociale. Ici, en France, nous avons plus d'avantages. Nous nous ne

rendons pas vraiment compte mais nous sommes quand même bien ici. Après, on pensait que peut-être mon mari peut partir tout seul pour quelques temps. Mais je me suis vite débarrassée de cette idée. Premièrement, cela va être très compliqué sans lui car il gère pas mal des choses. Et deuxièmement, un homme seul, n'importe où... Je ne sais pas, mais je ne veux pas de risquer. Peut-être quand les 2 grandes vont « partir » (ndlr. Faire leurs études, car elle projette de les faire rentrer dans des bonnes écoles du management), nous pourrons d'y aller les deux. Pour l'instant ça reste un projet. J'ai bien compté : les salaires sont plus élevés certes, mais tout ce qui concerne les charges etc. – là, ça coûte une fortune. La France aussi n'est pas un cadeau.

Regarde combien on paie comme crédit chaque mois ! Mon mari travaille comme un esclave et nos restes du mois- c'est la poussière. Et avec ces miettes je dois m'arranger pour bien nourrir et habiller la famille. Plus les sorties pour les filles, plus les vacances. Ah je ne te dis pas comment il est difficile à vivre comme ça. (Bah là je parles comme une vraie Française ! Comme ma voisine...).

Mais qu'est que tu veux ? Nous avons les mêmes problèmes et difficultés. J'aime me plaindre avec quelqu'un qui comprend... Et là, je peux dire qu'on est très bien intégré ! On se plaint tout le temps : des impôts, des crédits... Petits problèmes quotidiens à l'école. Je m'entends très bien avec mes voisines. Elles sont toujours là pour me dépanner si jamais. Pour garder mes filles, pour me prêter un peu d'argent. Euh je ne sais pas ! En temps en temps nous mangeons ensemble. Mon mari s'est fait des potes lui aussi. Je trouve que c'est bien...

Tu les invites chez toi, par exemple, pour anniversaires de tes filles ? Quand il y a des autres géorgiennes ?

Non. Il m'est arrivé quelques fois. Mais ce n'était pas une bonne idée. C'est comme deux mondes différents. Il y a une barrière de langue et puis... Je ne sais pas. Non je ne veux pas les mélanger. Et bah, c'est comme ça.

Et puis, nous, nous menons une vie tranquille... Je sais que dans la communauté géorgienne il y a ses propres règles, lois etc. On dirait les gens ont pris la mode de vie « à la géorgienne » et l'appliquait sur une vie en France. Ça ne colle pas trop. Et moi, je ne veux pas avoir même une toute petite chose en commune avec ça. Comme j'ai dit : j'accueille les gens, je les aide mais après tout ce que concernent leurs business, leurs affaires... Je ne veux pas même de

mettre mon bout du nez dedans. Et surtout si après il y auront des mauvais reflets sur nous et mes filles.

À la fin du mois je suis tellement stressée...

Et tu n'as jamais pensé de trouver un travail ou quelques heures genre ménage, garde d'enfant ? Tu as tes filles, comme ça tu gardes les tiennes et d'autres gosses et tu gagnes un peu plus ?

Ah non, je n'ai pas le temps. Je m'occupe de ma maison, de mes enfants et mon mari. De plus je suis tout le temps sollicitée par ci par là pour traduire, accompagner, remplir etc. Imagine, chaque jour tu fais des rencontres, tu discutes, les gens ils te veillent après...Après ce n'est pas très mal non plus de connaître du monde. Je sais que si jamais, je peux toujours demander une aide telle qu'elle soit. Je préfère une politique d'entraide (ndlr. plus haut elle a parlé de son système de sélection à qui aider.).

Ah oui, je me souviens qu'un jeune homme géorgien a squatté chez toi un bon moment... C'est difficile de pouvoir et vouloir aider à tout le monde...

Bah, Dato (le prénom de jeune homme), il nous avançait d'argent quand même. Et puis je ne laisse jamais n'importe qui dormir à la maison...Surtout les « solitaires ». Déjà ils te racontent n'importe quoi, ils sont du passage. Et après tu connais ce type de gens...

Tu veux dire les hommes seules? Ou ... ?

Oui, tout à fait. Je ne peux rien dire car ce sont des relations de mon mari, ce sont des copains des copains de quelqu'un qui connaît mon mari. Je peux rien dire là-dessus, je n'ai pas le droit.

Ah bon ?

Mais tu as vu ! Eux tous vont penser que c'est une femme qui gère, qui commande. Et notre monde est petit - les rumeurs courent vite. Imagine, de combien des potes de mon mari je rêve de nous débarrasser. Mais voilà, je suis obligée de les accueillir, leur servir un repas, les loger. Bien que notre maison est petite, de fois ils viennent avec ses familles avec des enfants. Mais ma maison est une dernière solution. Et dans les cas où y a des enfants. Sinon les mecs se débrouillent eux-mêmes. Comme... Cette famille de David, par exemple. Un autre. Sa femme était à l'école avec le mien (ndlr.mari). La sœur de mon mari lui a prévenue de son

passage à Géorgie. Il-elles sont passé-es le voir à la maison de sa mère. Et puis quand mon mari rentre en France : « Euh tu sais, il y a une famille qui viennent... Ils ne connaissent personne en France, nous devons les aides. Ils resteront un peu de temps chez avant de rentrer au CADA ou ils vont se débrouiller autre main... ». À la fin ils étaient chez nous presque 3 mois. C'était fatigant. Mon David et David de Khatouna (ndlr. une autre femme) sont devenus les potes donc ils viennent toujours souvent chez nous. Lui, il aide beaucoup : tout ce que pour aménager le garage, travail manuel quoi. La poêle dans le salon, tu l'as vu ? C'était lui. Ils ont des problèmes avec les papiers- tout est perdu : l'OFPRA, CNDA, la préfecture.... Mais je pense que ça va aller. Pascale (ndlr. l'avocat, qui aidait à Katya, son père, sa mère ; le mari d'ancienne directrice du CADA) de m'a dit qu'il faut attendre que les enfants seront scolarisés au moins 3 ans et c'est réglé, ils rentrent dans le circulaire Valls. En espérant que ça marchera ! Car, de plus, il y a sa sœur (de la femme de David) qui veut venir. Mais vu qu'ils ont des soucis, ça va être à nous de l'accueillir. Bah qu'est-ce que tu veux, ils sont comme des oiseaux, un jour ici, l'autre ailleurs. Leur projet ? Je ne sais pas... Je pense qu'ils vont attendre un peu (il reste encore un an et demi pour la scolarisation des enfants quand même) et peut-être ils vont bouger. Je sais qu'ils ont de la famille quelque part en Europe. Je me demande si ce n'est pas au Canada plutôt... Tu m'as fait penser. Tu vois, je n'arrive pas de me débarrasser de cette idée du Canada...

(...)

Zaréma (tchéthène, 20 ans)

Alors, tu peux te présenter et raconter un peu comment et pourquoi tu es là, en France ?

« Comme à l'école !

Je suis venue avec mon ex-mari et notre bébé. Il y a mon frère aîné qui habite avec sa famille sur Toulouse depuis 9 ans. Avant le mariage à Daghestan, je ne connais pas trop mon futur époux. Donc on s'est marié, on a fait un bébé... Je n'ai pas voulu rester à la maison, et mon fils, je l'ai voulu plus tard, pas maintenant. Mon mari travaillait à droite à gauche, nos parents nous aidaient beaucoup. Je suis la dernière fille dans ma famille, donc mon destin – est de me marier et de faire beaucoup d'enfants possibles. J'ai eu mon bac quand même et j'ai réussi les 3 années de la fac, avant de me marier bien sûr.

Tu connais par cœur ton histoire on dira...

Donc voilà, j'ai dit à ma mère que je veux qu'on parte avec mon mari chez mon frère. Que je ne veux plus vivre à Daghestan. Mon frère ne voulait pas de nous recevoir chez lui. Mais j'ai menaçait mes parents que je vais divorcer si on reste dans le pays. Pour mes parents le divorce est égal à une honte pour toute la vie. Ma mère discutait pendant très longtemps avec mon frère afin de le convaincre. Au début mon mari n'a pas été très d'accord de partir, mais dans l'autre région de France il y avait son cousin. Il lui a conseillé d'aller d'abord à Toulouse et si ça ne va pas aller de passer chez lui. Nous sommes rentrés à Paris, puis il y avait un tchéthène qui nous amené en voiture jusqu'à Toulouse. C'était copain de mon frère. Sur Toulouse il y a une communauté tchéthène assez importante, tu le sais.

Non, je pense pas... je connais pas grand monde...

Bah si, tu connais déjà mon frère et sa femme, on dira que tu connais les parents de deux cotés, puis les cousins-cousines- tu connais plein du monde finalement

Mais attend, qui a organisé votre départ ? Tu étais avec ton fils... ?

Bah, mon mari a acheté une visite touristique pour la France. J'ai une tante qui travaille dans l'agence de voyages. Eux là-bas, tu connais-toi, ils ont leurs contacts partout ! Si tu paies – tu obtiens tout ce que tu veux. Je n'ai même pas pensé qu'il est possible que quelque chose ne marchera pas.

Bah oui, j'imagine... Et du coup vous êtes venus en bus ou en avion ? Le bus - c'est très fatigant...

Oui, oui ! De plus il n'y a pas des bus directs depuis chez nous. Soit il faut aller au Moscou, en train ou en avion... Ou en bus si tu veux. Soit prendre d'avion à l'Istanbul et puis l'enchaîner jusqu'à Paris. Ce que nous avons fait. Sinon avec mes valises et mon bébé... Mes parents m'ont donné un peu d'argent. Comme tu sais, d'abord on dépense ton d'argent et après chacun le sien. J'ai réussi de garder mon argent de côté jusqu'à notre séparation.

Vous avez eu combien ? Et comment vous avez compté la somme suffisante ? Je veux dire, comment vous saviez que telle somme sera suffisante pour telle période ?

Je ne sais pas exactement combien mon mari a pris avec lui, mais moi, j'ai eu 500€. On ne savait rien ! Nos parents ont interrogés les voisins puis ma mère a parlé avec mes tantes. Avec ma belle-sœur... Tu connais mon frère- lui et d'argent, ce n'est pas gagné... Voilà, ils nous ont renseigné concernant les prix sur l'alimentation etc. De toute manière tout le monde m'avait dit que si jamais...

Dès notre arrivée je me suis installée chez mon frère et mon mari est parti chez quelqu'un de sa famille. Ma belle-sœur était enceinte donc avait plus du temps pour faire les démarches nécessaires avec moi que mon grand frère. Elle m'a expliqué concernant le dossier, la préfecture etc. Je voulais en même de m'inscrire pour les cours de langue.

Cependant, je me suis rendu compte que cette partie française de la famille de mon mari est assez radicale... Il a insisté avant notre départ de Daghestan que je mette le foulard. J'ai dû accepter. Petit à petit, il commençait de me parler de niqab. Il a rien fait, tous les démarches on a réalisé avec ma belle-sœur. En plus notre fils était tout le temps avec moi et mon mari pouvait même de ne pas venir le voir pendant quelques jours. Il est devenu bizarre. Il en était déjà mais là...

Après que la préfecture a enregistré mon dossier de demande d'Asile, j'étais hébergée par 115 dans un hôtel. Je m'y suis installée toute seule avec mon fils. Il est passé nous voir quelques fois. Il s'est fait déjà des copains tchéchènes, j'ai eu l'impression que lui avait besoin de rien, comme s'il a obtenu déjà ses papiers. Je ne l'ai voulu plus. Jamais.

Mais... ?

Je me suis rendu compte que je suis enceinte. Quand j'ai annoncé cette nouvelle à mon frère et sa femme ils étaient en état de choc.... J'avais l'impression que mon frère va me tuer, ou taper au moins. Ma belle-sœur était en colère elle aussi. Elle a criée, m'a insultée même. Je crois que de fois que mon frère donne lui trop de place. De fois elle est trop « libre » à mon avis. Voilà. Je leur ai dit que ne veux plus vivre avec mon mari, je ne veux pas avoir ce bébé, que je suis fatiguée. Après tout ça, mon frère a claqué la porte. Nous avons discutées beaucoup avec ma belle-sœur. Elle m'a dit qu'il faut que je réfléchisse quelques jours pour être vraiment sûre de mon choix. Et qu'elle me soutient peu importe quelle décision je prends.

Nous somme passées par son médecin gynécologue. Lui a fait tout le nécessaire, m'a donné l'ordonnance etc. Pendant quelques jours j'étais toute seul dans ma chambre d'hôtel. Ma belle-sœur gardait mon fils chez elle et mon frère a dit à mon mari que je suis partie voir des cousines à Montauban.

Et après ?

Puis quand j'étais mieux j'ai appelé mon mari et lui a dit de passer par l'hôtel. Je lui ai annoncé qu'est-ce que j'ai fait. C'est le « kharam » pour nous. Chez nous les femmes n'ont pas droit d'avorter et de plus d'avorter de leurs maris. Mais j'ai pris ma décision. Je lui ai tout dis. Je ne veux pas parler de tout ce qu'il m'a répondu. Je veux oublier ce jour, l'effacer de mon mémoire pour toujours. Ce que peux dire, que je le connais quand même mon mari... Il était très, très en rage! Il m'a donné 3 fois le tallaque de suite. C'était la fin de notre niqakh.

Cela veut dire ???

Écoute, on dira qu'on a divorcé. Je lui ai proposé de revenir plus tard quand il sera plus calme pour qu'on puisse discuter. Euh on avait quand même beaucoup des choses en commun : notre fils, notre dossier de demande d'Asile, notre divorce.

Et lui ?

Après quelques jours on s'est donné le rendez-vous dans le jardin à coté de mon frère. Maga m'a confirmé qu'il n'a rien dit ni à sa famille en France ni au Daghestan. Il est tombé sur une piège de son caractère- il peut rien faire car il a prononcé le divorce 3 fois. Mais le truc était sur le fait que je ne voulais pas qu'il raconte à nos familles que j'ai avorté. C'était inimaginable ! Je peux te dire juste que je sais quelque chose concernant mon mari. Je n'ai jamais pensé d'utiliser cette information, et, je l'espère je n'utiliserai jamais. Mais maintenant

il est au courant que je sais. Et donc nous sommes tranquilles mutuellement. Je garde mon fils, je suis libre. Ici, en Europe, je peux faire beaucoup de choses. Il faut juste trouver un bon mari...J'ai discuté pas mal avec mes cousines et leurs copines concernant les hommes. Elles m'ont dit que l'essentiel est de savoir « trier ». Ici, il y a même des extrêmes : soit les garçons sont plus intégristes qu'au Daghestan et Tchétchénie, soit ils sont trop « lâchés ». En tous cas, les garçons « français » (ndlr. Elle parle des tchéchènes nés ou grandies en France) ne me plaisent pas trop. Et puis ici j'ai la famille de mon ex. Je vais sentir toujours leur présence derrière mon dos. Et moi, appart mon frère et ma belle-sœur, je n'en ai personne. Je me suis dit, vu que nous avons de la famille en Belgique et en Allemagne, que je puisse tenter la chance et d'y aller. Mes tantes et mes cousines m'attendent déjà. Je ne sais pas trop comment organiser mon départ. Mon frère m'a dit que s'occupera de rien cette fois ci. J'ai parlé un peu avec mes tantes, elles vont trouver une solution. Là, je vais partir en Belgique. J'envisage deux chemins : soit je serai tombée sur un beau garçon et je vais me marier, soit il faut changer notre histoire pour l'OFPRA. Il faut qu'on discute avec mon ex pour trouver la solution si je vais demander d'asile en Belgique. Parce que lui, il reste sur son procédure ici, en France. Et bah tu sais quoi, dès qu'on a divorcé, on s'attend beaucoup mieux. Comme des potes. Il vient jouer avec notre fils, nous discuterons plus aisément. Chacun son but et ses moyens à l'attendre. Mais vu qu'on est partis ensemble, il faut qu'on s'arrange pour trouver des solutions ensemble. Je voudrais que du bien pour lui. Ce que je peux te dire que pour l'instant j'ai décidé de partir. Quand, comment j'y vais- je n'ai aucune idée. J'ai pensée tout bêtement de prendre le train, avec mon récépissé je risque juste d'être envoyée en France lors d'un control de police. Mais si mes tantes trouveront un autre moyen- je suis preneuse.

Mais elles t'ont déjà parlées comment tu peux partir ? Elles sont combien du temps en Belgique, elles connaissent bien tout, j'imagine... Il faut bien préparer ton départ, surtout si tu y vas avec ton fils, le control- c'est pas chouette...

Oh bah moi je n'étais jamais contrôlée. Et puis là, j'ai enlevé le foulard, tu as vu ? Je ne suis pas comme une armenienne, avec les cheveux noirs et tout ou comme je ne sais pas qui... Tu comprends ? Moi, on va pas me controler je pense. Je suis sûre. Donc je ne crois pas que j'aurai des soucis même si je vais prendre le train. Et sinon, je ne sais pas exactement combien de temps mes tantes vivent en Belgique. Je sais que quand j'étais petite, elles nous envoyaient beaucoup des choses : des vêtements, des peluches etc. Et il y avait toujours une d'entre elles qui était présente pour le Ramadan et Courban Baïram. Elles étaient toujours toutes belles, bien habillées avec des jolis portables. Je peux te dire que ça change. Je voulais toujours partir

quelque part. Je n'ai pas des mots pour te dire comment je suis contente. Mes parents moins, mais vu que je suis déjà là... Ils ne peuvent rien faire. Et de plus, tu verras, je trouve un bon mari!

Là tu es en train de faire un vrai projet !

Oui oui ! Et quand je retournerai chez eux, ils verront que je ne suis pas juste... Juste quelqu'une comme les autres filles « à marier ». C'est ça mon projet ! Non, je rigole... Je voudrais créer un site d'internet de la vente des robes du mariage de l'Europe vers chez nous. Je ne sais pas pour vous (ndlr. les Russes) mais le mariage pour nous- c'est sacré. Même si cela dure quelques semaines. Et moi aussi, je garde toujours ma robe. Mes parents l'ont payé... Je ne sais pas vraiment combien, mais c'était trop cher ! Et je pense que cela devra aller. Vu que les filles et leurs parents cherchent tout le temps les robes pour les mariées et les robes pour « assister au mariage », je ne pense pas de ne pas avoir la clientèle. Et pourquoi pas pour les filles tchéchènes qui habitent chez vous ? Tu sais qu'il y a des riches chez vous, à Moscou par exemple. Ne rigole pas ! Les filles partent chez vous pour pouvoir montrer leurs robes je te jure.

Et pour ici ? Elles partent pourquoi ?

Haha pour acheter des robes !

Non, sérieux ?

Je ne sais pas. Parce qu'elles veulent. C'est tout. De toute façon ici c'est comme chez nous mais un peu mieux. Sinon tu nous trouve parout, tu nous échappe pas (rigole).

Une fois rentrée en Belgique... Tu verras ! Cela va être même plus facile pour garder mon fils. Ici, mon frère ne me veut pas. Ma belle-sœur est très sympathique mais elle est enceinte donc n'a pas forcément le temps de s'occuper de moi. Je ne les juge pas, mais... Nous sommes une famille, nous devons nous s'intraider. Au moins, mon frère arrive toujours à maintenir notre secret (avortement, divorce, garde d'enfant (ndlr.en Tchétchénie, après le divorce, l'enfant reste toujours avec son père) mon départ en Belgique etc.) en face de notre famille. Je suis sûre que lui a rien dit pour le moment. Quand il parle avec notre mère, il essaie toujours de trouver des excuses pourquoi je ne suis pas là. On dit tout le temps que je n'ai pas d'argent pour recharger mon portable, ou je n'ai plus de batterie ou que je suis en rendez-vous. Ou bien que j'ai oublié mon téléphone quelque part. Donc

j'avoue, je n'ai pas vraiment parlé avec mes parents il y a un bon moment. Il faut que je réfléchisse. Sur ma vie, sur mon avenir. L'avenir de mon fils...

Elles ne te manquent pas tes copines, ici ? Avec qui tu peux parler au moins ?

Si tu savais combien des filles que je connais depuis Daghestan sont là... J'ai été au mariage d'une fille que je ne connais pas, mais j'ai rencontré plus que 50 personnes que je connais ! Il y avait des filles de mon village, après des autres qui je ne connais pas forcément personnellement. Pour simplifier les choses, je peux te dire que nous, on se connait tous (ndlr.l'organisation familiale par teïpe (une grande famille qui porte le même nom ; comme des castes en Inde : certaines sont plus riches et ont plus de pouvoir. Existence d'une hiérarchie. Les guerres civiles sont à la base des guerres du pouvoir entre les teïpes.). De plus, c'est la même chose qu'avec mes tantes et mes cousines- les filles rentrent dans le pays pour les fêtes, pour les vacances. Là, c'est la tradition, quand une filles ou femme arrive, tout le monde passe la voir. Nous buvons du thé, mangeons des gâteaux...Nous, on ne se connait pas forcément. Mais c'est la politesse mutuelle. Tu dois passer la voir, peu importe est-ce que tu as envie ou pas. Pareil pour cette fille en question, personne ne se demande est-ce qu'elle a vraiment envie de recevoir sans arrêt des gens chez elle ou elle veut juste passer le temps avec sa famille proche (ndlr. En Tchétchénie et au Daghestan on peut passer chez quelqu'un-e sans le-la prévenir. Une femme au foyer doit toujours avoir un bon thé et des gâteaux.). Voilà, c'est juste pour te dire comment ça fonctionne chez nous

(...).

Du coup, nous nous sommes connaittes toutes. Dis-moi un nom et je te trouve des femmes que je connais. Là, c'est la différence entre nous et vous...

(...).

Et tes copines alors ?

Bah non, elles me ne manquent pas forcément. J'en ai plein d'autres partout dans l'Europe si tu veux. C'est pour cela, je n'ai pas peur de quitter la France et d'aller ailleurs.

(...)

Merci pour ce rendez-vous. Je te souhaite à réaliser tout ce que tu as prévu !

Merci, j'espère aussi que ça va aller.

(...)

Annexe 3.

Grille d'observation

Date _____ **Lieu** _____

Qui?

Qui est présente sur le lieu, interactions entre individus, état des personnes sur les lieux, comportement.

Quoi?

Qu'est-ce qui se passe? Que font et que disent les personnes présentes? Quel est le langage non verbal employé par les personnes présentes au cours de cet événement?

Quand?

À quel moment l'observation a lieu? Est-ce que l'événement est susceptible de se reproduire? La durée de l'événement (début, milieu, fin) ?

Où?

Où se trouvent les personnes? Comment se présentent ce lieu? L'ambiance dans ce lieu (les particularités éventuelles ?)

Pourquoi?

Pourquoi les personnes sont-elles là? Pourquoi cette interaction ? Est-ce que c'est une routine ou un événement exceptionnel ?

Comment?

Quel est le déroulement?